
GROV
LA
POLO

LA POLOGNE

LA RUSSIE

ET L'EUROPE OCCIDENTALE.

IMPRIMERIE LANGE LÉVY ET Cᵉ, RUE DU CROISSANT, 16.

LA POLOGNE

LA RUSSIE

ET

L'EUROPE OCCIDENTALE

OU

DE LA NÉCESSITÉ DE RÉSOUDRE LA QUESTION RUSSO-POLONAISE
DANS UNE CONFÉRENCE DES GRANDES PUISSANCES

PAR

LE BARON SIRTEMA DE GROVESTINS.

Cracovie! Cracovie!
L'Europe occidentale à la rescousse!

PARIS
AMYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE LA PAIX, 6.

1847.


BIBLIOTEKA
UNIWERSYTECKA
w Toruniu

A LA MÉMOIRE

DE MON VÉNÉRABLE AMI

Le Général Kniazewicz,

Aux Polonais.

Peuple Polonais!

Quels que soient les efforts du tyran qui vous opprime, vous n'en êtes pas moins un peuple et une nation qui portez avec orgueil le beau nom, le nom cher à la chrétienté de peuple Polonais.

Je sais qu'en prononçant un nom proscrit par votre ardent persécuteur, je touche à une douloureuse blessure. Mais si la plaie est profonde, si elle est saignante, pourquoi désesperer de la guérir?

Polonais, ayons foi dans l'avenir; comptons sur la Providence; comptons qu'elle enverra un jour un médecin habile qui viendra mettre un terme à tant et de si longues souffrances. Ah! qu'il en soit ainsi! Mais si une main puissante parvient à fermer vos blessures, que leurs cicatrices restent pour témoigner aux générations des maux que vous avez soufferts sous le joug de l'étranger. Que leur vue, salutaire enseignement, puisse empêcher les enfans de tomber dans les fautes de leurs pères, fautes que vous avez si cruellement expiées par la perte de votre nationalité et par le danger de voir proscrire l'antique foi de vos pères!

Polonais, l'Europe occidentale forme des vœux pour votre indépendance. Elle sait que vos ancètres furent le boulevart de la chrétienté contre les Osmanlis; elle vous signale comme son bouclier contre la politique envahissante du Moscovite.

Polonais, l'Europe occidentale se prosterne devant le Dieu des armées et le supplie de bénir vos glorieux efforts quand le grand jour de la liberté se lèvera pour vous.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Au printemps de 1846, feu M. Buchon disait à l'auteur de ces pages sur la Pologne : « Votre livre » viendra trop tard ; la chose est finie. » — « Comment » finie ! répondit l'auteur, elle ne fait que commen- » cer. » — L'incorporation de la ville libre de Cracovie dans l'Autriche, la destruction de ce dernier vestige de l'indépendance, de la nationalité de l'antique Pologne est venue justifier ce mot : « Elle ne fait que commencer. »

Et en effet est-il présumable que l'Europe occidentale puisse rester toujours spectatrice impassible de tant de mauvaise foi jointe à tant d'atrocité, sans chercher à apporter un remède à ce long et douloureux martyre ?

Ces *négrophiles* se montreront-ils donc *polognophobes* ? Par le temps qui court, mieux vaut mille fois être nègre que Polonais. Ceci s'appelle la *grande politique* !!! Mais bon gré, mal gré, la *petite politique* (celle de la raison, de l'humanité et de la prudence) fera justice de cette prétendue grande politique à l'usage de très petits hommes.

Comment fut arrangée la question hollando-belge? Par la tenue de la conférence de Londres. Cette réunion diplomatique termina l'œuvre commise à ses soins après plusieurs années de travaux.

Pourquoi les grandes puissances réunies sont-elles intervenues dans la question hollando-belge ? C'est que cette question était une question européenne, de la solution de laquelle dépendait le repos du continent, par conséquent une question d'humanité avant tout. C'est sous ce point de vue large que les grandes puissances de l'Europe, créatrices du royaume des Pays-Bas, s'emparèrent en commun de la question hollando-belge, afin de la terminer dans un intérêt commun, c'est-à-dire européen. De cet accord de vues il résulta que le royaume des Pays-Bas fut considéré comme ayant cessé d'exister, et que de ses débris se formèrent deux états distincts. L'Europe attacha son sceau à cette grande déviation du traité de Vienne, par l'organe des mandataires des cinq grandes puissances à la conférence de Londres.

Voilà comment dans l'intérêt de la paix et de l'équilibre politique les choses se sont passées après 1830 dans l'Europe occidentale.

Voyons comment elles se passèrent à la même époque dans l'Europe orientale ou septentrionale.

Là éclate un mouvement révolutionnaire, contre-coup inévitable des deux révolutions dont l'Europe occidentale était le théâtre ; mais ce mouvement, légitimé par la tyrannie russe, se termine à l'inverse de celui de Belgique. La révolution polonaise est domptée, et à la suite de ce sanglant triomphe, le czar de Moscovie, roi de Pologne, efface la Pologne de la

carte de l'Europe et en fait une province moscovite (1). C'était là le droit du plus fort ; mais c'était aussi un attentat manifeste aux traités de 1815, par lesquels le royaume de Pologne n'avait été attribué à l'empereur Alexandre qu'à la condition expresse que ce royaume resterait à tout jamais complétement indépendant de la Russie et que la forme de son gouvernement serait constitutionnelle.

Une si importante modification du traité de Vienne fut-elle admise dans le droit public européen aux mêmes conditions que la suppression du royaume des Pays-Bas ? Pas le moins du monde. Ici la détermination est prise d'un assentiment commun ; c'est à la fois l'ouvrage de la France, de l'Angleterre et des trois puissances du Nord. En Pologne, au contraire, c'est la volonté du czar qui fait loi et qui déchire cette partie du traité de Vienne. L'Europe est appelée à assister à cette violation et aux funérailles du royaume de Pologne, sans être consultée. Que les deux cours copartageantes de la Pologne ne s'en soient pas formalisées, il n'y a rien là qui doive surprendre : une Pologne gouvernée constitutionnellement ou ayant le droit de revendiquer un gouvernement constitutionnel, les traités de 1815 à la main ; une Pologne où l'on parlait de liberté, placée entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, ne pouvait pas être plus agréable à ces deux premières puissances qu'à la Russie elle-même. Les cours de Vienne et de Berlin dirent *Amen* à la destruction de la nationalité et de la constitution-

(1) Du moment que les institutions nationales ont cessé d'exister, la Pologne a été détruite, et l'incorporation à l'Empire russe peut être regardée comme consommée.

nalité du peuple polonais, et cela de grand cœur encore. Mais que la France et l'Angleterre qui avaient consenti à admettre les trois cours du Nord au réglement des affaires litigieuses entre la Belgique et la Hollande, se soient en quelque façon laissé mettre dehors, lorsqu'il fallut régler le litige entre la Russie et la Pologne, ceci ne se comprend pas; c'était là plus qu'une absence de dignité, c'était plus que de la faiblesse, c'était.....

Cependant l'Europe assista à ce douloureux spectacle et on mit la chose sur le compte du gouvernement constitutionnel, en soi fort peu propre à soutenir la dignité d'une nation. L'anéantissement de la Pologne était donc entré dans les *faits accomplis*, et l'on n'y pensait plus guère, croyant que c'était pour toujours.

Mais au printemps de 1846, un nouveau réveil de la nationalité polonaise vient crier vengeance de tant de persécutions d'une part et de tant d'oubli de l'autre, protestation sanglante qui interrompt la prescription de la tyrannie moscovite. L'issue fut malheureuse, à la vérité; mais cependant la protestation a été enregistrée dans le droit public européen; c'est avec du sang polonais qu'elle y est inscrite.

Cette fois, le mouvement s'était communiqué aux provinces polonaises, autrichiennes et prussiennes, qui n'avaient pas été troublées en 1830 et 1831. La force triompha de la faiblesse; le mouvement fut dompté et *l'ordre régna* encore une fois en Pologne comme il avait régné un jour à Varsovie! Cracovie, dont la jalousie réciproque des puissances copartageantes avait fait en 1815 une ville libre, placée au milieu de pays soulevés, subit les conséquen-

ces de ces soulèvemens. Elle devint le centre d'un gouvernement provisoire : c'était un crime aux yeux des puissances soi-disant protectrices de cette cité libre; ce dernier vestige de la nationalité polonaise était encore de trop, il fallait le proscrire. Les derniers événemens servirent de prétexte à cette proscription. Par une convention entre les trois puissances spoliatrices, Cracovie fut incorporée à la Galicie, et en retour de cet abandon l'Autriche céda à la Russie et à la Prusse quelques territoires qui rectifiaient les frontières respectives de ces puissances.

Tel fut le quatrième partage de la Pologne.

Le traité de 1815 avait été mis à néant en 1831 par l'Empereur de Russie, par le fait de l'absorption du royaume de Pologne dans la Russie; ce même traité vient aujourd'hui d'être mis à néant par les cours de Vienne et de Berlin, par le consentement qu'elles ont donné à la suppression de la ville libre de Cracovie, dont l'existence indépendante était entrée dans le droit public européen par suite du traité de Vienne de 1815.

Que fera-t-on cette fois-ci? La France et l'Angleterre agiront-elles comme en 1831? Pour peu que ces deux gouvernemens aient le sentiment de leur dignité, ils profiteront de cette nouvelle infraction aux traités de 1815 pour exiger que l'on fasse en 1846 pour la question russo-polonaise ce que l'on fit en 1831 pour la question hollando-belge, c'est-à-dire que le sort futur de la Pologne devienne l'objet d'une négociation ayant un caractère européen ; qu'une conférence pareille à celle de Londres soit saisie de la question.

L'Empereur Nicolas, dira-t-on, ne consentira jamais à se laisser *protocoliser*. C'est possible.

L'Autriche et la Prusse d'autre part sont évidemment intéressées à ne pas soulever une discussion semblable, et dans cette conférence les trois cours copartageantes auraient toujours la majorité; mais pour éviter cet inconvénient qui est réel, que n'appelle-t-on une sixième grande puissance à participer aux délibérations de cette conférence ? Cette grande puissance serait la Porte-Ottomane. A bon droit, elle peut être regardée comme intéressée à la solution d'une question qui ne peut avoir pour but que de donner plus de stabilité, de garantie à la domination du grand-seigneur en Europe. De cette manière, la Turquie prendra solennellement possession de la place qui lui appartient, comme grande puissance dans le droit public continental, et l'influence de la Porte-Ottomane, de passive et essentiellement subordonnée qu'elle était, deviendra active au profit de la politique des cabinets de l'Europe occidentale.

Quoi qu'il en soit, laFrance et l'Angleterre ne sont pas faites pour être mises hors de cause quand il s'agit d'une question européenne tout aussi importante que l'était la question hollando-belge. Ne pas insister cette fois-ci sur la tenue de conférences diplomatiques, où chacun pourrait faire valoir ses droits et ses intérêts, serait donc une nouvelle absence de dignité de la part des cabinets de Londres et des Tuileries.

Le manque d'accord de la France et de l'Angleterre sur cette question, comme sur tant d'autres, n'a déjà que trop contribué à faire grandir le Nord aux dépens de l'Occident, M. Thiers ne dit pas sans raison,

dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, en déplorant la rupture de la paix d'Amiens : « Combien » les destinées eussent été différentes, si, comme l'a» vait dit le premier Consul, ces deux puissances, » l'une maritime, l'autre continentale, s'étaient unies » et complétées pour régler paisiblement les intérêts » de l'univers ! La civilisation générale aurait fait des » pas plus rapides ; l'indépendance future de l'Europe » eût été à jamais assurée ; les deux nations n'auraient » pas préparé la domination du Nord sur l'Occident » divisé. » (T. IV, p. 338.)

Enfin, ne sera-ce pas une honte ineffaçable pour la France et pour l'Angleterre, et une grande cause de déconsidération pour les gouvernemens dits constitutionnels, si on y voit les gouvernans tellement préoccupés du moyen de faire aller leur *petite cuisine* législative et administrative, qu'il ne leur reste plus le temps de s'occuper de ce qui se passe dans le reste de l'Europe et qu'ils abandonnent ainsi les questions vitales du droit public européen aux décisions arbitraires des puissances du Nord.

On a mis le premier partage de la Pologne, si honteux pour la France, sur le compte de la décrépitude d'une vieille monarchie, qui, dans la personne de son roi, aimait mieux faire le café d'une Madame du Barry que de veiller au maintien de l'équilibre politique du continent.

Voici maintenant un quatrième partage de la Pologne. Se fera-t-il encore à la barbe de la France ? Mais aujourd'hui cette France n'est plus la vieille France du temps de Louis XV ; c'est la jeune France de 1830, qui sortit si égrillarde des mains de ses au-

teurs. Si aujourd'hui elle laissait accomplir ce que la vieille France du siècle dernier ne put empêcher, ne faudrait-il pas en conclure que cette France, âgée seulement de seize ans, est déjà aussi décrépite que la monarchie de Louis XV, qui datait de huit cents ans. Une caducité si précoce serait de nature à faire penser que, pour nous servir de l'expression pittoresque due à la plume élégante de M. Victor Cousin, la France de 1830 « n'en a pas pour bien longtemps dans le ventre (1). »

Vieille au bout de seize années ! Mais qui donc a frappé cette jeune France de paralysie ?

On a souvent comparé le premier roi de la révolution de 1688 au premier roi de la révolution de 1830. Mais certaines similitudes dans les événemens de la vie ne suffisent pas pour établir des termes de comparaison entre deux hommes ; c'est dans la valeur morale des deux individus qu'il faut les chercher.

La valeur morale de Guillaume III était très grande ; ce fut elle qui le tira de l'oubli et le porta si haut, d'abord en le plaçant à la tête des affaires dans la République des Provinces-Unies, et plus tard en le faisant monter sur le trône de la Grande-Bretagne.

Cette valeur morale, Guillaume III la puisait dans sa persévérance à l'accomplissement d'une pensée de

(1) M. V. Cousin, philosophe, disait en parlant de l'église catholique qu'elle n'en avait plus que pour deux ou trois cents ans dans le ventre ; depuis lors, M. V. Cousin, philosophe et catholique, a changé quelque peu de langage, et nous ne savons si le terme de rigueur assigné par lui au catholicisme a été prolongé.

salut général, pensée qui ne l'abandonna jamais, et pour l'accomplissement de laquelle il eût sacrifié et son patrimoine et son pouvoir. En veut-on la preuve?

A l'époque des négociations qui précédèrent la paix de Nimègue, le roi d'Angleterre, Charles II, vendu à la France, crut gagner le prince d'Orange, son neveu, en lui promettant des conditions avantageuses en ce qui touchait ses terres et domaines situés sur le territoire du roi d'Espagne. Quelle fut la réponse de Guillaume III? Que loin de se laisser ébranler par ces promesses, il sacrifierait de grand cœur ses possessions personnelles dans les terres et domaines de l'Espagne, si à ce prix le roi d'Espagne pouvait obtenir quelques villes de plus sur les frontières des Pays-Bas espagnols, de manière à rendre ces provinces moins exposées aux attaques de la France. Certes, ce n'est pas là la pensée d'une ame vulgaire ni d'un esprit sordide dominé par l'amour des écus avant tout.

Nous venons de voir l'homme aux vues larges et généreuses, voici maintenant l'homme politique, fidèle à ses convictions et à la tâche qu'il s'était imposée.

Après la conclusion de la paix de Ryswick, le parlement anglais, peu soucieux de l'avenir et ne songeant qu'à faire des économies, exigea impérieusement le licenciement de l'armée; il ne resta sur pied que sept ou huit mille hommes de troupes, et cela, en présence d'une guerre nouvelle, qui pouvait éclater d'un jour à l'autre pour la succession du roi d'Espagne.

Guillaume III, qui n'avait accepté le trône de la

Grande-Bretagne que dans le but de travailler comme roi d'Angleterre au maintien de l'équilibre politique et à la défense de l'indépendance de l'Europe, comprit qu'un roi sans armée serait impuissant à faire respecter l'Angleterre, qu'il ne pourrait coopérer à défendre la cause générale toujours de plus en plus menacée.

Dès-lors cette couronne, qu'il n'avait ambitionnée que pour concourir plus efficacement au maintien de l'indépendance du continent, lui devint à charge, et le grand homme, préférant sa dignité et sa gloire personnelles à l'éclat d'une couronne, songea très sérieusement à abandonner le pouvoir en Angleterre plutôt que de renoncer au noble but qui le lui avait fait accepter.

Beaucoup d'autres à sa place se seraient peu inquiétés de cette défection à la cause européenne : ils auraient trouvé leur consolation dans les profits du métier de roi, où il y a toujours à gagner quelque chose quand on sait mettre de côté toute espèce de dignité et de délicatesse.

Voilà donc dans la vie de Guillaume III, à deux époques différentes de sa carrière, avant son avénement à la couronne d'Angleterre, et après un règne de plusieurs années, deux exemples qui peignent l'homme au cœur noble et généreux, à l'ame grande et élevée; qui peignent, en un mot, le grand homme. Fidèle à ses principes depuis le premier jour de son début sur la scène politique jusqu'à son dernier soupir, il ne cessa de les défendre, soit sur les champs de bataille, soit de son cabinet. Cette admirable cons-

tance, ce dévouement sans bornes à la cause dont il s'était proclamé et constitué le défenseur, cette horreur pour tout ce qui pouvait être considéré comme lâche et basse défection, valurent deux choses à Guillaume III : la confiance des alliés et la haine de Louis XIV.

Les alliés avaient confiance dans la grandeur des sentimens et dans la fermeté de Guillaume III. Tous indistinctement, états catholiques comme protestans comptaient sur ce prince pour empêcher que l'Europe ne subît le joug de la France. Guillaume III était monté sur le trône avec l'alliance de l'Europe entière dans sa poche. Si l'Angleterre le salua comme son libérateur, le continent le proclama son égide. Cet homme sobre de paroles et plus sobre encore de promesses ne promettait que ce qu'il savait pouvoir et vouloir tenir ; on comptait sur sa parole, car c'était celle d'un gentilhomme et d'un roi. Il ne trompa personne, n'abandonna jamais ses amis et ses alliés. Il fut trahi bien des fois, mais ne fut jamais traître et perfide à son tour. De là l'influence morale de Guillaume III dans toutes les cours de l'Europe, sauf celle de France, où l'on affectait de parler avec un superbe dédain de l'usurpateur prince d'Orange, mais où l'on ne pouvait le mépriser. Louis XIV le détestait comme l'obstacle principal et unique à ses projets de conquête ; il savait que sans Guillaume III l'Europe entière eût été à ses pieds. De là animosité violente, haine même du puissant monarque, qui ne pouvait s'empêcher cependant de respecter un ennemi aussi formidable, un prince qui ne s'était jamais conduit à son égard de manière à pou-

voir inspirer le sentiment du mépris ; car à une époque où la carrière des deux compétiteurs n'avait pas encore ce caractère tranché qui en fit d'irréconciliables rivaux, le prince d'Orange avait cherché à se mettre dans les bonnes graces de Louis XIV, en n'oubliant pas toutefois le haut rang qu'il occupait dans le monde : rien n'est plus bas en effet que la grandeur lorsqu'elle oublie ce qu'elle se doit à elle-même.

Le fameux *et lui aussi* de M. Thiers a eu trop de retentissement pour que l'on n'en dise pas un mot ici. Si Guillaume III ne se conduisit pas toujours comme un roi constitutionnel; si, en un mot, Guillaume *régna et gouverna,* à qui la faute, et pourquoi? Pourquoi? parce que ses ministres voulaient faire de la politique étroite et purement anglaise, et que lui, Guillaume, ne comprenait que la politique européenne, qui, en réalité, l'avait fait roi. Quand Guillaume voyait ses ministres toujours prêts à sacrifier ses alliés et le continent, il prenait en main ce que ces faibles hommes ne pouvaient porter, le poids d'une grande pensée. Alors il gouvernait, et, grace à son action puissante, l'Europe échappait aux attaques de Louis XIV. En pareille circonstance, peut-on faire un crime à un homme d'avoir faussé le principe du gouvernement constitutionnel, d'avoir fait prévaloir son système, d'avoir, en un mot, régné et gouverné? Non, cela n'est pas possible.

Telle s'offre à nous la grande figure historique de Guillaume III, figure nécessaire pour rehausser l'éclat de celle de Louis XIV. Ces deux grandeurs, d'un genre si opposé, se rehaussent en effet l'une par l'autre. Le grand envahisseur du dix-septième

siècle n'est pas moins grand pour avoir rencontré un génie qui osât mettre des bornes à son ambition. Si le rôle du premier est brillant, celui de l'autre est utile; et un dévouement sans bornes à une sainte cause sera toujours un titre de gloire qui peut rivaliser avec les lauriers du vainqueur.

C'est à une gloire pareille que la fortune semble convier le premier roi de la révolution de 1830; qu'il se mette à la tête des peuples qui sont menacés par les envahissemens de la Russie, c'est-à-dire de toute l'Europe occidentale, que le nouvel attentat de la Russie (car l'Autriche et la Prusse ne figurent dans cette odieuse spoliation que comme des complices honteux), que le nouvel attentat de la Russie fasse surgir un autre Guillaume III, un autre défenseur de l'équilibre politique du continent; que le roi des Français fasse aujourd'hui à l'égard de la Russie ce que Guillaume III fit à l'égard de la France : celui-ci considérait l'indépendance des Pays-Bas espagnols comme la clé de voûte de l'équilibre continental au dix-septième siècle, et disputa ces contrées à la France jusqu'à son dernier soupir. Les rôles sont changés aujourd'hui : la France n'est plus la puissance agressive et envahissante de Louis XIV ni de Napoléon; mais elle peut trouver une gloire plus solide, et plus pure surtout, en se plaçant à la tête de cette partie du continent qui a tout à craindre du débordement de puissance du colosse russe. Les Pays-Bas espagnols étaient, au dix-septième siècle, la barrière de l'Europe centrale contre la France; aujourd'hui c'est la Pologne qui doit être considérée comme la barrière de l'Europe centrale et occiden-

tale contre la puissance moscovite. Le dernier attentat contre Cracovie, ce quatrième partage de la Pologne, en dit assez sur les vues de cette puissance à demi-barbare. Louis XIV amenait à sa suite dans les pays conquis par lui les arts et la civilisation, la Russie ne peut traîner après elle que la barbarie ; chaque pas qu'elle fait vers l'Europe centrale est une perte pour la civilisation, un retour vers l'état barbare. Que la France, à la tête de l'Europe occidentale, se lève donc pour arrêter ce fléau, au cri de : Cracovie! Cracovie! à la recousse !

On va exposer les iniquités dont la Pologne fut la victime depuis la fin du siècle dernier jusqu'à l'heure présente; on ne saurait prouver trop de sympathie pour cette nation malheureuse. On pourra se convaincre alors qu'à côté de la grande iniquité de la vieille Angleterre à l'égard de l'Irlande il n'y a pas d'iniquité plus atroce que celle de la Russie à l'égard de la Pologne. Mais l'Angleterre et la Russie seront peut-être un jour punies par cette providence toujours équitable, par où elles ont le plus péché : Albion par l'Hibernie ; la Moscovie par la Pologne.

INTRODUCTION.

L'origine de la grandeur de la Pologne date de la réunion de ce royaume avec le grand duché de Lithuanie. Cette réunion eut lieu par le mariage de Hedwige, fille de Louis roi de Hongrie, qui, parvenue au trône de Pologne, épousa en 1386 Jagellon, grand-duc de Lithuanie, qu'elle avait préféré à ses nombreux concurrens. Jagellon embrassa la religion chrétienne avec ses sujets, et à dater de cette époque, dit l'historien Muller, la Pologne devint une puissance formidable. Cependant la réunion définitive de la Pologne et de la Lithuanie ne s'opéra que sous Sigismond-Auguste, dernier roi de Pologne de la maison des Jagellons, en 1569.

La Pologne présentait un gouvernement aristocratique qui dégénéra insensiblement en anarchie. Les nobles y jouissaient seuls des droits politiques; ils étaient seuls représentés dans les diètes par des nonces qu'ils choisissaient dans les diétines; les honneurs, les dignités tant ecclésiastiques que séculières et en général toutes les prérogatives leur étaient réservées, pendant que les bourgeois et les paysans supportaient seuls toutes les charges. Cette constitution tenait en même temps de la démocratie, en ce que les nobles,

sans exception, étaient censés parfaitement égaux en droits.

Le sénat polonais était composé de l'archevêque de Gnesne, primat du royaume ; de l'archevêque de Lemberg, de quinze évêques, de trente-sept voivodes, qui étaient ce que furent les ducs dans les siècles du moyen-âge.

Tout imparfait qu'était un gouvernement établi sur de pareilles bases, il ne laissait pas cependant de conserver encore quelque vigueur ; la Pologne soutint, quoique faiblement, le rôle de puissance dominante dans le Nord aussi long-temps que des rois de la maison des Jagellons en occupèrent le trône. Mais la race mâle des rois Jagellons étant venue à s'éteindre en 1572, avec le roi Sigismond II Auguste, le trône de Pologne devint alors purement électif. Il fut ordonné que du vivant du roi il ne pourrait être désigné de successeur, mais que les Etats jouiraient, à toute perpétuité, d'une libre élection à chaque vacance du trône par la mort du roi. Telle fut l'origine des diètes d'élection qui, dans la forme qu'on leur donna, ne pouvaient pas manquer d'être toujours fort orageuses. L'usage des *pacta conventa* prit naissance dans le même temps. Henri de Valois, élu roi à la mort de Sigismond II Auguste, jura les premiers en 1573. Ces *pacta*, qui avaient force de loi fondamentale, renfermaient les conditions sous lesquelles le trône était deféré au nouveau roi. L'autorité royale y fut resserrée de plus en plus, et les prérogatives de la noblesse augmentées en proportion.

De ce jour aussi la Pologne perdit son éclat ; le gouvernement fut altéré dans ses bases, et le royaume,

livré à un abîme de maux. Depuis la nomination de Henri de Valois, en 1572, jusqu'à celle de Stanislas Poniatowski, en 1664, il y a eu en Pologne onze élections de roi ; à peine peut-on en citer trois qui aient été faites d'un commun accord, et pendant tout ce temps la Pologne n'a cessé d'être en proie aux intrigues des étrangers et à toutes les violences de l'anarchie et de l'esprit de faction.

Après Henri de Valois qui s'enfuit en 1574 pour aller régner en France sous le nom de Henri III, la Pologne eut quatre rois, Etienne Bathori, Sigismond III, Ladislas IV et Jean-Casimir qui abdiqua en 1668. Sous le règne malheureux de ce prince la Pologne fut déchirée par des troubles intestins et affaiblie par des guerres étrangères ; elle semblait toucher au moment de sa destruction, tandis que les puissances voisines augmentaient leurs forces et affermissaient les bases de leurs gouvernemens. L'origine du *liberum veto* des Polonais, qui rendait les délibérations des diètes infructueuses par l'opposition d'un seul nonce, remonte au règne de Jean-Casimir ; un premier exemple en fut donné en 1652, et cet usage bizarre, improvisé d'abord, qui attribuait à un seul ce qui était le droit de la majorité, passa bientôt en loi et en maxime d'état.

Jean-Casimir, dégoûté d'une couronne qui ne lui offrait que des humiliations et des chagrins, prit en 1668 le parti d'abdiquer ; il se retira en France pour y aller terminer ses jours. Jean-Casimir était entré dans les intérêts de la France par son mariage avec la princesse Marie-Louise, de la famille des ducs de Nevers. Son projet d'assurer la couronne de la Polo-



gne à un prince de la maison de Bourbon excita le soulèvement dont Lubomirski se déclara le chef, et amena une guerre civile. La reine mourut en 1667 et le roi abdiqua l'année suivante sans avoir pu accomplir son projet.

Louis XIV qui était doué d'une très grande prescience politique parce qu'il avait, avec le sentiment de la gloire et de la dignité de la France, l'immense avantage d'avoir foi dans sa royauté et de pouvoir respecter dans sa propre personne le roi ; Louis XIV découvrit de bonne heure le parti que les Etats voisins de la Pologne pourraient tirer un jour de l'état de faiblesse où cette puissance était réduite depuis que le principe de l'hérédité de la couronne n'y exerçait plus son influence.

Il voulut donc tirer parti à son tour de cet état de choses et ne pas permettre que la Pologne devînt la proie de ses voisins sans que la France cherchât à y mettre obstacle : par ce puissant motif qu'une si grande spoliation ne pouvait se faire sans le consentement de la France, et que la permettre eût été indigne et de la grandeur de la France et de la majesté de son roi. Un peuple et un roi qui s'effacent en pareilles circonstances deviennent un objet de mépris et de risée pour les autres peuples.

Secondé par les dispositions favorables de Jean-Casimir, Louis XIV voulut placer un prince de sa maison sur le trône de Pologne ; ce fut au prince de Conti qu'il destinait cette couronne élective, qui probablement, sous le puissant patronage de Louis XIV, n'aurait pas tardé à devenir une couronne héréditaire au profit d'une branche cadette de la maison de

Bourbon. Certes, c'eût été là un grand bonheur pour la Pologne.

Mais à cette époque tout le nord de l'Europe craignait l'extension qu'acquerrait la puissance française, déjà maîtresse des délibérations de la diète germanique, si un prince de la maison de Bourbon devenait roi en Pologne. Suivant l'expression du grand électeur « l'odeur des lys devenait trop forte en Europe. » Celui-ci et la cour de Suède protégeaient la candidature du duc de Bavière-Neubourg parce qu'ils espéraient obtenir pour prix de cette protection, l'une l'abandon de la partie de la Livonie laissée à la Pologne par le traité d'Oliva, et l'autre la ville d'Elbing et la starostie de Brahim sur lesquelles il avait des prétentions comme souverain de la Prusse.

Cependant Louis XIV ne désespérait pas de vaincre les répugnances de la cour de Suède au moyen de subsides considérables et de cette corruption d'argent toujours si bien venue à la cour de Stockholm; on lit dans les instructions du marquis de Pomponne, que Louis XIV envoya en 1666 comme ambassadeur extraordinaire à Stockholm, un passage bien remarquable et qui se réalisa un siècle plus tard sous un autre Louis, qui n'était pas un Louis XIV tant s'en faut. L'envoyé français était chargé de proposer à la Suède :

« Le prêt d'un corps de 3,000 cavaliers suédois, » qui, réunis à 4,000 fantassins français, iraient, » sous le prince de Condé, protéger, sur sa demande, » le roi de Pologne, contre le maréchal Lubomirski » et les confédérés, et empêcher ainsi que *l'empe-*

» *reur, le moscovite et l'électeur de Brandebourg ne par-*
» *tageassent entre eux les Etats de la couronne de Po-*
» *logne après la mort du roi* Casimir (1). »

Mais la régence fut insensible à toutes les offres que Louis XIV lui fit faire pour appuyer la candidature d'un prince français, par suite de ses engagemens avec l'électeur de Brandebourg sur les affaires de Pologne.

Six étrangers se disputèrent le trône enfin donné à Michel Wiesniowiecki, qui succéda à Jean-Casimir après un interrègne orageux de sept mois. Il n'avait d'autre mérite que celui de descendre en ligne droite de Korybut, frère de Jagellon, roi de Pologne. Son règne fut des plus agités et l'anarchie y prit un libre essor. Il s'allia, par mariage, à la sœur de l'empereur d'Allemagne, et épousa la cause de celui-ci et de la maison d'Autriche contre la France.

Sous son règne, les Turcs remportèrent de grands succès sur les Polonais. Mais Jean Sobieski, grand général de la couronne, remporta en 1673 une victoire brillante sur les Turcs. Elle eut lieu le lendemain de la mort du roi Michel et décida les Polonais à déférer leur couronne au général victorieux.

Un auteur a dit en parlant de la royauté de Sobieski :

« L'élection de Jean Sobieski (19 mai 1674) parut
» un événement important pour la Pologne et pour
» tout le nord de l'Europe. Grand guerrier, habile
» général, il effaça la honte des derniers traités;

(1) Instructions pour le marquis de Pomponne, s'en allant ambassadeur à Stockholm. (Corresp. de Suède, vol. XXIX. — *Négociations relatives à la succ. d'Espagne sous Louis XIV*, t. 2, p. 306 et suiv.)

» mais il se montra peu capable de gouverner; un
» grand seigneur polonais pouvait difficilement en-
» treprendre les réformes qu'il eût fallu faire pour
» rétablir l'ordre dans l'intérieur; et si la Pologne
» prit alors une part active à toutes les affaires du
» Nord, son influence fut peu durable parce qu'elle
» procédait du chef beaucoup plus que de la na-
» tion (1). »

Pendant la plus grande partie du dix-septième siècle la Pologne fut le boulevard de l'Europe contre la puissance des Ottomans les ennemis de l'Autriche, et par une conséquence naturelle les alliés de Louis XIV.

Vienne fut assiégée par les Turcs en 1683 et Jean Sobieski empêcha la capitale de l'Autriche de tomber au pouvoir des Osmanlis. La délivrance de Vienne fut le jour le plus glorieux de la vie de Sobieski; cependant l'empereur Léopold ne paya Sobieski que d'ingratitude. Celui-ci était à la veille de se rapprocher de la France, mais à la cour de Versailles il vint se heurter contre la superbe de Louis XIV. Sa royauté élective lui attira de la part du grand roi des humiliations qui le blessèrent au vif et plus encore sa femme, Française de naissance; le roi et la reine de Pologne ne cherchèrent qu'à se venger de la cour de Versailles. L'occasion était belle : il s'agissait pour la Pologne de concourir au but que se proposait la ligue d'Augsbourg dirigée contre le roi de France; Sobieski se rapprocha de la cour impériale, continua à combattre les Turcs, amis de la France, et grace à

(1) Heeren, *Système politique des Etats de l'Europe*, etc.

cette diversion dans l'Orient, Guillaume III put opérer sans obstacle la fameuse révolution de 1688, qui priva Louis XIV d'un allié aussi docile que Jacques II, et porta la Grande-Bretagne à la tête de l'alliance formée à cette époque contre le débordement de puissance de la France.

Jean Sobieski termina sa glorieuse carrière en 1696, toujours leurré par l'Autriche, et toujours gouverné par les caprices de sa femme, la reine Marie-Casimire, qui était livrée à la cour de Vienne, et pour qui ce cabinet ne fit rien quand le grand homme de guerre ne fut plus là pour rendre des services à l'Autriche.

Parmi les choix possibles pour le trône vacant de Pologne, après la mort de Sobieski, on nomma entre autres Jacques II. Il est curieux de voir quelle fut à cet égard l'opinion de Guillaume III.

Il dit dans une lettre au grand pensionnaire Heinsius : « Quant à moi je ne le juge pas dans mon inté» rêt, bien que beaucoup de personnes seront proba» blement d'un tout autre sentiment. » (6 sept. 1696).

Ceci rentrait tout-à-fait dans le système politique du roi de la Grande-Bretagne, il croyait qu'il y avait moins de danger pour l'Europe à ce que Jacques II conspirât de Saint-Germain avec le parti Jacobite en Angleterre que s'il était placé sur un trône; car alors ce prince pouvait devenir un allié utile pour Louis XIV et un sujet perpétuel d'alarmes pour la maison impériale, qui aurait vu les frontières de ses états héréditaires menacées par le roi de Pologne toujours prêt à faire une diversion au profit de la France.

Auguste, électeur de Saxe, fut élu roi de Pologne en 1696. Cette élection eut pour premier résultat d'af-

faiblir la cause de la réforme dans l'empire, parce que la maison électorale de Saxe abjura le luthéranisme et embrassa la foi de Rome, condition indispensable pour porter la couronne élective de Pologne. La France et l'Autriche profitèrent de cette circonstance pour imposer des conditions plus dures aux protestans de l'empire à la paix de Rysvick, en 1697, et Guillaume III ne fut pas sans appréhension que le résultat de ce changement d'intérêts en Allemagne n'amenât avec lui une guerre de religion. Le roi de la Grande-Bretagne exprime à ce sujet ses appréhensions dans une lettre écrite au conseiller pensionnaire Heinsius, la veille de la signature de la paix entre la France et l'Empire.

« Notre devoir nous commanderait impérieuse-
» ment de continuer la guerre, plutôt que de consen-
» tir à la plus petite restriction à l'égard de l'exercice
» de la religion réformée (dans l'empire). Si Ams-
» terdam, et par conséquent la république, voulait se
» montrer énergique et résolue, je ne demanderais
» pas mieux d'en faire autant de mon côté, dans l'es-
» poir que l'assistance du parlement ne me serait
» point refusée pour l'accomplissement d'une œuvre
» aussi pieuse. Mais d'un autre côté je dois convenir
» que, humainement parlant, je ne vois point comment
» les états et princes protestans pourraient l'exécu-
» ter, et parvenir à arrêter les puissances catholiques;
» car nous manquons de l'assistance de la Suède, du
» Danemarck, des cantons Suisses, et de plus nous
» venons *de perdre la Saxe*.

« J'ai toujours craint de voir éclater une guerre
» de religion, et que ce soit là un point sur lequel la

» France et l'Autriche s'entendissent sous main. Ceci » me paraît être évident dans ce moment, et il est » incompréhensible que la Suède, en sa qualité de » médiateur, puisse consentir aux infractions, notoi- » res en matières religieuses, à la paix de Westphalie, » que la France prétend imposer. » (du 31 octobre » 1697).

La paix se fit ; les infractions au traité de Westphalie durent être tolérées, et la guerre de religion n'éclata point, comme Guillaume III paraissait l'appréhender, parceque la question de la succession d'Espagne ne tarda pas à mettre les cabinets de Versailles et de Vienne plus mal ensemble que jamais.

Une conséquence naturelle de la défection de l'électeur de Saxe fut d'amener un grand refroidissement entre les maisons électorales de Brandebourg et de Saxe ; la première était toute devouée, par intérêt politique, à la réforme religieuse; elle s'était considérablement agrandie par des spoliations faites soit aux dépens de l'église romaine, soit aux dépens de la Pologne; l'électeur Frédéric jalousait tous ces princes qu'il voyait devenir rois et conçut le projet de se faire roi lui-même. Le mauvais vouloir que le cabinet de Berlin portait à l'électeur de Saxe, roi de Pologne, se reporta tout entier sur la république de Pologne, qui avait de nombreuses répétitions à faire sur l'électeur de Brandebourg. Il est rare qu'on aime ceux qu'on a lésés et qu'on sait avoir de justes sujets de plaintes; telle était la position respective des maisons de Saxe et de Brandebourg, à l'époque où l'électeur Auguste devint roi électif de Pologne, et où Frédéric Ier prit le titre de roi de Prusse.

La décadence de l'empire ottoman date de la paix de Carlowitz en 1699. L'Europe n'eut plus rien à craindre des Turcs, et certes elle n'eût pas trouvé dans le successeur de Sobieski un défenseur aussi valeureux et aussi énergique, si le danger l'eût encore une fois menacée de ce côté.

Mais alors grandissait dans le Nord une puissance qui jusqu'à cette époque n'avait compté que pour mémoire dans la politique du continent : l'empire moscovite sortait de l'obscurité à la voix de Pierre-le-Grand.

Pierre voulut que la Russie touchât à toutes les mers, parceque c'est de là que vient la force des états. Il a fondé Saint-Petersbourg au fond de la Baltique, pour que la Russie, par sa capitale, fût une puissance européenne et dominât dans le Nord; il a voulu Azof, que les revers de 1711 lui ont enlevé, pour que la Russie fût assise sur les bords de la mer Noire et par la mer Noire touchât, à travers les Dardanelles, à la mer Méditérranée, c'est-à-dire à la plus européenne et à la plus civilisée des mers ; il a mis une flotte sur la mer Caspienne pour toucher par ses vaisseaux à tous les points de l'Asie que baigne cette mer intérieure ; et enfin il a fait la guerre à la Perse, voulant ainsi ouvrir à son empire une route vers le golfe Persique et vers les Indes. C'est ainsi que son génie semble avoir embrassé l'avenir tout entier de la Russie.

La Perse était agitée par la discorde : « Pierre-le-» Grand, dit Voltaire, résolut de profiter des désor-» dres de la Perse ; » et plus loin : « Pierre méditait » depuis long-temps le projet de dominer sur la mer

» Caspienne par une puissante marine, et de faire » passer dans ses États le commerce de la Perse et » d'une partie de l'Inde. Il avait fait sonder les pro- » fondeurs de cette mer, examiner les côtes et dres- » ser des cartes exactes (1). » Depuis Pierre-le-Grand ce sont toujours en Russie les mêmes projets, et c'est toujours aussi le même soin à assurer la réalisation de ces desseins par une étude exacte de toutes les questions qui s'y rapportent.

La politique russe marche avec une suite, une uniformité, une persévérance dans lesquelles il est impossible de ne pas voir la preuve qu'elle suit un plan systématique et à l'exécution duquel elle fait constamment servir les événemens de la politique extérieure qu'elle provoque avec astuce, ou qu'elle attend avec patience. Sir William Eton, qui, après un long séjour en Turquie et en Russie, a publié un *Tableau de l'empire ottoman*, cite, en effet, un plan

(1) Le moment paraît n'être pas éloigné où la Perse à son tour sera réduite à n'être qu'un état tributaire de la Russie. On a parlé dernièrement d'une ambassade persane chargée d'aller solliciter la protection de l'Empereur de Russie en faveur du fils du shah décédé, aux conditions suivantes :

1° Abandon à la Russie des ports d'Angelos et d'Astrabad sur la mer Caspienne, pour servir de station permanente à la marine russe ; 2° la faculté d'élever entre Retsch, Astrabad et même jusqu'à Teheran des caravansérails fortifiés, munis de garnisons pour la protection du commerce russe en Perse ; 3° enfin, on serait encore disposé à abandonner à une compagnie russe, moyennant une redevance, l'exploitation des mines de charbon découvertes en 1840 par le major Wirtolonikoff ; à ces conditions, le protectorat de la Russie serait assuré au prince légitime contre les tentatives de ses parens ambitieux ; mais la politique du cabinet russe est trop connue pour qu'on ne sache pas d'avance que sa protection sera toujours assurée au prince qui lui fera le plu de concessions, qu'il soit légitime ou usurpateur : diviser pour domi ner, c'est la politique du cabinet russe.

de politique attribué à Pierre-le-Grand, et tracé, dit-on, par cet empereur pour indiquer à ses successeurs la pensée de ses grands desseins et le moyen de les mener à fin. Ce plan, cité ailleurs encore, n'a probablement pas l'autorité du grand nom sous la protection duquel on l'a voulu mettre; mais n'importe par qui il a été conçu, ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a été constamment suivi par le cabinet de Pétersbourg ; et comme il n'a pas cessé d'être la règle de sa politique, il doit rester, pour les autres cabinets, un avertissement éternel de celle qu'ils doivent lui opposer.

Parmi les règles de conduite que ce plan trace au cabinet russe, on remarque la recommandation de caresser l'Autriche pour l'engager à chasser les Turcs de l'Europe, et, sous prétexte de l'aider, d'avancer par la mer Noire jusqu'à Constantinople; le conseil de fomenter et de protéger l'anarchie en Pologne, d'y faire élire des rois dont la politique russe puisse tirer parti pour se mêler aux affaires de ce pays, afin de s'en rendre maître; d'entretenir avec la Perse une suite de guerres sans fin, pour arriver, à travers cette contrée, jusqu'au commerce de l'Inde; de se mêler à tout prix, par tous les moyens, par la force ou par la ruse, de tous les différends qui pourront survenir entre les puissances de l'Europe. On peut juger par cet aperçu du plan dont il s'agit s'il était habilement imaginé et s'il a été fidèlement suivi.

Une observation qui ne peut échapper aux esprits attentifs, qui met à nu le fond de la politique russe et discrédite complétement tous les semblans dont elle se pare, c'est que la valeur intrinsèque des acquisi-

tions successives de la Russie est souvent au-dessous des énormes sacrifices qu'elles lui coûtent, pour ne pas laisser la conviction qu'elle les considère, en général, comme un moyen, et non comme un but. Le but est plus loin : la Russie sait qu'elle doit marcher long-temps avant de l'atteindre, aussi épargne-t-elle ses ressources et ses efforts. Dans sa lutte contre la Turquie et la Perse, elle a besoin de ménager à la fois ses forces et les inquiétudes des autres puissances. Des prétentions effrontées, une conquête brutale qui tendrait ouvertement à renverser ces deux gouvernemens, épuiseraient à la fois les ressources du vainqueur et celles des vaincus; elles exciteraient d'ailleurs des alarmes universelles, et sans doute de la part des autres États, une résistance franche comme l'attaque. La Russie a donc suivi une marche plus lente, mais plus sûre; elle s'est renfermée dans un système d'empiétemens successifs dont aucun n'était assez important pour rompre ses relations amicales avec les grandes puissances de l'Europe. Quand on examine l'histoire des empiétemens de la Russie, on voit qu'elle a toujours choisi avec habileté le moment où l'Europe était préoccupée et inattentive. Tous ses succès sont des surprises faites aux autres puissances; puis, quand la chose en valait la peine, elle a eu soin de leur faire leur part.

L'hypocrisie de la politique russe commença à faire des dupes dès le règne de Pierre-le-Grand, et Catherine II, la plus fidèle héritière des desseins de Pierre I[er], entra dans une voie qui eût dû éveiller toute l'attention de l'Europe et principalement de ses voisins. Depuis ce temps, intrigues, protections, ami-

tiés feintes, guerres déclarées, tout est mis en usage par la Russie pour gagner du terrain soit sur sa frontière du midi, soit sur celle d'orient, soit sur celle d'occident.

Ce serait un curieux tableau que celui des conquêtes de la puissance russe depuis un siècle, conquêtes fondées principalement sur l'invariable persévérance de son cabinet. Les annales de Turquie, de Pologne et de Suède font foi des odieux moyens employés par cette puissance pour arriver à ses fins. Qu'on n'oublie pas ce fait qui les domine tous, c'est qu'une nation, perdue dans de vastes steppes, et dont le nom était à peine prononcé en Europe vers la fin du dix-septième siècle, s'est depuis lors rendue formidable à tous ses voisins. Vulnérable au nord, à l'occident et au midi, elle a tour à tour écrasé la Suède, la Pologne, la Turquie et la Perse. Toutes les barrières qui protégeaient l'Europe devaient être renversées.

A l'occident cependant l'Europe devait trouver un boulevard contre les envahissemens de la Russie, comme elle en avait trouvé un, dans le dix-septième siècle, contre les Ottomans. La Providence avait placé la belliqueuse Pologne entre l'Europe civilisée et la Russie à moitié barbare, comme une barrière infranchissable pour la dernière, et devant laquelle tous ses efforts devaient venir échouer.

L'Europe occidentale était destinée à voir disparaître cette barrière, salutaire gardienne de la civilisation, contre ces empiétemens de la barbarie. Elle devait la voir disparaître par le concours de ceux-là même qui étaient le plus vivement intéressés à sa conservation; étrange aberration qui devait priver

deux puissances, comparativement faibles à l'égard de la Russie, d'un État intermédiaire, pour les rendre l'une et l'autre, moyennant quelques faibles accroissemens, voisines du colosse qui grandissait d'une manière si effrayante dans le Nord, et qui menaçait de tomber sur elles, comme une avalanche qui écrase tout ce qu'elle rencontre dans sa chute.

La Pologne qui aurait dû trouver des alliés et des défenseurs dans les cours de Vienne et de Berlin, qu'y a-t-elle rencontré?

La cour impériale n'a montré à son égard qu'un égoïsme froid, aussi lâche qu'imprudent, en retour des services que la Pologne lui avait rendus sous le règne de Jean Sobieski. Marie-Thérèse avait été malheureuse dans ses guerres avec le roi de Prusse, elle avait perdu de belles provinces, elle visait à récupérer ailleurs ce que l'épée du grand Frédéric lui avait enlevé de ses Etats héréditaires.

Frédéric II, roi de Prusse, avait la noble ambition d'être roi d'un État qui méritât le nom de royaume. Toute la politique de ce prince est renfermée dans cette idée, à l'accomplissement de laquelle il a constamment sacrifié les principes sacrés de la morale, de la justice et de l'équité.

Il y avait inimitié entre Frédéric II et tous ses voisins, parce qu'il visait à l'agrandir aux dépens de tous indistinctement. Mais il y avait principalement inimitié entre la cour de Berlin et celle de Dresde.

L'éloignement qui s'était établi en 1696 entre ces deux maisons électorales de Brandebourg et de Saxe, loin de se dissiper, prit un caractère de plus en plus prononcé dans le courant du dix-huitième siècle; les

alliances de familles, autrefois si fréquentes entre les maisons de Saxe et de Hohenzollern, cessèrent par suite de la différence des cultes que l'une et l'autre professaient. Ce fut un malheur pour la Pologne qu'après la mort du premier électeur de Saxe, roi de Pologne, le choix de la diète polonaise tombât sur son son fils, qui régna sous le nom d'Auguste III.

Sans compter le règne éphémère de Stanislas Leczinsky, qui occupa le trône de Pologne depuis 1704 jusqu'en 1709, ce royaume fut gouverné pendant soixante-sept ans par des princes de la maison électorale de Saxe.

Que fit cette royauté saxonne pour la Pologne? Quelques historiens rapportent qu'Auguste II, en introduisant à la cour de Varsovie des mœurs et des habitudes nouvelles, ne cessa d'exciter les méfiances; son administration, dit-on, altéra sensiblement ce caractère énergique que les Polonais avaient hérité des Sarmates : sous son règne, la nation, toujours inquiète, se tint sans cesse en défense contre tout projet de réforme; le roi cependant était peu propre à se jeter dans des entreprises aussi hasardées; mais la résolution qu'il prit de maintenir ses troupes saxonnes et les querelles de religion qui survinrent dans la suite entretinrent l'agitation et donnèrent un nouvel aliment à la méfiance et aux habitudes anarchiques.

Le règne de Stanislas Leczinsky, qui fut imposé à la Pologne par les armes victorieuses de Charles XII, roi de Suède, légua des conséquences funestes à la patrie. La Pologne, après avoir été en proie, pendant la guerre du Nord, aux fureurs des étrangers et de

ses propres enfans, fut, de plus, ravagée par la peste et la famine, et la paix n'amena que de nouvelles calamités. Les dissensions religieuses que le roi de Suède avait excitées pendant son séjour dans ce pays survécurent à tous les traités; les jésuites prirent grand soin de les entretenir, et c'est à cette époque que les dissidens se virent contraints, par les persécutions qu'ils essuyèrent, à se constituer en parti politique.

Dès 1717, la diète les dépouilla de leur existence politique; leurs églises furent renversées quelques années après; et les cruautés qu'ils essuyèrent à Thorn en 1724, furent sur le point d'amener une guerre entre la Pologne et la Russie; enfin en 1733, année de la mort d'Auguste II, les dissidens furent solennellement exclus des diètes, de toutes les places élevées et des starosties.

On appelait alors dissidens, en Pologne, les Grecs non unis et les protestans, tant luthériens que calvinistes. La Pologne, de même que la Lithuanie, renfermait, depuis les temps les plus reculés, un grand nombre de Grecs qui persistaient dans le schisme, malgré les efforts que ne cessait de faire le clergé polonais pour les ramener à l'union de l'Église romaine. Le protestantisme s'était introduit dans la Pologne et y avait fait des progrès considérables dans le cours du seizième siècle, et principalement sous le règne du roi Sigismond-Auguste; les nobles attachés à ce culte avaient obtenu à la diète de Wilna, convoquée par ce prince en 1563, la jouissance accordée aux Grecs de toutes les prérogatives de la noblesse et d'être admis, sans distinction, tant aux assemblées de

la diète qu'aux charges et dignités de la république. Ainsi, la liberté du culte et la paix publique leur avaient été garanties de la manière la plus solennelle, tant par les actes de confédération et les *pacta conventa* des rois que par les constitutions du royaume. Mais les catholiques étant depuis devenus les plus forts, leur zèle, animé par le clergé romain et par les jésuites les porta à persécuter ceux qu'ils traitaient d'hétérodoxes.

La mort d'Auguste II, roi de Pologne, arrivée en 1733, occasionna de nouveaux troubles. La nation se prononça pour le choix d'un Polonais; et sous la protection de la France, elle nomma, pour la seconde fois, Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV. Stanislas, s'étant rendu secrètement en Pologne, fut présent à son élection. Le primat et la plus grande partie de la noblesse étant portés pour ce premier prince, il fut élu le 12 septembre 1733.

Mais Auguste de Saxe, fils du feu roi, attira dans son parti la Russie et l'Autriche, en assurant à Biren, favori de l'impératrice Anne, la possession tranquille du duché de Courlande, et à Charles VI sa garantie pour la pragmatique sanction. Une partie de la noblesse polonaise, retirée du champ d'élection et soutenue d'une armée russe, élut l'électeur de Saxe, qu'elle opposa à Stanislas, le protégé de la France, et en faveur de qui devaient pencher les sympathies du cabinet de Berlin.

Les Russes, réunis alors aux troupes saxonnes, s'emparèrent de Varsovie et forcèrent le roi Stanislas à se retirer à Dantzig. Il y fut assiégé par une armée

russe sous les ordres du feld-maréchal Munnich et réduit à chercher son salut dans la fuite.

Auguste III resta maître du terrain; mais cette élection, obtenue à l'aide des baïonnettes russes et saxonnes n'offrant rien de national, ce furent en réalité les cours de Pétersbourg et de Dresde qui donnèrent cette fois un roi à la Pologne.

Le règne d'Auguste III parut n'être que la continuation de celui de son père, en sorte que les germes d'anarchie et de dissolution qui s'étaient précédemment manifestés purent se développer librement et sans obstacle à l'aide de la paix qui succéda aux plus vives agitations (1). « Les grands seigneurs, dit » un historien, encouragés par l'exemple du monar- » que, ne mirent plus de bornes à leurs prodigalités; » ils allèrent porter leur désœuvrement dans toutes » les cours d'Europe, achevant ainsi de détruire ce » qu'il y avait de dignité et de force dans leur carac- » tère; dépravation d'autant plus funeste en ce pays,

(1) «La Pologne, sous le règne d'Auguste III et le ministère du comte de Bruhl, était livrée à une anarchie moins turbulente que celle de la Suède : aussi était-il facile à des hommes tels que les Czartoryski et les Branicky, de suivre leurs projets ambitieux et de former les liaisons de parti dont ils avaient besoin pour se soutenir. On ne voyait plus en Pologne que les apparences trompeuses de la liberté. Incapable de se protéger lui-même, il semblait que ce pays dût trouver du moins les garanties de sa conservation dans l'intérêt que la France et la Turquie devaient y prendre; mais on eût dit que rien ne pouvait détourner de ce malheureux royaume la ruine qui le menaçait. Longtemps les intrigues publiques furent insuffisantes ; une intrigue d'amour s'y joignit ; le jeune Poniatowski, neveu des Czartoryski, introduit par le chevalier Williams, ministre d'Angleterre à Pétersbourg, à la cour de la grande duchesse Catherine, prépara les voies à l'asservissement et à la destruction de sa patrie. » Heeren (*Europ. s. s.*)

» que les grands et la noblesse y formaient à eux » seuls la nation, et que les mœurs et les habitudes » nationales pouvaient seules contrebalancer les gra- » ves inconvéniens de l'anarchie politique. Tout se » détériorait de plus en plus en Pologne, ajoute le » même auteur, bien que l'on s'imaginât que tout » y restait sur l'ancien pied; le moment où l'on sor- » tirait de cet état léthargique n'était cependant pas » éloigné. Cet instant devait être terrible (1). »

Voilà pour l'intérieur.

Quant à la politique extérieure, on ne voit point que la Pologne prît une part active aux affaires générales depuis 1740, époque de l'avénement de Frédéric II au trône de Prusse, jusqu'en 1763, époque de la mort du roi Auguste III. Mais si la Pologne ne s'immisça point dans les querelles entre Frédéric II et Marie-Thérèse, il n'en fut pas de même de son roi, qui, en qualité d'électeur de Saxe, embrassa avec ardeur la cause de la maison d'Autriche, contre celle de Brandebourg. Dans les deux guerres que le roi de Prusse fit à Marie-Thérèse, Dresde fut occupé par les Prussiens, et Frédéric II trouva dans le palais électoral la preuve que les cours d'Autriche, de Russie et de Saxe conspiraient sa ruine (2).

Frédéric II n'était pas de force à pouvoir se venger de la Russie; il dissimula par conséquent son ressentiment à l'égard de la cour de Saint-Péters-

(1) Heeren (*Europaischen staat. systems*, vol. 1er, p. 362).

(2) *Mémoire raisonné sur la conduite des cours de Vienne et de Saxe, et sur les desseins dangereux contre S. M. le roi de Prusse, avec les pièces originales et justificatives qui en fournissent les preuves.* — Berlin, 1756.

bourg; il était disposé à pardonner à Marie-Thérèse, pourvu qu'elle le laissât jouir paisiblement de la Silésie, qu'il lui avait arrachée; la rancune du monarque prussien se concentra donc tout entière sur son voisin l'électeur de Saxe, roi de Pologne, qu'il lui importait peu d'avoir pour ami ou pour ennemi. Frédéric méprisait Auguste III autant qu'un roi guerrier et grand politique est en droit de mépriser un prince entièrement livré à la débauche, aux jouissances matérielles et qui s'abandonne à des profusions extravagantes, bien plus qu'à un luxe vraiment royal. Le monarque prussien qui, comme un soldat, reposait la nuit tout botté et éperonné et prêt à voler au combat, ne pouvait considérer le Sardanapale saxon qui régnait sur les Polonais que comme l'être le plus méprisable qui jamais eût porté une couronne.

Dire jusqu'à quel point le mépris pour le monarque se reporta sur les sujets, dans l'ame véritablement mâle de Frédéric-le-Grand, est certes très difficile. Mais il est incontestable que si pendant les vingt-trois années qui précédèrent l'avénement de l'impératrice Catherine, et pendant lesquelles Frédéric II et Auguste III occupèrent, l'un le trône de Prusse, et l'autre celui de Pologne, le premier eût trouvé dans le monarque polonais un homme digne de commander à une nation belliqueuse, il se serait probablement estimé fort heureux de s'associer aux Polonais pour se venger des Russes et leur faire passer l'envie de venir se mêler désormais dans les guerres de l'Europe centrale.

La Pologne et la Prusse réunies étaient de taille à pouvoir lutter avec la Russie, telle qu'elle était à cette

époque, et l'assistance de la Turquie ne leur eût point manqué dans le Midi.

Mais les boudoirs mystérieux, les ottomanes voluptueuses et les parfums efféminés convenaient mieux au roi de Pologne que la dure des camps et l'odeur de la poudre. Vainement Frédéric II eût-il fait un appel à cette ame amollie; elle était incapable de comprendre le langage d'un roi guerrier, bien moins encore d'y répondre.

Frédéric II voyant qu'il n'avait rien à attendre d'Auguste III, abandonna la Pologne à son sort ; il prévoyait, peut-être, la destinée qui était réservée à ce malheureux pays ; il chercha à se rapprocher de la Russie, bien que la raison d'état dût lui indiquer combien il était dangereux de fournir l'occasion au cabinet de Saint-Pétersbourg d'étendre les frontières de la Vieille-Moscovie du côté de l'Europe civilisée. Nul doute que l'esprit sagace de Frédéric ne démêlât déjà à cette époque ce que ses arrière-neveux ne paraissent point comprendre à l'heure qu'il est, c'est-à-dire, que le voisinage immédiat de la Russie est dangereux pour la monarchie prussienne. Mais pour tenir la Russie à distance il aurait fallu que le grand monarque eût trouvé en temps utile aide, assistance et appui ; il n'eût pu les trouver qu'auprès du cabinet de Varsovie; mais là les habits brodés et les riches tabatières absorbaient exclusivement l'attention du monarque et du comte de Bruhl son favori, et la politique s'éclipsait devant de si futiles occupations.

Ce favori du faible Auguste III ruinait la Saxe par des dépenses dont le récit semble à peine croyable.

« C'était, a dit de lui Frédéric-le-Grand, l'homme » de ce siècle qui avait le plus d'habits, de montres, » de dentelles, de bottes, de souliers et de pantoufles. » César l'aurait rangé dans le nombre de ces têtes si » bien frisées et si bien parfumées qu'il ne craignait » guère. »

Ce qui précède nous donne l'explication de la politique de Frédéric II à l'égard de la Pologne, après l'avénement de Catherine au trône de Russie; le moment d'agir était passé pour lui. Il s'en fallait de beaucoup que Catherine fût une autre Élisabeth. Le monarque prussien fit alors de nécessité vertu, et, pour ne pas se brouiller avec l'impérieuse czarine, il consentira à signer l'acte le plus impolitique que jamais roi de Prusse ait souscrit : le premier traité de partage de la Pologne. Cet acte sera gros d'avenir, et d'un avenir menaçant pour l'Europe entière; et Burke a dit en 1798, en parlant du partage de la Pologne : « On se repentira un jour d'avoir toléré la » consommation de la grande iniquité, et plus que » tous les autres, les états qui y prirent part (1). »

Ce que Louis XIV avait prévu et avait voulu empêcher, Louis XV le laissa faire sans paraître s'en inquiéter le moins du monde; et celui-ci trouvera dans la suite plus d'imitateurs que le grand roi. Depuis cette époque, le gouvernement de France sera toujours imprévoyant ou lâche à l'égard de la Pologne.

(1) Lettre pour les ouvertures de la paix en 1798.

I.

Partage de la Pologne.

L'ambition des cabinets de Vienne, de Pétersbourg et de Berlin devait être singulièrement excitée par l'état d'anarchie qui désolait la Suède, la Pologne et l'empire ottoman vers le milieu du dix-huitième siècle. La Pologne surtout offrait un vaste champ à leur cupidité, et l'impératrice Catherine résolut de la satisfaire à tout prix, en accordant aux cours de Vienne et de Berlin une part minime dans l'immense spoliation qu'elle méditait.

Deux causes particulières, l'affaire du duché de Courlande et la vacance du trône de Pologne, fournirent le prétexte à l'impératrice de prendre une part plus active aux troubles qui désolaient ce pays.

En 1763, le prince Charles de Courlande fut chassé de ce duché, et Biren en prit de nouveau possession. Le 5 octobre de la même année, Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, étant mort, l'impératrice Catherine décida que ce pays recevrait un roi de sa main.

Stanislas Poniatowski, l'ancien favori de Catherine, fut proclamé roi, le 7 septembre 1764. C'était

un homme qui n'apportait au haut rang où la fortune le plaça que le mérite d'avoir été jugé propre par une femme rusée à servir ses projets ambitieux. Après avoir usé de lui en qualité d'amant, elle se proposait de mésuser de lui comme roi, pour parvenir à l'asservissement du pays dont elle venait de lui faire déférer la couronne.

A peu près vers la même époque, Frédéric II conclut un traité d'alliance avec la cour de Pétersbourg. Le maintien de la constitution polonaise fut stipulé dans un article secret; c'était en quelque sorte stipuler expressément que l'anarchie serait entretenue en Pologne, probablement dans le but perfide d'arriver plus tard au démembrement de ce royaume.

Bientôt l'affaire des dissidens présenta à la Russie un nouveau prétexte de s'immiscer dans les affaires de la Pologne. En les protégeant, l'impératrice se forma un parti, et prétendit même n'être armée que pour faire respecter les principes sacrés de la tolérance : nul ne fut dupe de ce langage, et Catherine ne tarda pas à démentir ses propres paroles, en demandant l'égalité politique pour ceux en faveur desquels elle n'avait d'abord désiré que la tolérance.

Les propositions du cabinet russe furent refusées en termes formels en 1766; mais l'année suivante, la diète ayant été convoquée à Varsovie, la force arracha aux députés rassemblés une acceptation des nouvelles lois qui furent proposées, et qui, en même temps qu'elles consacraient les droits des dissidens, perpétuaient aussi, sous la garantie de la Russie, tous les vices dont on accusait à bon droit l'ancienne constitution.

Pour parvenir à cet acte de violence étrangère, il fallait cependant un coup d'éclat; le prince Repnin, l'audacieux agent de Catherine, s'en chargea; les évêques Soltik et Zalusky, les deux Rzewusky, furent enlevés au milieu de la capitale, et allèrent expier en Sibérie leur opposition à la volonté de la czarine.

Le roi Stanislas, cédant toujours à l'influence russe, s'attira bientôt la haine de ses sujets dont il était considéré comme le premier ennemi.

Le désespoir amena des résistances inattendues; une confédération s'organisa à Bar. Préparée par l'évêque Krasinsky, formée au mois de février 1768 par les Pulawsky et le comte Potocky, elle s'occupa sans relâche du soin d'organiser une confédération générale pour parvenir à la déposition du roi Stanislas.

Ce fut dans ces circonstances que les instances des confédérés polonais et l'influence de la France amenèrent la déclaration de guerre que le sultan fit déférer à la Russie le 30 octobre 1768.

Cette guerre, dans laquelle la Turquie ne compta que des défaites et les Russes des succès, devint fatale à la Pologne ; à mesure que la puissance du sultan décroissait celle de la Russie prenait un plus grand développement, et, par là, elle pesait davantage sur la malheureuse Pologne.

La cour de Pétersbourg, pour faire pardonner ses conquêtes aux cabinets de Vienne et de Berlin, leur offrit l'occasion de s'agrandir ; ce fut en 1772 qu'on vit paraître les premiers symptômes de ces transactions iniques qui sont connues dans l'histoire sous le

nom de partage de la Pologne. Frédéric II se montra le plus zélé partisan d'une proposition, dont il est fort difficile de dire qui fut le premier auteur ; l'Autriche y prêta la main sans pudeur, elle qui, environ un siècle auparavant, n'avait dû son salut qu'au valeureux Jean Sobieski et aux enfans de la Pologne.

Toutes deux, la Prusse et l'Autriche, furent aveuglées par leur ambition. Elles croyaient s'agrandir tandis qu'en réalité elles ne faisaient que préparer l'agrandissement de la Russie.

L'acte de spoliation fut consommé le 5 août 1772 malgré les traités antérieurs qui garantissaient à la Pologne ses *droits*, son *intégrité* et ses *possessions* (1).

(1) 1763. — Traité d'alliance offensive et défensive entre la Russie et la Pologne.

La Russie s'engage à ne pas chercher à augmenter les pouvoirs du roi de Pologne, et on lui accorde le droit de protéger les dissidens polonais.

La première de ces clauses avait été demandée par la Russsie, dans l'espoir de maintenir la Pologne dans une agitation continuelle ; la seconde lui assurait le droit d'intervenir chaque fois qu'elle le jugerait convenable.

1763. — Séjour de Catherine à Varsovie. Dans une déclaration datée de Varsovie, la czarine proteste qu'elle ne fait rien, si ce n'est en vertu du droit de voisinage reconnu par toutes les nations.

1764, 24 janvier. — Déclaration du roi de Prusse : « Je promets de » maintenir constamment l'*intégrité* de la Pologne. »

1764, 16 mars. — L'impératrice Marie-Thérèse, dans une note adressée au gouvernement polonais, lui donne l'assurance qu'elle a la ferme intention de maintenir la république dans tous ses droits, prérogatives et *possessions*.

1764, 23 mai. — Le gouvernement polonais reconnaît le ti tr d'impératrice de toutes les Russies, que Catherine s'est donné. L'impératrice, dans sa réponse, garantit solennellement *toutes les possessions* de la Pologne.

1772, 5 août. — Traité de Saint-Pétersbourg pour le partage de la Pologne entre Catherine II, Marie-Thérèse et Frédéric II.

Le traité, dit *premier traité de partage*, assura à la Russie tout le pays situé sur la Dwina et le Dniéper; à l'Autriche, la Galicie et la Ladomirie; à la Prusse la Pologne prussienne (à l'exception de Dantzig et de Thorn) et une partie de la Grande Pologne jusqu'aux bords du Notec. Les trois puissances se garantissent réciproquement leurs conquêtes, et à la Pologne le pays qu'elles ne prenaient pas pour l'instant; car le premier pas étant fait, il n'était pas probable qu'on s'arrêterait en si beau chemin; à la première occasion on reviendrait à la charge.

Le rôle du cabinet de Vienne fut particulièrement odieux à cette occasion. Marie-Thérèse le sentit si bien qu'elle crut devoir s'en excuser auprès de l'ambassadeur de France, et mettre toute l'horreur du forfait sur le compte de l'impératrice de Russie et du *méchant homme* (Frédéric II) qui lui avait volé la Silésie. Il est certain que pour une dévote, Marie-Thérèse faisait là un très vilain métier en se mettant de compagnie avec ces bandits couronnés.

Cependant, on fut loin d'être la dupe de cette ocmédie; car voici un passage d'une lettre du prince de Rohan : « J'ai vu Marie-Thérèse pleurer à chaudes » larmes sur les malheurs des Polonais asservis; mais » cette princesse, consommée dans l'art de cacher sa » pensée, a les larmes à ses ordres. D'une main elle » porte un mouchoir sur ses yeux pour essuyer les » larmes qu'elle répand, de l'autre elle brandit l'épée » qui doit partager la Pologne. »

Dès que chacune des puissances eut occupé militairement la portion de territoire qui lui était échue, on s'empressa d'arracher à la nation un prétendu con-

sentement dans la diète qui fut tenue à Varsovie au mois d'avril 1773; on joignit la dérision à l'injure : on força la Pologne à signer elle-même son arrêt de mort; car un peuple qui est réduit à supporter des actes semblables et qui ne peut refuser de les ratifier est un peuple livré à la proscription.

Voici en quels termes l'historien Muller parle de ce premier acte de spoliation : « Le premier démem-
» brement de la Pologne enleva à ce royaume environ
» cinq millions de sujets et le fit descendre du rang
» qu'il avait jadis occupé parmi les puissances de
» l'Europe. Les vices de sa constitution et l'épuisement
« actuel de ses finances lui ôtent jusqu'à l'espoir d'un
» avenir heureux; son commerce éprouve, de la part
» de la Prusse, des vexations inouies, et les belles
» plaines de la Lithuanie servent aux Russes de quar-
» tiers d'hiver et de places d'exercice. Cependant,
» tant que la Pologne existera comme nation, il est
» possible d'y voir renaître des Piastes, des Jagellon,
» des Sobieski, et la flamme sacrée du patriotisme
» peut se rallumer un jour dans le cœur des Polo-
» nais. » (*Histoire universelle*, liv. 29, chap, 13).

L'Europe resta muette à ce spectacle; ni la France ni l'Angleterre ne firent entendre une voix généreuse, et la Porte se trouva trop heureuse d'obtenir la paix en 1774. Le traité de Kainardgé fut conclu sans l'intervention d'aucune puissance étrangère, et Catherine y dicta ses volontés. Ainsi, à la fin de cette guerre que la Pologne avait provoquée pour abaisser la Russie, cette puissance se trouve avoir fait de tous côtés des conquêtes considérables ; et cette augmentation de forces matérielles n'était rien encore auprès de la

considération et du crédit qu'à l'aide du charlatanisme des philosophes du dix-huitième siècle l'impératrice de Russie venait d'acquérir en Europe.

Catherine, cependant, était loin de vouloir renoncer à l'exercice de son pouvoir dans le reste de la Pologne. La formation d'un conseil permanent, la garantie qu'elle donna au pays pour la confirmation du droit d'élection et du *liberum veto* achevèrent de consolider son autorité par la perpétuation d'un système de gouvernement qui portait en lui-même un germe de dissolution et d'anarchie. Les ministres qu'elle envoya à la cour de Varsovie, après le rappel de Repnin, surent, jusqu'à un certain point aussi, rendre cette domination étrangère moins odieuse, en se conduisant avec plus de modération et de douceur, et en affectant un prétendu respect pour une nationalité qui était condamnée en secret à périr, mais qu'il fallait caresser, endormir jusqu'au dernier moment, pour ne pas pousser au désespoir un peuple qui, tant qu'il était réuni en corps de nation, présentait un aspect formidable.

La guerre éclata de nouveau entre la Russie et la Porte en 1787. Cette guerre dura quatre ans et influa d'une manière funeste sur les destinées de la Pologne. Elle marchait à grands pas vers sa décadence, et les différends qui survinrent dans le cours de la guerre entre la Russie et la Prusse rendirent sa position plus difficile. Elle visait à la neutralité, la sauve-garde des faibles; mais la neutralité lui devint impossible.

Le roi Stanislas, l'esclave de Catherine, favorisait, d'après les ordres de l'impératrice, la conclusion d'une alliance entre la Pologne et la Russie contre la

Turquie. Mais le roi de Prusse, qui, de son côté, commençait à craindre la Russie, déclara aux Polonais qu'il prendrait un semblable traité pour un acte hostile contre lui.

Alors se manifesta une opposition ouverte contre la Russie; et le parti anti-russe se mit sous la protection de la cour de Berlin. Les premiers résultats furent signicatifs. L'abolition de la constitution garantie par la Russie fut décrétée, et la diète y substitua une constitution nouvelle, conforme à l'esprit du siècle.

Le cabinet de Berlin, charmé de ce premier résultat, excitait continuellement les Polonais à s'allier avec lui; il leur garantissait non seulement leurs possessions actuelles, mais leur promettait en outre son assistance contre les étrangers qui voudraient s'immiscer dans leurs affaires intérieures. La crainte de perdre Thorn et Dantzig, que la Prusse convoitait pour compléter ses premières acquisitions aux dépens de la Pologne fut peut-être une des causes qui firent rechercher l'amitié de la cour de Berlin par les Polonais.

Affranchie de la tutelle de la Russie, la Pologne parla un langage digne d'un État souverain et indépendant. La diète refusa le passage aux troupes russes pour aller combattre les Turcs.

Le roi Stanislas fut forcé d'imposer silence à ses prédilections russes; il fut gagné, dit-on, au parti anti-russe, autant du moins qu'il était susceptible de l'être. Peut-être ne se dissimulait-il point à lui-même que son règne tirait vers sa fin, et que cette

nouvelle complication lui serait fatale ainsi qu'à sa patrie.

La nouvelle constitution s'élabora de l'aveu de la Prusse. Elle eut à combattre d'anciens préjugés; et son acceptation ne put avoir lieu que par le triomphe des hommes éclairés sur les partisans d'un ordre de chose vicieux, mais qui flattait l'amour-propre national.

Cette constitution du 3 mai 1791 renfermait les dispositions suivantes : conversion du royaume électif en royaume héréditaire; succession éventuelle et ensuite perpétuelle dévolue à la maison électorale de Saxe; pouvoir exécutif attribué au roi; conservation de la diète divisée en deux chambres, et suppression du *liberum veto;* confirmation de tous les priviléges de la noblesse. Toutefois des concessions importantes faites en faveur des bourgeois y trouvèrent place, en même temps qu'on accordait la protection de la loi aux paysans.

Peu de constitutions ont été reçues avec plus d'enthousiasme. La nation y vit l'aurore et le gage de la liberté; mais le maintien et l'exécution en étaient plus difficiles que la rédaction.

Catherine garda un silence redoutable tant qu'elle eut à soutenir la guerre contre les Turcs; elle comptait d'ailleurs sur l'appui d'un petit nombre de mécontens qui regrettaient l'ancien ordre de choses. Ceux-ci, réunis à Targowitz, se mirent à conspirer le renversement de la constitution nouvelle et le rétablissement de l'ancienne. Ils s'adressèrent à la czarine, se formèrent en confédération et appelèrent les forces russes dans leur malheureuse patrie. La paix

de Jassy laissait les mains libres à Catherine; une armée russe arriva en Pologne (mai 1792).

Peu de semaines suffirent pour détruire ce que le parti anti-russe venait d'accomplir. Le roi Stanislas fut un des premiers à donner le signal de la défection; il adhéra à la confédération anti-nationale qui s'était formée sous les auspices de la Russie à Targowitz. Une résistance courageuse fut suivie d'un armistice et du renversement de la nouvelle constitution.

Alors la Prusse change de langage; le masque tombe; ses forces entrent en Pologne sous prétexte de la répression du jacobinisme (1793). Les Prussiens s'emparent de Dantzig, l'objet constant de la convoitise de la cour de Berlin depuis le premier traité de partage; et bientôt un manifeste commun aux deux puissanees achève de dissiper les doutes sur les intentions des cabinets de Pétersbourg et de Berlin.

Un deuxième partage, une cession violemment extorquée des usurpations de la Russie et de celles de la Prusse réduit la Pologne au tiers de son ancien territoire.

Le reproche de démocratie n'avait pas été mis en avant lors du premier partage; il ne parut qu'au second, pour établir le prétexte qui devait faire considérer la Pologne sous le même jour que le gouvernement révolutionnaire de France.

Il va sans dire que la portion de la Pologne encore épargnée n'en demeura pas moins sous la puissance de la Russie. Une plus étroite alliance laissa à peine à ce débris d'une grande nation l'ombre d'une existence

propre; la force militaire fut désormais le seul pouvoir réel. La capitale même continua d'être occupée par les troupes russes, et leur chef était chargé en même temps des fonctions d'ambassadeur.

Les conditions auxquelles la Pologne conserva cette ombre de nationalité furent les suivantes :

La Russie se réserve pour l'avenir la direction de la guerre; aucune relation avec les autres états ne pourra être établie sans son consentement; la Pologne sera tenue de livrer passage aux troupes russes sur un simple avertissement de la cour de Pétersbourg.

Stanislas régnait encore de nom à Varsovie; mais le souverain réel de la Pologne était le représentant de Catherine, le général Igelstrom son ambassadeur près du monarque polonais.

Quand une nation en est venue à ce degré de servitude, il ne lui reste plus qu'à courber docilement la tête sous le joug ou à courir aux armes pour se délivrer d'une aussi odieuse oppression.

La Pologne trouva dans Kosciuszko un homme capable, comme militaire, d'être le chef d'une révolution fomentée par lui. Cette révolution éclata dans Cracovie (1794) et bientôt aussi dans la capitale, d'où les Russes furent expulsés après une lutte sanglante. Alors s'organisa un nouveau gouvernement; toute l'autorité fut concentrée entre les mains de Kosciuszko; le faible Stanislas ne conserva d'une royauté dont depuis long-temps il s'était montré indigne qu'un vain titre, qui l'abaissa plus que jamais dans l'opinion publique. Les progrès de l'insurrection furent rapides. Les divisions cessèrent à la vue du danger dont la patrie était menacée; les espérances des Polonais,

quoiqu'ils eussent à lutter à la fois contre deux puissans ennemis, s'accrurent encore par le mauvais succès des Prussiens contre Varsovie. Mais la défaite et la prise de Kosciuszko (1) par le général russe Tersen décidèrent du sort de la malheureuse Pologne. Bientôt il ne resta que Varsovie aux Polonais. Ils s'enfermèrent dans ce dernier boulevard de leur nationalité ; et quand Souworow et les Russes se présentèrent sous les murs de la capitale, l'ombre de Jean Sobieski chercha en vain un prince et une armée autrichienne pour défendre ce dernier retranchement de la Pologne contre les Russes, comme lui-même avait jadis sauvé la capitale de l'Autriche de la fureur des Ottomans.

La Pologne expira lorsque le sang des Russes et des Polonais eut rougi les murs de Praga, le 4 novembre 1794. On sonna le glas funèbre de la Polologne ; ce jour-là elle cessa d'exister.

D'après un simple accord entre les cours de Pétersbourg, de Vienne et de Berlin, le consentement des

(1) Le brave Kosciuszko et quelques uns de ses compagnons d'armes et d'infortune furent conduits en Russie, où Catherine leur fit expier dans les cachots leur ardeur belliqueuse et la hardiesse de leur langage. L'un d'eux, le nonce Niemcewicz, avait qualifié un jour l'impératrice de l'épithète, trop bien méritée d'ailleurs, de Messaline du Nord. — Ces martyrs de la cause polonaise gémirent dans les prisons de la czarine jusqu'à sa mort. Un des premiers actes du règne de Paul 1er fut de leur rendre la liberté. On rapporte que l'Empereur se transporta en personne à la prison de Kosciuszko accompagné de ses fils, les grands-ducs Alexandre et Constantin, et qu'en présence de ces jeunes princes, il donna des éloges mérités au patriotisme et à la vaillance de l'illustre Polonais dont il venait briser les fers. Paul 1er accompagna cet acte de justice par un témoignage de sa munificence envers Kosciuszko. C'était réparer noblement les torts de sa mère.

Polonais n'étant pas même jugé nécessaire, on procéda à un troisième partage. L'anéantissement de la Pologne entraîna la réunion de la Courlande, son ancien fief, à l'empire russe. Il ne survécut de la Pologne que son roi. Un ordre de l'impératrice lui enjoignit de venir s'humilier devant elle. Le docile Stanislas ne recula point devant cette nouvelle indignité; il déposa sa couronne aux pieds de la czarine, et vécut à Pétersbourg des aumônes de celle qui l'avait désigné d'avance comme l'instrument dont elle comptait se servir pour anéantir la Pologne.

Tel fut le dénouement de ce grand drame; il fut uniquement l'ouvrage de Catherine, qui seule le préparait depuis trente ans. Si elle sacrifia une part minime de cette immense spoliation à ses complices, c'est parce que, par là, elle les rendit solidaires du crime et des embarras politiques qui devaient en résulter pour les trois cours copartageantes.

L'occident de l'Europe ne s'émut point de la chute de la Pologne. La France, qui ne songeait elle-même qu'à s'agrandir aux dépens de ses voisins, ne pouvait blâmer une politique dont elle donnait l'exemple la première, et l'Angleterre, trop exclusivement occupée de sa lutte contre la France, n'était pas dans une position à pouvoir se brouiller avec ses alliés sur le continent, au risque d'avoir seule à combattre le colosse de la république française.

Il fallut les grands événemens qui bouleversèrent l'Europe depuis 1795 jusqu'à l'année mémorable qui amena les armées françaises, conduites par Napoléon, sur les terres de l'ancienne république de Pologne, pour qu'on pût songer qu'il existait encore un avenir

pour ce malheureux pays. A cette époque plus d'un cœur polonais s'ouvrit à l'espérance. Parmi ceux qui jouissaient de la faveur de l'empereur Alexandre, il y en eut qui crurent devoir s'éloigner de la personne de l'autocrate pour pouvoir se consacrer entièrement au rétablissement de leur patrie. Tel entre autres le prince Adam Czartoryski, qui quitta le ministère des affaires étrangères en Russie à l'époque où la guerre entre la Russie et la France était inévitable, en 1806. Dans sa première jeunesse, le prince Czartoryski avait donné des gages de sa valeur et de son amour pour la patrie, alors que Kosciuszko se défendit avec tant de courage contre les trois puissances qui envahirent la Pologne. Après le criminel démembrement de sa patrie, Czartoryski devenu sujet russe, se rendit à Pétersbourg dans le but d'étudier le gouvernement sous lequel il était condamné à vivre. L'empereur Alexandre eut occasion de voir souvent le prince, et, enchanté de la noblesse et de la loyauté de son caractère, il rechercha son amitié. Animé du désir de travailler au bien-être de sa patrie, Czartoryski fit goûter, dit-on, à l'empereur Alexandre l'idée de rétablir sur l'ancien pied le royaume de Pologne, et d'unir les deux couronnes par des nœuds indissolubles. C'est à cette seule considération que Czartoryski accepta en Russie l'emploi de secrétaire d'état des affaires étrangères; mais les désastres d'Austerlitz vinrent mettre obstacle à l'accomplissement du projet d'Alexandre. Napoléon se présenta alors comme le restaurateur de l'indépendance polonaise, et dès-lors Czartoryski quitta les fonctions qu'il remplissait dans un cabinet dont les intérêts étaient en opposition avec

ceux de sa patrie. En même temps le général Kniazewicz refusait d'acepter le commandement d'une armée lithuanienne que lui offrait Alexandre, alléguant pour motif de son refus « qu'il était im-
» possible que S. M. eût de lui une assez mauvaise
» opinion pour le croire capable de conduire ses
» compatriotes contre ses compatriotes. » Il ajouta :
» qu'il ne pourrait accepter un commandement que
» dans un système qui aurait pour objet l'indépen-
» dance de la Pologne (1). »

(1) *Histoire de France*, par M. Bignon, tom. 5, p. 355. Après l'entière destruction de sa patrie, le général Kniazewicz entra au service de la république française, et commanda une légion polonaise qui prit part à la guerre, d'abord sur le Rhin et ensuite en Italie. Cette légion fit partie de l'armée qui prit possession du royaume de Naples. Le général Kniazewicz resta au service de la république française jusqu'à la paix de Lunéville, en 1799. Ce fut à peu près vers cette époque qu'il donna sa démission et alla s'établir dans la Pologne russe.

II.

Duché de Varsovie. — 1807-1812.

Quand un homme a acquis un immense pouvoir qui le met à même de réparer une grande iniquité politique, et qu'il néglige de le faire, on peut à bon droit douter de la justice et de la moralité de cet homme. Mais si la réparation de cette iniquité lui était imposée plus encore dans son propre intérêt que sous le point de vue de la justice et de la moralité, ne peut-on pas dire alors que cet homme est essentiellement mal avisé ?

Napoléon aurait pu reconstituer la Pologne s'il l'eût voulu. En ne le faisant point, il a failli à la morale, il a failli en politique, il a failli au bon sens, il a compromis ses intérêts. Il en a été puni.

Après la campagne de 1807, la Prusse, la Russie et l'Autriche étaient aux abois (1) ; il ne leur restait

(1) La bataille de Friedland ne fut pas moins décisive que celle d'Austerlitz et d'Iéna. Nous citerons à cette occasion l'opinion d'un témoin dont on ne contestera pas le talent comme militaire et comme observateur, et qui était à même d'être bien informé ; lord Hutchinson, qui se trouvait à cette époque auprès de l'Empereur de Russie, a assuré dans la chambre des pairs qu'en repassant le Niemen les Russes se trouvaient avoir perdu 40,000 hommes outre 20 généraux et 1,848 officiers tués ou blessés.

plus qu'à recevoir la loi de Napoléon. Le vainqueur dicta ses volontés à Tilsitt. Un mot de sa part eût suffi pour faire renaître la Pologne, pour faire disparaître jusqu'au dernier vestige de cet odieux partage et pour se donner dans l'orient de l'Europe une nation amie, un allié fidèle, une population guerrière, chevaleresque, dévouée, de vingt millions d'habitans, qui eût été son principal point d'appui contre les nombreux ennemis qu'il s'était faits soit à Saint-Pétersbourg, soit à Vienne, soit à Berlin. La Pologne, l'antique Pologne bien entendu, placée entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, et forte de la puissante alliance de l'empire français, eût tenu en échec et dans de perpétuelles alarmes ces trois puissances rivales de la France. Dans ce cas, Napoléon n'eût probablement pas été obligé d'aller plus tard à Moscou pour n'y trouver que le tombeau de sa gloire et de sa fortune.

Au lieu de cela, qu'a fait Napoléon en 1807? Lui qui a tant osé, il n'a pas osé rétablir le nom même de la Pologne; il s'est contenté de créer un petit duché de Varsovie, et il en a donné la souveraineté à la maison de Saxe, princes paisibles, peu guerriers et dominés par un double intérêt, l'intérêt saxon et celui du nouvel état créé en leur faveur. Un soldat comme Murat ou Eugène Beauharnais eût mille fois mieux convenu aux belliqueux Polonais.

C'était donc trop ou trop peu. La Pologne était bien loin de se croire reconstituée comme nation par cette misérable création d'un duché auquel même on refusa le nom de Pologne, comme si on eût craint

de tirer ce beau nom de l'oubli et de le remettre en honneur parmi les nations.

Mais alors, comme vers la fin du dix-huitième siècle, la Pologne fut sacrifiée à l'ambition de son plus redoutable ennemi, la Russie. Ceux même qui, panégyristes de Napoléon, ont voulu le justifier d'une accusation portée contre lui par les cœurs généreux et par les intelligences politiques ont prêté des armes contre lui et fourni les preuves de cette condescendance aux désirs de l'empereur de Russie. Dans son *Histoire de France*, M. Bignon, rappelant l'enthousiasme qui accueillit Napoléon lors de son arrivée à Posen et l'espoir qui se ralluma soudainement dans le cœur des Polonais, reconnaît en même temps que les circonstances étaient plus favorables que dans les années précédentes; puis il ajoute :

« Cependant l'empereur s'abstint de prendre avec » ce pays des engagemens prématurés et téméraires. » Un bulletin du 1er décembre (le 36e) renfermait les » deux paragraphes suivans :

« L'amour de la patrie et le sentiment national » est non seulement conservé en entier dans le cœur » du peuple, mais il a été retrempé par le malheur. » Sa première passion, son premier désir est de rede- » venir nation. Les plus riches sortent de leurs châ- » teaux pour venir demander à grands cris le réta- » blissement de la nation, et offrir leurs enfans, leur » fortune, leur influence. Ce spectacle est vraiment » touchant. Déjà ils ont partout repris leur ancien » costume, leurs anciennes habitudes.

» Le trône de Pologne se rétablira-t-il, et cette » nation reprendra-t-elle son existence et son indé-

» pendance ? Du fond du tombeau renaîtra-t-elle à » la vie ? Dieu seul qui tient dans ses mains les com- » binaisons de tous les événemens, est l'arbitre de ce » grand problème politique ; mais, certes il n'y eut » jamais d'événement plus mémorable, plus digne » d'intérêt. »

Dans ces paroles il est facile de reconnaître un homme qui réveille chez un peuple dont il veut se faire un appui le sentiment de la nationalité et de l'indépendance, mais qui, cependant, ne veut pas s'engager vis-à-vis de lui. Comme le dit M. Bignon, c'était alors pour ne pas s'aliéner la cour de Vienne.

M. Bignon dit que le rôle du cabinet de Vienne était celui d'un ennemi caché qui se tient en mesure d'agir pour l'hypothèse d'une occasion favorable, et qui, sous toutes les formes, même sous le nom de médiateur, n'aura d'autre objet que de nuire à la France.

Ce cabinet avait pris de l'ombrage des proclamations du général Dombrowski, bien que ces proclamations ne s'adressassent qu'à la Pologne prussienne.

Ce fut donc pour ne pas indisposer la cour de Vienne et l'éloigner de l'idée de se joindre à la Prusse, et à la Russie que Napoléon apporta jusque dans les mesures qui paraissaient les plus favorables, des précautions minutieuses. « A l'entrée des » Français à Varsovie, dit M. Bignon, en approuvant » qu'on y formât une administration composée de Po- » lonais, Napoléon recommanda de n'y admettre que » des Polonais appartenant à cette province, pour ne

» point donner à cette administration la forme d'un » gouvernement de Pologne.

» Bientôt il fera un pas de plus, il établira un *gou-* » *vernement provisoire* à Varsovie, mais sans tromper » la nation polonaise par des promesses qu'il pour- » rait n'être pas maître de remplir, et l'article 1er du » décret d'organisation (en date du 14 janvier 1807) » portera que ce gouvernement est établi jusqu'à ce » que le sort de la *Pologne prussienne* ait été fixé par » la paix définitive. Il n'avait droit effectivement de » parler ainsi que de la partie de cet ancien royaume » qui était occupé par ses troupes. Les Polonais, » choisis par l'Empereur pour composer le gouver- » nement provisoire, étaient de grands citoyens jus- » tement chers à leurs compatriotes, et dont la France » même doit aimer à conserver le souvenir. C'étaient » le maréchal Malachowski, Gutakowski, Stanislas Po- » tocki, Wibicki, Dzialinski, Bilinski et Sobolewski.

» Mais en même temps, ajoute l'auteur de l'*Histoire* » *de France*, que l'Empereur était avare de promesses » pour l'avenir, il montrait au pays une extrême bien- » veillance, et la prouvait par des actes conformes à » son langage. (1) »

Voici en quels termes M. Bignon décrit l'effet produit par la présence de Napoléon dans l'ancienne capitale de la Pologne : « Napoléon était arrivé le 19 dé- « cembre à Varsovie. Quiconque sait apprécier la » douleur d'une nation indignement asservie, qui- » conque connaît particulièrement l'esprit patriotique » des Polonais se figurera sans peine quel enthou-

(1) Tom. 6, p. 92.

» siasme dut éclater parmi eux à l'aspect des aigles
» françaises chassant devant elles les aigles russes et
» prusiennes (t. 6, p. 110). »

Le traité de Tilsitt vint cependant révéler une cruelle vérité aux Polonais ; c'est-à-dire que Napoléon les abannonnait, et à qui ? à Alexandre ; dans quel but ? au désir de s'attacher l'empereur de Russie.

M. Bignon nous apprend la pensée dominante des traités de Tilsitt : « La Russie a cessé de combattre
» Napoléon ; il faut qu'elle combatte pour lui ; qu'elle
» combatte l'Angleterre, sinon par des armées, du
» moins par des mesures qui lui ferment l'accès du
» continent. C'est donc sur l'esprit, sur la volonté
» d'Alexandre qu'il est essentiel d'agir. Peut-être la
» politique bien entendue de ce prince serait de rester
» neutre ; c'est un rôle actif que Napoléon veut lui
» faire prendre, et la conquête d'un secours aussi im-
» portant n'est pas de celles qui puissent se faire sans
» quelques sacrifices. » Et le même auteur ajoute :
« Ceux auxquels se prête Napoléon sont-ils dispro-
» portionnés à l'intérêt du but qu'il se propose ? Toute
» la question du traité d'alliance de Tilsitt est là(1). »
Ainsi après avoir sacrifié la Pologne à l'Autriche, il va la sacrifier à la Russie.

Les sacrifices que Napoléon fit au désir de s'assurer de l'alliance du cabinet de Pétersbourg sont immenses, c'est-à-dire qu'il sacrifia à ce vœu chimérique tous les peuples qui avaient été anciennement les alliés de la France, parce que ces peuples avaient le

(1) *Histoire de France*, tom. 6, p. 352.

malheur d'être les voisins de la Russie, et que le cabinet de Pétersbourg nourrissait en secret le dessein de s'agrandir à leurs dépens.

La création du misérable petit duché de Varsovie paraît aux yeux de l'historien de Napoléon une espèce d'effort gigantesque.

Cependant d'autres écrivains y ont vu ce que c'était réellement, une demi-mesure (1) qui n'était bonne, tout au plus, qu'à exciter le susceptibilité des cours de Vienne et de Pétersbourg (2) sans donner à la France dans l'orient un appui efficace. C'est là le caractère véritable de la politique adoptée par Napoléon à l'égard de la Pologne, et lui-même reconnaîtra plus tard la faute qu'il a commise. Quelle assistance la France n'eût-elle pas pu espérer de la coopération d'une population de vingt millions de Polonais qui lui eussent été redevables de leur résurrection parmi les peuples de l'Europe? Napoléon se serait créé de cette manière une autre France dans l'orient de l'Europe. Peut-être toutes ces vérités ont-elles apparu à l'esprit de Napoléon à la veille d'entreprendre sa campagne contre la Russie en 1812 ; mais en 1807, il était sous le charme d'une l'illusion, celle de s'attacher l'empereur Alexandre, et celui-ci, comédien consommé, loin de donner dans un piége, puisqu'il

(1) Le vénérable général polonais de Kniazewicz considère la création du duché de Varsovie comme un événement accidentel, et plutôt comme une récompense pour les sacrifices faits par les Polonais en 1806.

(2) « Pour rassurer la Russie à l'égard de l'avenir de ce duché (de » Varsovie), l'Empereur Napoléon a déclaré à la députation polonaise » qu'il fallait renoncer à toute idée du rétablissement de la Pologne et » à tout envoi d'émissaires pour inquiéter la Galicie ou les provinces » russes. » (*Histoire de France*, par M. Bignon, tom. 7, p. 414.)

sut en tirer d'immenses avantages, s'attacha, en jouant l'homme subjugué par le génie de l'empereur des Français (1), à épaissir le voile qui couvrait alors les yeux de Napoléon.

En quittant Tilsitt, l'empereur Napoléon passa par Posen et arrriva à Dresde. « Fondateur du duché de » Varsovie, c'était à Napoléon d'en être le premier » législateur, » dit M. Bignon. Le 22 juillet 1807, il approuva le projet de statut constitutionnel qui lui fut présenté par une commission d'illustres Polonais réunie auprès du roi de Saxe.

La couronne ducale est déclarée héréditaire dans la personne du roi de Saxe et de ses descendans. Le roi exerce, dans leur plénitude, les fonctions du pouvoir exécutif et il a l'initiative des lois ; il se fait répésenter par un vice-roi ou par un président du conseil des ministres.

Ainsi qu'en France, il existe un conseil d'état qui est une des parties les plus actives du gouvernement. Ce conseil rédige les projets de lois de finances et autres qui doivent être présentés à la diète générale.

La diète générale est formée de deux chambres, celle du sénat et celle des nonces. Le sénat se compose de dix-huit membres, six évêques, six palatins,

(1) Quand Alexandre a dépouillé le roi de Suède de la Finlande il en rapporte le bienfait à l'Empereur Napoléon, dont il a, dit-il, suivi les conseils, *en se défaisant de l'ennemi géographique*. Plus tard, Alexandre prétend que Constantinople ne serait pour la Russie qu'une ville de province, à l'extrémité de l'Empire ; *que la géographie la lui donnait*, et que les Dardanelles sont la clé de sa maison. « Si c'est » l'Empereur Napoléon, dit M. Bignon, qui a enseigné à l'Empereur » Alexandre à faire ainsi de la géographie un instrument de conquête, » la leçon n'a pas été perdue. L'élève était digne du maître. » (Dans une note du 7e vol., p. 426.)

six castellans; la chambre des nonces de soixante nonces nommés par les diétines ou assemblées des nobles et de quarante députés des villes. Les chambres nomment des commissions pour examiner les projets qui leur sont soumis. La discussion est soutenue, pour le gouvernement, par les conseillers d'état, et, pour chaque chambre, par les membres de ses commissions.

Le simulacre du gouvernement représentatif, établi sur les frontières de la Russie et de l'Autriche, devait être un grief de plus pour les cours de Vienne et de Pétersbourg. On dirait qu'en créant le duché de Varsovie, Napoléon ait pris à tâche de déplaire à tout le monde : à la Prusse qu'il dépouille de ses provinces; à la Russie et à l'Autriche qu'il inquiète; aux Polonais qui ne voient dans la création de ce petit état qu'une espèce de dérision. Le peuple polonais avait le sentiment de sa force, de sa dignité, de son bon droit, et il avait l'intime conviction que si Napoléon eût voulu faire un appel à toutes les populations de l'ancienne Pologne, elles se seraient levées comme un seul homme, et qu'à l'aide des armées françaises les Polonais eussent été assez forts pour reconquérir leur indépendance. Le doute qui s'était élevé dans l'esprit de Napoléon, à cet égard, devait être un sujet de mortification pour les Polonais, humiliés d'ailleurs qu'on allât jusqu'à refuser à cette petite fraction de la Pologne, sur laquelle luisait le soleil de l'indépendance, le beau nom, l'antique nom de POLOGNE.

Les mêmes appréhensions qui dominèrent l'empereur Napoléon avant et à la conclusion de la paix de

Tilsitt se reproduisirent à l'occasion de sa glorieuse campagne contre l'Autriche, en 1809.

Rien, en effet, n'eût été plus facile à cette époque que de dépouiller l'empereur d'Autriche de la Galicie, pour la réunir au duché de Varsovie; mais là encore les exigences du cabinet de Pétersbourg, qui n'était qu'un allié tiède, et d'autant plus tiède que déjà l'empereur Napoléon s'était mis sur les bras la question d'Espagne, là, encore une fois, dis-je, les exigences de l'empereur Alexandre triomphèrent.

Dans cette campagne de 1809 on vit des Russes et des Polonais coopérant au même but; l'abaissement de l'Autriche. Mais peut-on douter un instant que ce qu'ils eussent désiré avec le plus d'ardeur ne fût d'en venir aux mains entre eux? La présence seule des Français contenait ces antipathies nationales, qui s'émerveillaient de pouvoir se trouver sur un champ de bataille sans tirer la glaive l'une contre l'autre.

La journée de Wagram ayant décidé du sort de l'Autriche, la cour de Vienne demanda la paix, et l'obtint, à des conditions onéreuses.

Au nombre des cessions de territoires auxquelles l'Autriche dut souscrire pour obtenir la paix on compte une partie de la Galicie. Sur cette cession la Russie obtint une population de quatre cent mille ames, et le duché de Varsovie une population de quinze cent mille environ. Le territoire destiné à la Russie devait être pris dans la partie la plus orientale de la Galicie ancienne, outre toute la Galicie occidentale ou Galicie nouvelle; le duché acquérait dans la partie orientale le cercle de Zamosc, avec la place de ce nom, et le district de Podgorze, sur la

rive droite de la Vistule pour former le rayon de Cracovie.

« Aussitôt que les bases de la paix avaient été con-
» venues, dit M. Bignon, mais avant la signature du
» traité, Napoléon avait écrit à l'empereur Alexandre
» pour le préparer à voir sans trop d'humeur les ar-
» rangemens relatifs à la Galicie : *La plus grande par-*
» *tie du royaume,* lui disait-il (10 octobre 1809), *ne*
» *changera point de maître, et j'ai ménagé vos inté-*
» *rêts comme vous l'eussiez fait vous-même ; la pros-*
» *périté et le bien-être du duché de Varsovie demandent*
» *que Votre Majesté le voie d'un œil favorable...*

» L'empereur Alexandre n'était nullement disposé
» à le voir ainsi, ajoute M. Bignon, et la lettre de Na-
» poléon ne le fit pas revenir à d'autres sentimens (1) ».
L'humeur du czar éclata à cette occasion d'une manière visible ; il donna à entendre à l'ambassadeur de France à Pétersbourg qu'il aurait peut-être fait plus sagement de suivre les avis de ceux qui eussent désiré qu'au début de cette guerre il se fût joint à l'Autriche : « Puis, témoignant qu'il se trouvait mal ré-
» compensé d'avoir remis ses intérêts aux mains de
» l'empereur Napoléon, il interrompit les explica-
» tions que voulait lui donner l'ambassadeur et le
» congédia. »

« Une acquisition de quatre cent mille habitans en
» Galicie était après tout, dit M. Bignon, une assez
» belle récompense pour l'équivoque secours que la
» France avait reçu de l'empereur de Russie (2) ».

Mais l'humeur de ce prince provenait principale-

(1) Bignon, t. 8, p. 386.
(2) Bignon, t. 8, p. 387.

ment de l'agrandissement que venait de recevoir le duché de Varsovie. La cour de Pétersbourg y voyait un acheminement vers le rétablissement de la Pologne ; rien n'était capable de calmer ses inquiétudes à cet égard. « Moi-même, disait M. de Romanzof, plu-
» tôt que de consentir au rétablissement de la Polo-
» gne, je conseillerais à l'empereur de tout risquer,
» de tout sacrifier. On se trompe en Europe sur ce
» pays-ci. On croit qu'un czar peut tout faire ; un
» czar doit ménager toutes les opinions. Catherine
» elle-même les *cajolait toutes, même celle des vieilles*
» femmes ; c'est elle qui me l'a dit (1). »

Napoléon, qui à cette époque était au début de sa carrière d'embarras, qui rencontrait d'immenses difficultés en Espagne, qui avait engagé sa lutte avec Rome par l'arrestation du pape, et qui ne voyait pas sans inquiétude les Anglais établis dans l'île de Walcheren, Napoléon, dis-je, chercha par mille voies à adoucir l'humeur de l'empereur Alexandre.

« Tout en désirant accroître la consistance du
» duché de Varsovie, dit M. Bignon, il avait
» vivement à cœur de ne point blesser d'une ma-
» nière trop sensible l'empereur Alexandre. Ce sen-
» timent éclate dans toute sa correspondance. Sans
» cesse il répète que, dans aucun cas, il ne veut se
» brouiller avec la Russie ; mais il veut que l'on tâ-
» che d'amener cette puissance à ne point prendre
» en mauvaise part des arrangemens qui, selon lui,
» n'ont rien d'inquiétant pour elle. Il se montre dis-

(1) Bignon, t. 8, p. 385 (dans une note).

» posé à toutes les mesures propres à faire entière-
» ment disparaître les inconvéniens remarqués de-
» puis la paix de Tilsitt : *Vous êtes autorisé*, dit-il à
» son ambassadeur, *à donner toutes les sûretés conve-*
» *nables*. Il indique quelques uns des moyens qu'on
» pourrait adopter dans ce but. Il explique d'ail-
» leurs l'ensemble du traité de manière à établir que
» la Russie n'est pas fondée à se plaindre. La France
» s'est principalement occupée de ses alliés, la Rus-
» sie et les princes de la confédération du Rhin ;
» elle s'est peu occupée d'elle-même. La part de la
» Russie est dans le rapport d'un à quatre ; une po-
» pulation de quatre cent mille ames, sur un terri-
» toire parfaitement à sa convenance, n'est pas un
» si mauvais partage. C'est la disposition seule où
» était l'Autriche de se défaire de la Galicie occi-
» dentale qui a valu le gros lot (1) au roi de
» Saxe. »

Le but de la cour de Vienne était atteint ; elle avait prévu qu'en cédant une partie de la Galicie, il en résulterait nécessairement des difficultés entre les cabinets des Tuileries et de Pétersbourg. Cette dernière cour était d'ailleurs intéressée à ce que l'Autriche ne fût pas dépouillée de la totalité de ses usurpations sur la Pologne. Toutes les fois que la Russie n'a pas réussi à s'emparer elle-même de la Pologne, elle a toujours tâché de rendre ses voisins complices de ses brigandages. C'est ainsi que l'Autriche et la Prusse, entraînées par la Russie, ont eu leur part. Si la Russie et la Prusse avaient seules

(1) Expression d'une lettre de l'Empereur.— Bignon, t. 8, p. 389.

partagé la Pologne, l'Autriche aurait été libre et se serait déclarée hautement contre le partage; mais, complice comme les autres, elle suit une politique commune.

« Indépendamment de ces justifications auxquelles
» il se livrait lui-même, dit M. Bignon, Napoléon
» recommandait à M. de Champagny de ne rien né-
» gliger pour convaincre l'empereur Alexandre,
» d'une part, que la paix n'avait pas été possible à
» des conditions différentes, et, d'autre part, qu'on
» était prêt à donner à la Russie toute sécurité contre
» les périls éventuels qui causaient ses terreurs. En
» conséquence, sur ces entrefaites, ce ministre ayant
» reçu de M. de Romanzof une lettre qui lui annon-
» çait la signature de la paix entre la Russie et la
» Suède (1), profita de la réponse qu'il devait à cette
» notification pour donner, à la déférence de l'em-
» pereur Napoléon sur les désirs de la Russie, des
» développemens très étendus et même d'une telle
» nature qu'il semble douteux que Napoléon eût pu,
» s'ils lui eussent été soumis, en approuver dans toute
» sa plénitude, sinon l'esprit, du moins l'expres-
» sion...... »

« Tout ce qui pourra tranquilliser la Russie, dit le
» ministre, aura l'assentiment de l'empereur Napo-
» léon. Il est disposé à concourir avec l'empereur
» Alexandre à effacer tous les anciens souvenirs.
» Enfin, *Sa Majesté approuve que le nom de Pologne*
» *et de Polonais disparaisse non seulement de toute*

(1) Il est nécessaire de faire observer ici que par cette paix la Suède était dépouillée de la Finlande.

» *transaction politique, mais même de l'histoire* (1). »
C'est une plume française qui a tracé ces lignes! C'était là plus que de la faiblesse, plus que de la condescendance, plus que de la maladresse; c'était, pour tout dire, de la platitude.

Et ceci s'écrivait au comte de Romanzof par le ministre de Napoléon, peu de semaines avant l'ouverture du corps législatif (2), où l'empereur annonça en personne à la France et à l'Europe une immense concession au cabinet de Pétersbourg :

« Mon ami et allié l'empereur de Russie a réuni à
» son vaste empire la Finlande, la Moldavie, la Vala-
» chie et un district de la Galicie. Je ne suis jaloux
» de rien de ce qui peut arriver de bien à cet empire;
» mes sentimens pour son illustre souverain sont
» d'accord avec ma politique. »

M. Bignon fait à cette occasion la réflexion suivante :

« La reconnaissance de la possession de la Molda-
» vie et de la Valachie par l'empereur Alexandre
» n'avait jusqu'alors existé que dans la convention
» secrète d'Erfurth. Aujourd'hui, c'est à la face de
» l'Europe que la proclame Napoléon. »

Peut-on s'étonner qu'à Pétersbourg l'on ait pris à la lettre la phrase si inconcevablement explicite de M. de Champagny à M. de Romanzof?

« L'ambassadeur de France à Pétersbourg et le chan-
» celier comte de Romanzof, dit M. Bignon, s'enten-
» dront à merveille, et trop bien même au gré de

(1) Bignon, t. 8, p. 390. — La lettre de M. de Champagny est du 20 octobre 1809.

(2) La cérémonie eut lieu le 3 décembre 1809.

» Napoléon ; mais celui-ci n'approuvera pas dans sa
» plénitude l'œuvre de son ambassadeur (1). »

Le commencement de l'année 1810 fut signalé par une double négociation entre les cabinets des Tuileries et de Pétersbourg, l'une relative au mariage de Napoléon avec une grande-duchesse de Russie, l'autre relative à la question polonaise.

La première échoua, et l'empereur posa la couronne impériale sur la tête d'une archiduchesse d'Autriche. Le résultat de la négociation relative à la Pologne ne fut pas plus heureux.

La cour de Pétersbourg, enflée par le nombre des concessions que déjà lui avait faites Napoléon, dans l'espoir de lier étroitement l'empereur Alexandre à son système, ne mit, cette fois-ci, plus de bornes à ses exigences.

« Nous voici arrivés au point délicat qui doit altérer la bonne harmonie entre les deux empereurs,
» dit M. Bignon. L'amour-propre, l'orgueil joueront,
» de part et d'autre, un grand rôle dans les débats.
» L'influence de la passion y dominera beaucoup
» plus que la volonté réelle des deux princes. Longtemps la querelle roulera sur des mots, et le malentendu sur les mots amènera par degrés le
» malentendu sur les choses. — On a vu, ajoute le
» même auteur, que les cabinets de Paris et de Pétersbourg étaient d'accord sur les bases d'une convention à conclure pour tranquilliser la Russie à
» l'égard de la Pologne... Sur le principe, pas de
» difficultés ; c'est sur la rédaction qu'on ne pourra
» s'entendre (2). »

(1) *Histoire de France*, t. 9, p. 102. (2) *Ibid.*, p. 101.

» Une dépêche du duc de Cadore, en date du 7 no-
» vembre 1809, avait autorisé le duc de Vicence à
» entrer en négociations sur les bases indiquées, et
» même à conclure une convention sur ces bases.
» En conséquence de cette autorisation, une conven-
» tion fut signée le 4 janvier 1810 (23 décembre
» 1809).

» Pour être en état de suivre l'importante contro-
» verse qui va s'ouvrir, dit M. Bignon, il est nécessaire
» de bien connaître le texte de la convention; le voici :

» ART. 1er. — Le royaume de Pologne ne sera ja-
» mais rétabli.

» ART. 2. — Les hautes parties s'engagent à veiller
» à ce que la dénomination de Pologne ne s'appli-
» que jamais à aucune des parties qui ont précé-
» demment constitué ce royaume, et disparaisse
» pour toujours de tout acte officiel et public.

» ART. 3. — Les ordres de chevalerie qui appar-
» tiennent à l'ancienne Pologne seront abolis, sans
» pouvoir être jamais rétablis.

» ART. 4. — Les Polonais sujets de la Russie ne
» pourront être admis au service du roi de Saxe (et
» réciproquement).

» ART. 5. — Il est établi, comme principe fixe et
» inaltérable, que le duché de Varsovie ne pourra, à
» l'avenir, obtenir aucune extension territoriale prise
» sur l'une des parties qui composaient l'ancien
» royaume de Pologne.

» ART. 6. — Il ne sera plus reconnu de sujets
» mixtes.

» ART. 7. — La France obtiendra l'accession du
» roi de Saxe.

» Art. 8. — La présente convention sera ratifiée » dans l'espace de cinquante jours (1). »

Cette convention n'était que le développement du fameux passage de la lettre de M. de Champagny au comte de Romanzof, du 20 octobre 1809. Aussi le duc de Vicence ne fit-il aucune difficulté de la signer, croyant agir dans l'esprit de sa cour.

» L'ardeur avec laquelle la Russie avait pressé la » signature de cette convention, dit M. Bignon, an- » nonce assez quel prix elle attache à emporter, dans » un moment favorable, cette large et décisive ga- » rantie. On ne peut, en effet, qu'admirer l'étendue » et l'énergie des engagemens demandés à Napoléon, » et l'ingénieuse sagacité qui n'a laissé aucune chance » contraire en dehors de sa prévoyance. Aussi l'em- » pereur Alexandre montra-t-il une extrême joie de la » conclusion de cet acte, et il l'exprimait de la ma- » nière la plus chaleureuse :—*Ce n'est pas seulement,* » répétait-il, *vers votre nation que me portent mes* » *goûts, mes opinions et mes vœux, c'est vers le grand* » *homme... Comme tout le monde, j'admire sa gloire,* » *son génie. Comme souverain et son ami, je forme* » *d'autres vœux qui doivent lui prouver ma volonté,* » *et mes vœux sont pour ce qui peut asseoir et perpé-* » *tuer sa dynastie* (2).

Cette dernière phrase s'applique évidemment à la négociation relative à l'union d'une grande-duchesse avec Napoléon, projet qui n'était pas encore abandonné, bien que les lenteurs de la cour de Pétersbourg

(1) Bignon, t. 9, p. 102.
(2) Bignon, t. 9, p. 104.

pour terminer cette affaire commençassent à impatienter l'empereur.

« En adressant cette convention à Paris, dit M. Bi-
» gnon, le duc de Vicence semblait en attendre l'im-
» médiate ratification. Ce fut vers le 20 janvier que
» cet envoi parvint à Napoléon.

» Lorsqu'il prit connaissance de la convention si-
» gnée par son ambassadeur, cette pièce ne le satis-
» fit pas, non qu'il n'en approuvât la substance, mais
» sa forme le blessait sous plusieurs rapports. Ses
» premières observations furent que l'on aurait pu
» arriver au même but en ménageant un peu plus sa
» dignité. Certaines stipulations étaient conçues de
» manière à le rendre responsable d'événemens qui
» ne dépendaient pas de lui; enfin, on ne s'était pas
» conformé au principe général de la diplomatie, qui
» veut qu'il n'y ait point d'engagement sans récipro-
» cité. Il indiqua au ministre des affaires étrangères
» les articles qu'il jugeait susceptibles de modifica-
» tions, et lui demanda un rapport sur les change-
» mens qu'il conviendrait d'adopter. Les articles sur
« lesquels portaient les plus vives remarques de l'em-
» pereur étaient le premier et le cinquième.

» Selon lui, le caractère de l'article premier était
» trop tranchant, trop absolu; le fond en avait bien
» été autorisé, mais la rédaction en était inadmissible.

» Quant au cinquième, c'était une disposition nou-
» velle, non prévue, et que n'avaient, en aucune
» manière, autorisée les instructions données à son
» ambassadeur.

» Aux yeux de Napoléon, le grand inconvénient
» de la rédaction actuelle était de décourager à jamais

» les habitans du duché et de la Galicie; ce qui » ne permettait plus d'attendre d'eux des efforts » dans une nouvelle guerre contre l'Autriche. Pour » prouver, au reste, à l'empereur Alexandre que, » s'il n'acceptait pas tous les termes de la convention, » il en adoptait cependant l'esprit et le but, Napoléon » en refusant de ratifier le traité actuel fut d'avis » d'en rédiger un autre avec des modifications con- » formes à ses vues, et d'envoyer cet acte tout ratifié » en Russie. Quoique le ministre des affaires étran- » gères lui représentât qu'il pourrait y avoir de l'in- » convenance à mettre sa signature impériale au bas » d'un acte qui, en réalité, ne serait qu'un projet, » puisque l'acceptation en était incertaine, l'empereur » persista dans cette idée, et elle reçut son exécution.

» Le principal changement apporté à la rédaction » était dans l'article premier.

» Au lieu de cet article si expressif dans sa brièveté : » Le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli, l'ar- » ticle de la convention nouvelle était ainsi conçu : » L'Empereur des Français s'engage à ne favoriser » aucune entreprise tendant à rétablir le royaume de » Pologne, à ne donner aucune assistance à toute » puissance qui aurait cette vue, ni aucun appui ni » encouragement, soit direct, soit indirect, à toute in- » surrection ou soulèvement des provinces qui com- » posaient ce royaume.

« L'article 2 de la rédaction de Pétersbourg impo- » sait, comme le faisait remarquer Napoléon, une » responsabilité qu'il n'était pas possible de prendre; » c'était d'empêcher que les dénominations de Pologne » et de Polonais fussent jamais employées. Il admet-

» tait bien cette obligation pour lui et le roi de Saxe,
» mais il ne voulait pas, ainsi que l'exigeait la Russie,
» se charger de poursuivre ailleurs la proscription
» générale de ces dénominations.

» Napoléon consentait à l'abolition des ordres polonais stipulés en l'article 3 de la convention russe; » mais, selon lui, cette abolition ne pouvait avoir son » effet que pour l'avenir, et il devait être permis à » ceux qui avaient reçu les décorations de ces ordres » de les porter. Au reste ces difficultés sur les articles » 2 et 3 n'étaient pas celles qui entraînaient une difficulté essentielle. Le plus grave dissentiment était, » après l'article 1er, sur l'article 5.

» Dans la rédaction russe de celui-ci, le principe » de la réciprocité n'existait pas. On y déclarait, » *comme principe fixe et inaltérable*, que le duché de » Varsovie ne pourrait jamais s'accroître de territoires enlevés à l'une des parties qui composaient » l'ancienne Pologne. Mais l'interdiction eût dû être » la même pour la Russie. Pour qu'il y eût égalité » entre les deux contractans, cette puissance aurait » dû de son côté prendre l'engagement de ne pas s'étendre en Pologne et surtout aux dépens du duché. » Cette réciprocité se trouvait dans la rédaction française, article 5 : *Il est établi en principe qu'à l'avenir ni la Russie ni le duché de Varsovie ne pourront* » *accroître leur territoire aux dépens des provinces* » *qui faisaient partie de l'ancien royaume de Pologne,* » *ou que si le cas arrivait, ce ne serait qu'après un concert préalable entre les deux hautes parties contractantes* (1). »

(1) Bignon, t. 9, p. 104-108.

L'improbation de Napoléon sur la convention proposée par la Russie jeta le germe de la mésintelligence qui devait amener la guerre deux ans plus tard. La rédaction française fut reçue à Pétersbourg avec une indifférence affectée, qui prouvait que le but qu'on s'y proposait était essentiellement manqué par la rédaction nouvelle. Cependant cette cour proposa un contre-projet qui ne fut pas goûté par le cabinet des Tuileries. Sur ces entrefaites, le mariage de Napoléon avec Marie-Louise vint jeter du froid entre les deux empereurs. Alexandre se plaignait de ce qu'il avait été joué en quelque sorte. Napoléon ne pardonnait pas qu'on eût délibéré si long-temps à la cour de Russie sur une proposition qui, d'après lui, aurait dû y être acceptée comme un honneur. Alexandre, au milieu de ses protestations qu'il tenait toujours invariablement à l'alliance, laissait échapper de singulières paroles, que rien ne semblait devoir autoriser, dit M. Bignon.

» Si les choses changent, disait l'empereur Alexan-» dre, ce ne sera pas ma faute. Ce n'est pas moi qui » troublerai la paix de l'Europe, qui attaquerai per-» sonne. Si on vient me chercher, je me défendrai. » Une autre fois ce prince dit : « On lui avait promis de » le rassurer, et il attendait l'effet de cette promesse. » Veut-on rétablir la Pologne? Qu'on le dise. Que du » moins je sache ce que l'on veut. »

Les plaintes de l'empereur Alexandre étaient fort sensibles à Napoléon, il s'irritait des suppositions relatives à la Pologne qui, alors, n'avaient aucun fondement. « Si l'Empereur avait eu de pareilles vues, » écrivait le duc de Cadore (le 26 juillet 1810), il les

» aurait remplies par des moyens plus dignes de lui ; » il n'aurait pas prononcé ces paroles si décisives qui, » du haut de la tribune du corps législatif, ont retenti » dans toute l'Europe. »

Presque dans le même temps où le duc de Cadore s'expliquait ainsi avec l'ambassadeur de France à Pétersbourg, le prince Kurakin lui faisait connaître (le 1er juillet), à Paris, une lettre du comte de Romanzof, qui le chargeait de faire des démarches pressantes pour obtenir de la France des explications sur les bruits dont la Pologne était le sujet, bruits, portait cette lettre, qui *sembleraient être confirmés par le silence gardé sur la convention.* Ce langage de M. de Romanzof blessa profondément l'Empereur et amena de sa part une explosion de sentimens nobles, mais impétueusement exprimés, qui forma le fond d'une énergique réponse de son ministre à la communication russe.

Que prétend la Russie, dit l'Empereur, par un pareil langage ? Veut-elle la guerre ? Pourquoi ces plaintes, ces soupçons injurieux ? Si j'avais voulu rétablir la Pologne. je l'aurais dit, et je n'aurais point retiré mes troupes d'Allemagne. Veut-elle me préparer à sa défection ? Je serai en guerre avec elle le jour où elle fera la paix avec l'Angleterre. N'est-ce pas la Russie qui a recueilli tous les fruits de l'Alliance ?..., La Finlande, dont Catherine II n'osait pas même ambitionner quelque démembrement, n'est-elle pas devenue tout entière une province russe ? Sans l'alliance, la Moldavie et la Valachie resteraient-elles à la Russie ? Et à quoi l'alliance m'a-t-elle servi ? Lui dois-je mes succès dans la guerre d'Autriche ? J'étais à Vienne avant que l'armée russe fût rassemblée. Je ne me suis pas plaint, mais

certes on ne doit pas se plaindre de moi; je ne veux pas rétablir la Pologne; je ne veux pas aller finir mes destinées dans les sables de ses déserts; je me dois à la France et à ses intérêts, et je ne prendrai pas les armes, à moins qu'on ne m'y force, pour des intérêts étrangers à mes peuples; mais je ne veux point me déshonorer en déclarant que le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli; me rendre ridicule en parlant le langage de la divinité; flétrir ma mémoire en mettant le sceau à cet acte d'une politique machiavélique, car c'est plus qu'avouer le partage de la Pologne que de déclarer qu'elle ne sera jamais rétablie. Non, je ne puis prendre l'engagement de m'armer contre des gens qui ne m'ont rien fait, qui m'ont au contraire bien servi, qui m'ont témoigné une bonne volonté constante et un grand dévouement. Non, je ne me déclarerai pas leur ennemi, et je ne dirai pas aux Français: Il faut que votre sang coule pour mettre la Pologne sous le joug de la Russie. Si je signais que le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli, c'est que je voudrais le rétablir, et l'infamie d'une telle déclaration serait effacée par le fait qui la démentirait.

J'ai montré de l'empressement à satisfaire l'Empereur de Russie en lui envoyant une convention toute ratifiée.... On insiste sur une autre rédaction par des motifs que je ne puis m'expliquer. Il semble que ce soit une lutte d'amour-propre. Au fond, le sens des diverses rédactions est le même, les Russes en conviennent. Quand on voudrait m'humilier, on ne pourrait pas le faire davantage qu'en me pressant ainsi sur les termes d'un acte auquel je ne me prête que par déférence et sans nécessité.... (1).

Quand on étudie à fond la situation de l'empereur Napoléon, on reconnaît qu'il était enfermé dans une

(1) Bignon, t. 9, p. 121 et suiv.

fatalité d'où il lui était presque impossible de sortir. Sa lutte avec l'Angleterre le plaçait dans la rigoureuse nécessité d'une alliance intime avec la Russie, et pour obtenir, pour conserver cette alliance, il lui fallait sacrifier tout ce qu'il devait avoir le plus à cœur de maintenir ou de créer : l'alliance turque, la puissance suédoise, une Pologne. C'étaient les plus anciens alliés de la France qu'il fallait travailler à détruire; c'étaient les pays dont il importait le plus à la politique française de maintenir l'intégrité qu'il fallait livrer à la puissance entre les mains de laquelle cette possession devait être la plus dangereuse. Les exigences de la Russie n'allaient à rien moins qu'à obtenir l'empire de la Baltique, devenir maîtresse de la double rive et des bouches du Danube ; il fallait encore consacrer en sa faveur la ruine de la Pologne, cette vieille et redoutable frontière de l'orient. Même en espérant de tous ces sacrifices le résultat le plus grand, le plus complet, le plus durable, Napoléon ne se dissimulait point les dangers de ces concessions ; de là cette disposition à ne faire qu'à contre cœur ce qu'il fallait faire pourtant, afin de resserrer l'alliance russe. La question était véritablement insoluble, comme la nécessité était inexorable ; c'était une complication sans issue que celle qui plaçait les deux empereurs dans une position telle que ce que l'un désirait le plus ardemment était précisément ce que l'autre répugnait le plus à donner.

Aussi lorsque Napoléon faisait dire à Alexandre : « La Pologne va donner lieu à quelques contestations, » mais le monde est assez grand pour que nous puis- » sions nous arranger, » Alexandre répondait : « S'il

» s'agit du rétablissement de la Pologne, l'empereur » Napoléon se trompe; dans ce cas-là, pour nous ar- » ranger, le monde n'est pas assez grand, car pour » moi, je ne veux rien. » Ce peu de mots révèlent les deux systèmes qui se trouvaient en présence l'un de l'autre.

Ici l'empereur Alexandre n'était pas maître de ses sympathies, si tant est qu'il existât de véritables sympathies dans le cœur de l'autocrate pour Napoléon. Le czar lui-même était soumis à l'empire de l'opinion; l'affaire de la Pologne n'était pas en Russie une question de cabinet, c'était une question nationale. Les inquiétudes de la Russie à l'égard de la Pologne étaient extrêmes : « On sait, dit à cette occasion » M. Bignon, que le fantôme de la Pologne, que le » nom seul de Pologne épouvante la Russie, et que » l'empereur Alexandre ne pourrait, sans compro- » mettre son existence, cesser d'être Russe sur ce » point. »

Ainsi la question est posée du côté de la Russie; l'alliance avec la France ne peut être durable qu'autant qu'il ne sera pas question de rétablir la Pologne, et soit dans la correspondance de son ministre, soit dans sa correspondance directe avec Napoléon, Alexandre revient sans cesse sur ce point; la *ci-devant* Pologne est constamment sur le tapis; il ne se lasse pas de rappeler les entretiens de Tilsitt et d'Erfurth, où il avait été reconnu que les intérêts de la Russie étaient incompatibles avec toute pensée favorable à la Pologne : « Le bien de l'humanité, répétait-il encore, » veut que nous nous entendions sur tout cela et sans » délai... Il me tarde plus que vous ne pensez que

» nous n'ayons plus aucun sujet de discussion. »

Cette phrase nous ramène encore à l'invincible difficulté de la position de Napoléon ; la Pologne devait être sacrifiée pour conserver l'amitié du czar, et avec elle la Suède et la Turquie; l'abandon de la Pologne ne le satisfaisait même pas ; il avait peur du *nom* dont on demanda officiellement l'*abolition*; le fantôme du duché de Varsovie épouvantait encore Pétersbourg.

Ainsi le commencement de cette mésintelligence à laquelle étaient attachés le destin de Napoléon et celui de la France date de l'année 1810. Elle s'explique d'une part par l'ambition démesurée d'Alexandre, et de l'autre par l'irrésolution de Napoléon.

Tous les efforts de Napoléon tendaient à empêcher que l'influence anglaise ne reprît le dessus à la cour de Russie ; et ce but ne pouvait être atteint qu'au prix d'immenses sacrifices ; sacrifices que Napoléon se laissa imposer, sinon en totalité, du moins en partie, et dont les fruits amers devaient être goûtés par lui trois ans après. Telles furent les causes qui empêchèrent Napoléon de reconstituer la Pologne. Il sacrifia un objet réel à une chimère, la nationalité polonaise au rêve de se faire un allié, un ami de l'empereur de Russie. Ce fut là l'esprit qui domina dans les traités de paix de Tilsitt en 1807 et de Schœnbrunn en 1809.

Mais déjà ces deux hommes, dont l'un avait établi son immense domination dans l'occident de l'Europe, et l'autre avait le siége de son empire dans l'orient, étaient entraînés l'un contre l'autre, bien que toute l'Allemagne fût là pour séparer leurs états. L'Europe

n'était pas assez vaste pour contenir deux ambitions aussi démesurées ; il fallait que l'une d'elle fît place à l'autre, et certes les moyens adoptés par Napoléon étaient entièrement opposés au but qu'il voulait atteindre, car si, pour s'agrandir, il consentait à agrandir démesurément la Russie, sa puissance relative diminuait en proportion de l'extension que prenait celle d'Alexandre.

On trouve l'opinion de Napoléon à l'égard de la puissance de la Russie exprimée dans un message du sénat en 1807 : « Eh ! qui pourrait calculer la durée » des guerres, le nombre des campagnes qu'il faudrait » faire un jour pour réparer les malheurs qui résulte- » raient de la perte de l'empire de Constantinople.... » La tiare grecque relevée et triomphante depuis la » Baltique jusqu'à la Méditerranée, on verrait de nos » jours nos provinces attaquées par des nuées de fa- » natiques et de barbares ; et si, dans cette lutte trop » tardive, l'Europe civilisée venait à périr, notre cou- » pable indifférence exciterait justement les plaintes » de la postérité et serait un titre d'opprobre dans » l'histoire.

» L'empereur de Perse, tourmenté dans ses États » comme le fut pendant soixante ans la Pologne, » comme l'est depuis vingt ans la Turquie par la po- » litique du cabinet de Pétersbourg, est animé des » mêmes sentimens que la Porte ; il a pris les mêmes » résolutions et marche en personne sur le Caucase » pour défendre ses frontières. »

M. Bignon, en citant ce passage, ajoute : « Au mo- » ment où nous sommes, il y a vingt-trois ans que » Napoléon tenait ce langage. Les événemens qui se

» sont passés depuis, ont-ils prouvé qu'il se trompât
» sur les projets de la Russie (t. 6, p. 121)? »

Quand Napoléon entrevit cette vérité, que sa passion contre l'Angleterre avait long-temps cachée à ses yeux, quand il comprit jusqu'à quel point il compromettait ses intérêts par ses complaisances pour un cabinet qu'il n'était pas capable de satisfaire, il recula, il prit de l'humeur contre la Russie, et se décida à combattre celui que naguère il avait flatté, et auquel il avait sacrifié la Pologne quand l'instant était venu de la rétablir, c'est-à-dire à la paix de Tilsitt, avant que les affaires de l'Espagne ne fussent venues lui créer un embarras profitable et à l'Angleterre et à la Russie.

Dans le courant des années 1810 et 1811, les relations entre la France et la Russie prirent de plus en plus un caractère ouvertement contentieux. Voici ce qui y donna lieu de la part du cabinet des Tuileries : d'abord sa persistance à ne pas vouloir adopter la rédaction de la convention proposée par le cabinet de Pétersbourg; persistance louable de la part de Napoléon; puis à ce grief s'en joignirent bientôt plusieurs autres qui n'étaient que trop fondés. Une nouvelle extension du territoire de l'empire français vint alarmer l'Europe ; le royaume de Hollande fut effacé de la carte et réuni à l'empire ; ensuite vinrent les réunions du Valais et des territoires où se trouvent les embouchures de l'Ems, du Weser et de l'Elbe. Ces réunions étaient la conséquence du système continental adopté par Napoléon ; ce qui n'empêchait point que la possibilité du grand problème de la domination exclusive du continent sans celle des mers parût de jour

en jour plus invraisemblable. Les motifs sur lesquels il appuya ces envahissemens sont exprimés en ces termes: « *Un nouvel ordre de choses régit l'univers. De nouvelles » garanties m'étant devenues nécessaires, la réunion » des embouchures de l'Escaut, de la Meuse, du Rhin, » de l'Ems, du Weser et de l'Elbe à l'empire, l'établis- » sement d'une navigation intérieure avec la Baltique, » m'ont paru être les premières et les plus impor- » tantes* (1). »

« Tel est le mode de communication, dit M. Bi- » gnon, par lequel l'empereur annonce à l'Europe » les nouvelles agrégations de territoire qui dépla- » cent et portent si loin les limites de la France (2). » Et le même auteur fait les réflexions suivantes : « Les questions de places de guerre ne sont plus rien. » Désormais l'empereur fait ses conquêtes par énu- » mération de fleuves et de rivières; il en saisit les » embouchures, bien assuré de se trouver par là » maître de tout ce qui borde leur cours. Si, dans » son message, il évite de faire ressortir la gran- » deur de ses acquisitions nouvelles, le rapport de » son ministre est aussi prolixe sur la réunion déjà » jugée de la Hollande que laconique sur le reste. » Pour un fait si grave, trois lignes suffisent : *La » réunion des villes anséatiques, du Lawenbourg et de » toutes les côtes depuis l'Elbe jusqu'à l'Ems, est*, dit » le ministre, *commandée par les circonstances*. Quand » le mot *circonstances* a l'étrange vertu de couvrir » seul de si exorbitantes invasions, est-il un État qui » puisse se croire certain de son indépendance et de

(1) Senatus-consulte du 13 décembre 1810.

(2) Bignon, tom. 9, p. 357.

» sa nationalité? .... Nous ne le dissimulerons
» pas : l'envahissement des villes anséatiques et au-
» tres pays enveloppés dans le même acte de réu-
» nion nous paraît le plus audacieux que se soit
» jamais permis l'empereur ; envahissement inat-
» tendu, que rien ne devait faire soupçonner avant
» sa réalisation, bizarre dans sa forme, grave dans
» son objet, plus grave encore par la nature des pays
» incorporés et par le caractère de quelques uns des
» possesseurs, qu'il tendait à dépouiller de leurs
» droits héréditaires (2). »

Par le sénatus-consulte du 13 décembre, un prince de la confédération du Rhin, le duc d'Oldenbourg, parent et allié de l'empereur de Russie (1), fut dépossédé de ses États. Le cabinet de Pétersbourg saisit avec empressement cette nouvelle circonstance pour en faire un sujet de plainte d'autant plus fondé que la spoliation était brutale. La dépossession violente du duc d'Oldenbourg devint alors le sujet, entre les deux cabinets, d'une correspondance pleine d'aigreur: et bientôt l'empereur Alexandre protesta hautement, dans l'intérêt de son parent, contre la réunion du duché d'Oldenbourg à la France.

Les sujets de plaintes ne manquèrent point du côté de Napoléon, et le plus grand grief qu'il reprocha à l'empereur de Russie était un ukase du 31 décembre 1810, relatif à un nouveau tarif des douanes qui prohibait ou chargeait de nouveaux droits l'introduction des marchandises françaises, tandis qu'il permettait en

(1) Bignon, t. 9, p. 357-360.

(2) Le duc d'Oldenbourg était l'oncle de l'empereur de Russie, le prince héréditaire avait épousé la grande-duchesse Catherine, sœur d'Alexandre.

même temps l'entrée des denrées coloniales sous pavillon neutre : cette mesure indiquait assez la renonciation tacite de la Russie au système continental.

« Les discussions entre Pétersbourg et Paris, pen-
» dant 1809 et 1810, dit M. Bignon, ont roulé sur la
» rédaction d'un accord relatif à la Pologne, qui a fini
» par n'être pas conclu. A partir du commencement
» de 1811, deux points de controverse vont apparaître
» sans cesse dans la communication des deux États.
» Chacun d'eux a son grief spécial, son mot symbo-
» lique, qu'il ne cessera de reproduire. La Russie, la
» duché d'Oldenbourg ; la France, l'ukase du 31 dé-
» cembre.

» Le refus de Napoléon d'adopter la formule inso-
» lite de convention, exigée impérieusement par l'em-
» pereur Alexandre comme garantie contre toute
» chance de rétablissement de la Pologne, refus borné
» à l'emploi de certains termes sans nuire au consen-
» tement vrai sur le fond de la question, avait laissé
» dans l'esprit d'Alexandre une inquiétude, ou réelle
» ou simulée, que nous verrons plus tard se repro-
» duire, et souvent avec éclat.

» Un ukase relatif à un simple réglement de doua-
» nes semble au premier coup d'œil n'être de la part
» de la Russie qu'une mesure d'administration inté-
» rieure. En réalité cet acte, combiné avec un art
» profond, est une renonciation implicite de cette
» puissance au système continental et un pas décisif
» pour son rapprochement avec l'Angleterre.

» Dans ces deux faits, ajoute M. Bignon, réside le
» germe de la guerre de 1812 (1). »

(1) Tom. 9, p. 372 et 454.

Tout en protestant de part et d'autre de leur désir de vivre en paix, les deux empereurs en vinrent cependant, et comme entraînés par la force des circonstances, à une foule de mesures qui prouvaient évidemment que la paix ne serait pas de longue dudurée. Alors l'Europe dut nécessairement se diviser en deux camps. Dans celui de la Russie, se trouvent l'Angleterre et la Suède : la première promet d'occuper l'empereur Napoléon en Espagne, et de soutenir les efforts de ce pays pour le soustraire à la domination que la France avait voulu lui imposer ; la Suède, qui peu de temps auparavant, s'était donné pour prince royal Bernadotte, un des adversaires de Napoléon, se rapproche de la Russie, dans l'espoir que les cabinets de Pétersbourg et de Londres lui faciliteront la conquête de la Norwège sur le Danemark, l'allié fidèle de la France.

Du côté de la France se trouvaient, outre le roi de Danemark, tous les princes de la confédération du Rhin. La Prusse, tremblante comme toujours par la crainte de périr dans le choc, se réunit au parti qu'elle croyait le plus fort : la France. Un traité d'alliance défensive fut conclu entre les cabinets de Berlin et des Tuileries. Sa rédaction, dans la partie destinée à demeurer secrète, prouve évidemment que les parties contractantes avaient des causes respectives de défiance.

L'alliance entre la France et l'Autriche fut établie, comme pour la Prusse, par deux actes, l'un patent et l'autre secret. Ce dernier renfermait, entre autres, deux articles relatifs à la Pologne, où il était dit :

« Art. 5. — Dans le cas où, par suite de la guerre

» entre la France et la Russie, le roi actuel de Polo-» gne viendrait à être rétabli, S. M. l'empereur des » Français garantira spécialement, comme elle la ga-» rantit dès à présent à l'Autriche, la possession de » la Galicie.

» Art. 6. — Si, le cas arrivant, il entre dans les » convenances de S. M. l'empereur d'Autriche de » céder, pour être réunie au royaume de Pologne, » une partie de la Galicie en échange des provinces » illyriennes, S. M. l'empereur des Français s'en-» gage, dès-à-présent, à consentir à cet échange. »

Déjà la marche des troupes avait annoncé à l'Europe qu'une nouvelle guerre était probable. Si ces bruits alarmaient des populations qui n'avaient déjà que trop souffert de ces luttes sans cesse renaissantes, il existait cependant à cette époque un peuple qui attendait sa résurrection politique d'une rupture entre la France et la Russie. Ce peuple, c'étaient les Polonais.

Les Polonais ne se trompaient pas sur les desseins de Napoléon; ils savaient que la guerre qui allait se faire ne se faisait pas dans leur intérêt, mais bien dans celui de la France. Toutefois, pensant que la reconstruction d'une forte barrière contre la Russie était conforme à cet intérêt, ils espéraient que l'Empereur, s'il ne pouvait leur rendre les provinces envahies par l'Autriche, aurait dû trouver un grand avantage à ériger le duché de Varsovie en un royaume grossi de toutes les provinces polonaises qu'il reprendrait sur l'empire russe. « Telles étaient les pensées » répandues dans le duché au moment où j'y arri-

» vai, au commencement de 1811, dit M. Bignon (1).
» Elles y prirent de jour en jour plus de consistance.
» Le soin que l'Empereur mettait à faire accélérer
» les fortifications des places de Modlin, de Zamosc
» et de Thorn, tandis que la Russie établissait de pa-
» reilles lignes de fortification sur son territoire, les
» mouvemens perpétuels de troupes sur les deux
» frontières, tout enfin annonçait aux habitans du
» duché la possibilité d'un choc prochain entre la
» Russie et la France; cette population ardente, avide
« d'indépendance, accoutumée à croire que rien n'est
» impossible à Napoléon, dont elle a partagé la gloire
» sur tant de champs de bataille, ne voyait dans la
» guerre que des chances heureuses, un triomphe
» infaillible et la renaissance de la patrie polonaise.
» Ces dispositions s'accordaient trop bien avec les in-
» térêts éventuels de la France, pour que son minis-
» tre à Varsovie cherchât à les combattre ou seule-
» ment à les affaiblir, mais il devait en modérer l'es-

(1) M. Bignon dit dans une note du 10e vol., p. 12 : « Dans les der-
» niers jours de février, étant sur le point de partir pour ma mission
» de Varsovie, je reçus ordre de me rendre au lever de l'Empereur;
» parmi les personnes que j'y rencontrai, se trouvait le colonel Czer-
» nichef, qui venait aussi prendre congé, se disposant à se mettre en
» route pour Pétersbourg ; cette rencontre ne me parut point fortuite.
» Après avoir parcouru en partie le cercle qui était peu nombreux,
» l'Empereur vint vers moi et me parla de l'esprit ardent des Polonais,
» comme pour me faire la leçon de les calmer : *Il ne faut pas*, me
» dit-il, *qu'ils s'abandonnent à des rêves dangereux. Ils forment un
» état de près de quatre millions d'ames ; qu'ils se livrent à des amé-
» liorations intérieures : cela vaudra mieux que de poursuivre des
» chimères qui pourraient compromettre leur sûreté.* Ces paroles,
» prononcées assez haut pour être entendues, n'étaient pas évidem-
» ment pour moi seul. La vérité est que je n'avais point d'instruc-
» tions secrètes contraires à cette déclaration publique. »

» sor et en prévenir les écarts. Tel était son devoir; » il l'a fidèlement rempli (1). »

Nous trouvons dans le même auteur une description animée du patriotisme des dames polonaises de la haute société. Elles aussi s'associaient aux vœux légitimes de leurs époux, de leurs pères, de leurs fils pour l'indépendance d'une patrie dont elles déploraient amèrement le morcellement et l'assujétissement à une domination étrangère. « C'est un éloge mérité et véridique, disait un jour le vénérable géné- » ral Kniazewicz en parlant des dames polonaises; » mais, à tout prendre, nos femmes sont supérieures » à la population mâle en Pologne, là où il s'agit de » qualités auxquelles le sexe peut aspirer. »

A tous ces élémens propres à enflammer le patriotisme du Polonais, vint encore se joindre la tenue d'une diète dans le mois de décembre 1811. Une constitution et une assemblée délibérante émanant de la volonté d'un homme essentiellement parcimonieux en fait de liberté ne pouvaient certes pas être empreintes d'un esprit d'indépendance propre à réveiller des appréhensions légitimes. Toutefois le caractère anarchique des anciennes diètes polonaises trouva moyen de se reproduire au sein de la diète du duché de Varsovie.

Voici ce que dit M. Bignon à ce sujet :

» Les sessions de la diète ne duraient qu'une quin- » zaine de jours, et leur marche, soumise à des règles » étroites, ne laissait guère place à de grands orages; » mais il était toujours intéressant de voir dans un

(1) Bignon, tom. 10, p. 357-360.

» petit État entouré par les trois monarchies les plus » absolues du continent une réunion de représentans » électifs, nommés par la noblesse et par les com- » munes, élever la voix contre les vices de l'adminis- » tration, traduire les ministres à son tribunal, ne » voter l'impôt que sous la condition de certaines » réformes et forcer enfin son gouvernement à don- » ner satisfaction à ses plaintes. C'était l'homme que » l'on accuse d'avoir étouffé toute liberté en Europe » qui, entre Berlin, Vienne et Petersbourg, avait ainsi » élevé une tribune! A la vérité, outre qu'il était sti- » pulé par l'article 15 du traité de Tilsitt que les » constitutions qui régiraient le duché de Varsovie » seraient de nature à se concilier avec la tranquillité » des États voisins, l'Empereur, qui prenait en France » tant de précautions contre l'esprit démocratique, » n'eût pas été disposé à lui laisser dans ce nouvel » État un trop dangereux essor. Par le statut consti- » tutionnel qui déterminait l'organisation de la diète, » il avait renfermé presque tous les pouvoirs dans » trois commissions que nommait la chambre des » nonces (1) en n'accordant le droit de prendre la pa- » role qu'aux membres seuls de ces commissions. » D'après cette règle, la discussion ou du moins la » plaidoirie se concentrait entre les quinze membres

(1) « De 1807 à 1809, la chambre des nonces avait été composée de » cent membres, savoir : soixante nonces nommés par la noblesse, et » quarante députés nommés par les communes. L'acquisition de qua- » tre nouveaux départemens, faite par la paix de Vienne, ayant exigé » une augmentation proportionnelle, le nombre total de nonces et de » députés avait été porté à cent soixante. » (Bignon, dans une note, vol. 10, p. 377.)

» dont les commissions étaient composées et les con-
» seillers d'état, qui siégeaient de droit dans la cham-
» bre pour y défendre les propositions du gouverne-
» ment. Mais en vain Napoléon avait voulu réduire
» les fonctions de la chambre à un vote silencieux,
» que les membres seuls des commissions auraient
» droit de rompre ; l'esprit du gouvernement repré-
» sentatif se fit jour à travers ces entraves au moyen
» d'un subterfuge assez ingénieux. Tant que le maré-
» chal de la diète présidait la séance, l'ordre prescrit
» par le statut constitutionnel s'observait avec fidé-
» lité ; mais dès qu'il déclarait la séance levée, une
» seconde séance commençait, où, il est vrai, on ne
» prenait pas de délibérations définitives, mais où
» l'assemblée se dédommageait largement du mu-
» tisme auquel la constitution l'avait condamnée. Ces
» secondes séances en l'absence du président légal
» offraient d'autant plus de chaleur et de tumulte
» même que les premières avaient forcément offert
» plus de calme et de tranquillité. Alors toutes les
» passions étaient en jeu ; alors éclataient les accu-
» sations, les invectives, justes ou injustes, contre
» les ministres.

» Quand un peuple a recouvré un bien dont il a été
» privé long-temps, il est difficile qu'il n'en pousse
» pas l'usage jusqu'à l'abus ; il lui faut presque de la
» licence pour qu'il croie avoir repris possession de
» la liberté. Aussi dans les secondes séances, il ne
» manquait guère que l'intervention du sabre pour
» compléter la ressemblance avec les diètes d'autre-
» fois. Le ministère mit en question si après la levée
» des séances par le maréchal on ne devrait pas exi-

» ger que la salle fût évacuée. Le roi de Saxe, plus
» prudent que ses conseillers, fut d'avis qu'en laissant
» à l'ardeur des nonces le moyen de s'évaporer, on
» atténuerait leur violence et on les rendrait plus
» traitables. Il avait raison, et l'événement le prouva.
» Mais les ministres étaient moins accommodans et
» se montraient profondément blessés de la censure
» que l'on se permettait sur leur administration. Ils
» regardaient presque comme des traîtres, comme
» des hommes vendus à la Russie, les nonces ou dé-
» putés qui leur reprochaient ou de l'incapacité ou
» de la négligence. Au milieu de ces luttes animées,
» le nom de l'Empereur était invoqué par les deux
» partis, pour l'attaque comme pour la défense. —
» Que dirait l'empereur Napoléon, s'écriait l'un des
» ennemis du ministère, s'il voyait cet État, créé par
» ses victoires, en proie aux désordres d'une admi-
» nistration dévorante, livré au pillage le plus odieux
» et privé par là des ressources nécessaires pour se-
» conder un jour, bientôt peut-être, le fondateur de
» notre existence dans les efforts que peut exiger notre
» cause commune! — Comment, répliquait un mi-
» nistre, voulez-vous que l'empereur Napoléon vous
» juge, si, sous prétexte d'abus exagérés par la mal-
» veillance, vous refusez les moyens d'entretenir cette
» armée sur laquelle il compte et en qui repose peut-
» être notre avenir? — Des deux côtés on était de
» bonne foi, ajoute M. Bignon; les intentions étaient
» respectueusement loyales et pures. . . . .
» . . . .
» L'agitation de la diète ne produisait d'ailleurs au-
» cun inconvénient ni au dedans ni au dehors. La har-

» diesse du langage employé par les nonces consta-
» tait à l'intérieur la réalité de l'indépendance que le
» pays avait reconquise et devenait un objet d'envie
» pour les provinces polonaises soumises à la Russie
» et à l'Autriche. Les vieux Polonais de ces diverses
» provinces retrouvaient dans ces orages de la diète
» une image affaiblie de leur ancienne turbulence,
» regrettant, suivant l'usage des peuples opprimés,
» jusqu'à cette indiscipline de leurs confédérations
» qui avait tant contribué à favoriser le triomphe de
» leurs oppresseurs. L'époque de la session de la
» diète fut pour Varsovie celle d'une prodigieuse ac-
» tivité. Tous les noms historiques de l'ancienne Po-
» logne s'y trouvaient rassemblés, et la maison du
» ministre de France était naturellement leur rendez-
» vous général. De la Lithuanie et de la Wolhynie,
» d'illustres personnages accouraient en grand nom-
» bre dans le duché, les uns seulement pour y res-
» pirer du moins quelques jours l'air de la liberté et
» y puiser des espérances, les autres avec la résolu-
» tion de s'associer au sort du nouvel État, au risque
» de compromettre leur fortune et celle de leurs
» familles. . . . .

» Il faut donc le reconnaître comme un fait cons-
» tant, le ministre de France n'avait point eu à don-
» ner au duché une impulsion guerrière ; il avait bien
» plutôt à modérer et à retenir les élans spontanés ;
» mais il n'était que véridique lorsqu'il disait à son
» gouvernement qu'un frémissement de guerre agi-
» tait tout le sol de l'ancienne Pologne. Jamais en
» effet il n'a existé un peuple qui ait invoqué la guerre
» avec autant d'unanimité et d'enthousiasme. Pour le

» duché de Varsovie, le repos semble être la conti-
» nuation d'une existence équivoque et contestée. La
» guerre est le seul moyen d'en sortir; c'est dans la
» guerre, dans les résultats présumés de la guerre,
» que chaque passion, chaque intérêt plus ou moins
» pur, espèrent trouver ce qu'ils désirent : tout Po-
» lonais noble ou non noble, hommes et femmes,
» une patrie; les militaires, une patrie et de la gloire;
» l'ambition, de la grandeur pour l'Etat avec des hon-
» neurs pour elle-même; les femmes, avec une pa-
» trie, un nouveau genre d'existence, une royauté à
» poste fixe, une cour brillante qui leur rendent leur
» ancien ascendant. Sans cesse le mot de patrie est
» dans la bouche de tous, comme il est dans leur
» cœur. Les sentimens des Polonais sont ceux d'U-
» lysse redemandant aux dieux le rocher stérile
» d'Ithaque. C'est à redevenir eux-mêmes, à dépouil-
» ler un nom étranger, à recouvrer un nom qui leur
» est cher, que tendent tous leurs vœux. Indignés
» d'être Autrichiens, Prussiens, Russes, et même
» Saxons, ils sont impatiens de s'entendre de nou-
» veau appeler Polonais.

« Dans tout le cours de 1811, dit encore M. Bi-
» gnon, tandis que dans le duché on rêvait une Po-
» logne reconstituée par la France, le bruit s'était
» soutenu que, de son côté, l'empereur Alexandre se
» proposait de reconstruire une Pologne indépen-
» dante sous sa protection; et, dans les derniers
» mois, on ajoutait que provisoirement il allait ren-
» dre au grand duché de Lithuanie ses anciennes for-
» mes d'administration, ses grandes charges et ses
» hautes dignités. On désignait même les hommes

» qu'il devait en investir. Ces bruits avaient évidem-» ment pour objet d'empêcher les Polonais des pro-» vinces russes de s'associer à la cause du duché de » Varsovie (1). »

Tel est le tableau qu'offre l'ancienne Pologne à l'époque où un choc paraît être devenu inévitable entre le colosse français, traînant à sa suite la meilleure partie du continent, et cet autre colosse qui commande à une partie de l'Europe et de l'Asie, et qui, à défaut d'auxiliaires, compte sur les avantages que lui offrent le terrain et le climat.

De part et d'autre on s'est mis en mesure pour n'être pas pris au dépourvu. Dans le courant des années 1810 et 1811 les divers corps d'armées se sont ébranlés ; chaque mouvement de troupes, soit dans le Nord, soit dans l'Occident, en amène un correspondant de la partie adverse. A la vérité on parle toujours de paix, mais on agit sans cesse dans un sens entièrement opposé. Au commencement de l'année 1812, les forces françaises sont échelonnées sur l'Elbe, l'Oder et la Vistule, tandis que l'empereur Alexandre, qui venait, en dépit des efforts du cabinet des Tuileries, de conclure la paix de Bucharest avec la Porte (1), était à même de réunir dans la Lithuanie toutes ses forces prêtes à envahir le duché de Varsovie.

Les deux empereurs ont quitté l'un et l'autre leur

1) Bignon, tom. 10, p. 357-385.

La paix fut conclue le 23 mai 1812. Le Pruth jusqu'à son confluent avec le Danube, et ensuite ce dernier fleuve jusqu'à son embouchure, forment la limite des deux empires. La Russie conserva ainsi la possession de la Bessarabie et de la partie orientale de la Moldavie; l'autre partie, plus considérable, et la Valachie, furent rendues à la Porte.

capitale pour se rendre à leurs armées respectives. Les relations diplomatiques sont rompues avec l'ambassadeur russe à Paris, et avec le général Lauriston à Pétersbourg. Alexandre et Napoléon sont à la tête de leurs troupes : un échange de lettres a lieu entre les deux empereurs ; mais loin d'amener un dénouement pacifique, cette correspondance froissante pour l'amour-propre des deux souverains ne fit que précipiter la péripétie ; le 22 juin une proclamation de Napoléon à l'armée annonce l'ouverture de la campagne.

« Cette proclamation est courte, dit M. Bignon, » mais un mot important la caractérise. Depuis la » paix de Tilsitt, et surtout depuis la guerre d'Au- » triche en 1809, on a vu les efforts persévérans de » la Russie pour faire disparaître les noms de Pologne » et de Polonais; on a vu les complaisances de Napo- » léon pour répondre aux désirs de l'empereur Alexan- » dre, complaisances poussées à un degré extraordi- » naire, et qui n'ont eu de terme que le jour où, mal- » gré l'engagement qu'il était disposé à prendre, que » même il avait contracté par écrit, l'empereur » Alexandre, inexorable dans ses exigences, avait pré- » tendu lui imposer, par l'expression de cet engage- » ment, une formule inouïe, fatidique, ridicule dans » une bouche humaine, admissible seulement dans le » langage des oracles et de la divinité. Napoléon, » quoique sans être lié par aucun contrat, a été fidèle à » la réserve voulue par la Russie ; le nom de Polonais » a disparu ; il est effacé du vocabulaire officiel de la » France ; dans le duché de Varsovie on n'ose ni le » faire entendre ni l'inscrire dans aucun acte public.

» La guerre seule le fait retentir sur les bords de la » Vistule : Soldats, dit Napoléon, la seconde guerre » de *Pologne* est commencée. La première s'est » terminée à Friedland et à Tilsitt; à Tilsitt, la Russie » a juré une éternelle alliance à la France et la guerre » à l'Angleterre ; elle viole aujourd'hui ses sermens ; » elle ne veut donner aucune explication de son étran- » ge conduite, que les aigles françaises n'aient repassé » le Rhin, laissant par là nos alliés à sa discrétion... « La Russie est entraînée par la fatalité ; les destins » doivent s'accomplir. Nous croirait-elle donc dégé- » nérés? ne serions donc plus les soldats d'Austerlitz? » Elle nous place entre le déshonneur et la guerre : » notre choix ne saurait être douteux. Marchons donc » en avant; passons le Niémen, portons la guerre sur » son territoire. La seconde guerre de Pologne sera » glorieuse aux armes françaises ; mais la paix que » nous conclurons portera avec elle sa garantie ; elle » mettra un terme à la funeste influence que la Russie » exerce depuis cinquante ans sur les affaires de l'Eu- » rope. »

La lutte qui se prépare semble devoir décider du destin de l'Europe : elle allait embrasser cette partie du monde tout entière. Quelle en était la situation? Dans quelles circonstances se trouvait chaque État isolément?

La neutralité ne pouvait être d'aucun secours aux Etats de second ordre, et ils avaient compris qu'une pareille prudence était, dans le conflit des grands Etats, la cause la plus sûre de la ruine des petits. Mais l'ascendant de la politique jusqu'alors dominante en avait préparé un grand nombre à une agression contre la

Russie ; le chemin était ouvert jusqu'à la frontière ; la chaîne des alliances et des places fortes conduisaient jusque-là ; on y trouvait dans les Polonais d'utiles auxiliaires. La situation de la Prusse en devenait d'autant plus désespérante ; la grande route de l'armée était à travers ses provinces ; sa ruine paraissait inévitable, car il eût été dangereux de laisser derrière soi un ami douteux ; jamais l'existence de la monarchie ne fut plus compromise ; la neutralité et la résistance la perdaient également. Quel autre moyen de salut que de se laisser enchaîner ?

La position de l'Autriche était moins périlleuse, parce que cette puissance se trouvait placée hors du théâtre de la guerre qui allait éclater ; et, sûre d'être ménagée en cette occasion, elle restait maîtresse de régler à son gré la force du corps auxiliaire qu'elle aurait à fournir.

Les obligations de tous les princes de la confédération du Rhin envers leur protecteur n'étaient pas douteuses ; ils n'avaient pas le choix ; la Suisse elle-même devait fournir des troupes à son médiateur, et l'assistance des états d'Italie et des provinces illyriennes allait sans dire. Malheur à celui dont le contingent serait resté en arrière.

Les deux puissances du Nord étaient placées dans des circonstances dissemblables. Le Danemark, quoique allié de la France et toujours en état de guerre avec les Anglais, pouvait du moins, protégé par sa position géographique, conserver sa neutralité avec la Russie. La Suède, au contraire, profita habilement de ce moment, non seulement pour se venger de Napoléon, qui l'avait sacrifiée à l'ambition de l'empereur Alexan-

dre en consentant qu'on la dépouillât de la Finlande, mais aussi, sans prendre d'abord une part active à la guerre, pour s'ouvrir une voie à l'acquisition future de la Norwége, en dédommagement de la Finlande.

La Russie n'en était pas moins seule contre ses ennemis. Malgré le rétablissement de la paix avec l'Angleterre (1), et quoiqu'une alliance eût été formée avec la junte de Cadix, au nom de Ferdinand VII (2), les Russes ne pouvaient compter sur aucun secours de ce côté, que par une puissante diversion dans la Péninsule.

Quel pouvait être le but de l'empereur Napoléon ? demande la sage politique. Il ne devait pas se promettre, même dans la supposition la plus favorable, de détruire l'empire russe ; l'exclure de l'Europe et le repousser en Asie était déjà, du temps de Pierre Ier, une idée chimérique.

Dans sa proclamation à son armée, Napoléon a dit : « La seconde guerre de *Pologne* est commencée. » Une prompte paix qui, achevant l'œuvre de Tilsitt, aurait totalement rétabli la Pologne, eût été la page la plus glorieuse de la vie de Napoléon; mais à l'égard même de la Pologne, qui cependant était la principale base des projets futurs, on ne prit, par ménagement pour l'Autriche, que des demi-mesures. Les Polonais ne purent jamais obtenir une déclaration formelle de leur entière restauration, bien que toute l'ancienne Pologne attendît avec la plus vive

(1) A Orebo, le 12 juillet 1812.
(2) Traité de Welky-Luky, du 20 juillet 1812.

impatience l'appel que Napoléon ferait à son patriotisme et à sa valeur.

D'après les calculs les plus probables, 500,000 soldats, la fleur des peuples de l'Europe, Français, Italiens, Napolitains, Suisses, Hollandais, Autrichiens, Hongrois, Bavarois, Wurtemburgeois, Badois, Saxons, Westphaliens, avec les contingens des plus petits Etats de la confédération du Rhin, Prussiens, Polonais, Illyriens, même quelques débris des troupes portugaises et du corps des Mamelucks, obéissaient au moindre signal du moderne Xercès. Les Autrichiens et les Prussiens formaient des corps d'armées séparés, l'un à l'extrémité de l'aile droite dans la Volhynie, l'autre à l'aile gauche dans la Courlande.

La Russie n'aurait pas réuni un moindre nombre de nations, si elle avait eu le temps de les appeler de l'Asie; mais à ce moment ses troupes divisées en trois armées, n'étaient pas, à beaucoup près, aussi nombreuses que celles de l'ennemi.

La campagne s'ouvre par le passage du Niémen et par une mutuelle déclaration de guerre. Le 28 juin, Napoléon fait son entrée à Wilna, d'où les Russes n'étaient sortis que le matin même. C'est dans cette ville que Napoléon reçoit une dernière lettre de l'empereur Alexandre qui lui est remise par un aide-de-camp de ce prince. Après quelques explications relatives à l'interruption des relations diplomatiques entre les cabinets de Péterbourg et des Tuileries, l'Empereur de Russie dit : « Si Votre Majesté n'est
» pas intentionnée de verser le sang des peuples pour
» un malentendu de ce genre, et qu'elle consente à
» retirer ses forces du territoire russe, je regarderai

» ce qui s'est passé comme non avenu, et un accom-
» modement entre nous reste encore possible (1). »

Alexandre était-il sincère en écrivant cette phrase? croyait-il sérieusement à la possibilité d'un accommodement au point où en étaient venues les choses? S'imaginait-il réellement que Napoléon pourrait consentir à repasser le Niémen, lui qui jusqu'alors n'avait connu les revers qu'en Espagne? Quoi qu'il en soit, cette lettre était plus propre à enflammer un homme comme Napoléon qu'à le déterminer à reculer dans son entreprise; elle portait le cachet de la timidité, de la frayeur à l'approche d'un grand danger. Etait-ce un leurre? Cherchait-on à exciter l'ardeur de Napoléon dans l'espoir de le porter par là à quelque entreprise hardie, aventureuse? Voulait-on l'attirer vers une perte certaine? Si telle a été la pensée qui a présidé à la rédaction de la lettre d'Alexandre à Napoléon, il faut convenir que le but a été merveilleusement atteint et que la *furia francese* a été dupe de l'astuce russe.

Napoléon ne reculera pas; il ne repassera point la frontière russe; la guerre aura son cours (2). Mais quelle guerre! Napoléon, en passant le Niémen, semble avoir laissé sa raison de l'autre côté du fleuve. Au lieu de s'occuper à soulever par sa présence cette ancienne Pologne, qui, dit-il dans sa proclamation, est le but de la présente guerre, il paraît l'oublier tout-

(1) Du 25 juin.

(2) La réponse de l'Empereur Napoléon à lettre de l'Empereur de Russie est très longue; Napoléon y récapitule tous les avantages que la Russie a retirés de l'alliance française; il ne décline pas la paix, mais il refuse de retirer ses forces du territoire russe.

à-fait. La Pologne semble s'effacer à ses yeux à l'instant où le moment propice de s'en occuper est arrivé.

Ecoutons sur ce sujet le témoignage d'un vétéran de l'armée polonaise, du vénérable général Kniazewicz, qui commandait alors une division de cette armée. Napoléon, passant un jour cette division en revue, lui dit : « Général, votre division est aussi » belle que votre légion (1). » — Sire, répondit » Kniazewicz, envoyez-nous en Ukraine, et je me » fais fort de vous ramener deux cent mille combat- » tans comme nous. » — Quelle fut la réponse de Napoléon? « Bah! j'ai bien autre chose à faire que » de m'occuper de *vous*. » — Ce *vous* s'adressait aux Polonais.

La prudence, le bon sens indiquaient cependant cette mesure; car par là Napoléon s'assurait un élément de succès de plus; et en cas de revers, toute la Pologne et la Lithuanie insurgées, avec leurs populations ardentes et belliqueuses, et leur haine nationale contre les Russes, étaient là pour le soutenir.

Des témoins oculaires rapportent qu'en Russie même on ne croyait pas encore que l'invasion dût être immédiate; on s'y attendait à voir conclure la paix au printemps suivant, moyennant le sacrifice que ferait le cabinet de Pétersbourg des provinces polonaises incorporées à l'empire russe (2).

(1) La légion polonaise que le général Kniazewicz avait commandée en France avant la paix de Lunéville.

(2) Lorsqu'en 1812 les armées russes évacuèrent les provinces polonaises à l'approche de l'armée française, le gouvernement russe eut soin de s'assurer de la personne de quelques Polonais de distinction,

Telle était l'opinion générale en Russie avant que Napoléon se fût aventuré dans l'intérieur de l'empire. Probablement, il eût obtenu ce magnifique résultat, si, dans l'automne de 1812 et dans l'hiver suivant, au lieu d'aller chercher son ennemi dans le cœur de la Russie, il se fût d'abord occupé du rétablissement de la nationalité polonaise, tant par les armes que par l'échange de la Galicie contre les provinces illyriennes, qui seraient passées à cette condition sous la domination autrichienne.

La retraite de l'armée russe vers le centre de l'empire, à l'approche des phalanges de Napoléon, fut pour celui-ci ce que sont, pour le voyageur égaré dans une nuit obscure, ces météores trompeurs vers lesquels il court avec ardeur et qu'il ne peut jamais atteindre.

Dans son audace irréfléchie, et tourmenté par cette ambition désordonnée qui, les trois quarts du temps, l'empêche de voir et d'examiner les choses de sang-froid, Napoléon court lutter en Russie, non contre des hommes, mais contre des élémens. Pénétrer dans le cœur de la Russie, jusqu'à l'ancienne capitale de l'empire, lui semble le moyen infaillible de terminer la campagne promptement; mais cette espérance dut s'affaiblir en présence du soin que prirent les Russes

qui furent conduits en Russie comme ôtages. L'un de ceux-ci, le comte Louis Plater, arrivé sur le territoire russe, fut vivement frappé du patriotisme qui se manifestait dans toutes les classes de la population moscovite, à l'occasion de l'invasion dont l'empire paraissait être menacé. De toutes parts on se préparait à la résistance, bien qu'on ne crût pas encore à l'imminence du danger et que l'on conservât l'espoir de la paix.

d'éviter une bataille décisive, et après la déclaration d'Alexandre qu'il ne consentirait jamais à la paix tant que l'ennemi aurait un pied dans ses Etats. L'incendie et le pillage signalaient la marche des amis et des ennemis, et rendaient le retour impossible. S'il était conforme aux règles de l'art de la guerre de s'avancer jusqu'à Smolensk, où les deux ailes et les magasins étaient encore couverts par l'armée française, la résolution de se porter de là rapidement sur Moscou, mouvement par lequel les ailes cessaient d'être protégées, fut regardée par les tacticiens comme une grande témérité ; l'événement a justifié cette opinion.

Après l'assaut et la destruction de Smolensk, vient la bataille de Borodino et de Mosaisk qui laisse le chemin ouvert jusqu'à Moscou; le conquérant établit son quartier général dans le Kremlin, antique résidence des czars, dernière limite de son expédition, et tombeau de sa grandeur.

L'armée fatiguée et affaiblie espère trouver là quelque repos : soudain des flammes s'élevant de toutes parts annoncent un embrasement général, et cette immense capitale n'offre bientôt plus aux regards épouvantés qu'un vaste océan de feu. Elle tombe, offerte en victime pour le salut de l'empire. Au lieu d'une Capoue, l'armée ne trouva qu'un désert. « Que la campagne finisse maintenant », proposait Napoléon. « Qu'elle commence en ce moment », répondait Kutuzow (1). Une prompte retraite avant l'hiver eût peut-être sauvé l'armée française ; mais l'orgueil du

(1) Napoléon demanda un armistice et offrit de se retirer à Wiasma (5 octobre). Réponse retardée à dessein et refus des Russes.

vainqueur dédaigne ce parti, jusqu'à ce qu'il soit trop tard pour le prendre.

Il ne restait cependant d'autre ressource que la retraite ; une retraite de cent cinquante lieues, avec une armée affaiblie, enveloppée, battue à chaque pas par un ennemi toujours croissant en nombre, à travers des contrées qui n'offraient que des déserts et des débris fumans, sans magasins, sans abris. Ce désastre s'aggrave encore par la fatalité vengeresse d'un froid tel que ni les hommes ni les animaux ne peuvent le supporter ; tous périssent au milieu de souffrances inouïes. L'histoire répugne à décrire des tableaux que l'imagination la plus sombre a peine à se figurer. Aux scènes d'horreur qui accompagnèrent le passage de la Bérésina succéda la fuite et la débandade du reste de l'armée jusqu'à Wilna. Des milliers de soldats avaient passé le Niémen, il en revint à peine la centième partie. L'armée de Napoléon n'existait plus ; et lui-même venait de perdre cette auréole de gloire militaire, qui formait sa principale puissance. On vit que le grand capitaine n'était point invincible, que la fortune paraissait enfin vouloir lui tourner le dos.

Alors de nombreux ennemis, que la crainte avaient tenus en respect jusqu'à ce jour, se coalisèrent contre lui, et l'Europe entière se rua sur Napoléon avec autant d'ardeur qu'elle avait mis de lâche empressement à se prosterner à ses pieds peu de temps auparavant.

Après la perte de la bataille de Leipzig, cette seconde phase terrible des revers napoléoniens, qui fit perdre à l'empereur tous ses alliés en Allemagne,

les Polonais ne se crurent pas dégagés de leurs sermens envers celui qu'ils avaient salué aux jours de sa prospérité, comme un libérateur envoyé du ciel pour rétablir leur indépendance nationale. Les débris du corps d'armée polonais demeurèrent donc avec l'armée impériale après la retraite de Leipzig, et la résolution fut prise de suivre Napoléon dans sa retraite jusqu'au Rhin. Peu de jours avant d'arriver à ce fleuve, eut lieu une scène qui mérite de trouver place dans ce récit; ce furent en quelque sorte les adieux réciproques de Napoléon et des Polonais. Des témoins oculaires de ce qui se passa à cette occasion rapportent que l'armée française étant arrivée dans les environs de Fulde, l'empereur fit appeler auprès de lui les officiers supérieurs du corps polonais. Alors s'engagea entre Napoléon et ces officiers un entretien curieux ; on s'y donna à la vérité de part et d'autre des marques d'estime réciproque, mais tout en se faisant réciproquement quelques reproches. Ceux que les Polonais adressaient à l'empereur étaient mérités, tandis que ceux que Napoléon adressait aux Polonais étaient en réalité la condamnation de sa conduite impolitique et imprévoyante à l'égard de cette Pologne qui déjà lui était irrévocablement échappée, et qui aurait pu être son plus sûr boulevard, s'il l'eût reconstruite au temps de sa toute-puissance.

L'Empereur, qui avait apprécié le *dévouement chevaleresque des Polonais* comme il l'appelait, les engagea à ne pas abandonner sa fortune. Il dit à ceux qui l'entouraient dans ce moment : « Je vous parle » non comme à des soldats, mais comme à de nobles » Polonais. Vous voulez me quitter ; pourquoi ? parce

» que, dites-vous, vos espérances comme nation ont » cessé ; mais qui vous le dit vous trompe. Je suis » plus près de la Pologne étant sur les bords du Rhin, » que je ne l'étais sur les bords de l'Elbe (1). »

Puis il ajouta : « Vous allez être témoin de ce que » fera l'élan national de la France, une fois que ses » frontières seront menacées. Ils me croient mort » (faisant un signe de la main vers l'ennemi) et » m'insultent ; mais c'est l'insulte de l'âne. La for- » tune! c'est une femme ; elle m'a maltraité depuis » deux ans, mais je lui prouverai que je ne suis pas » épuisé et que j'ai encore les reins solides (2).

» Vous avez vu l'état dans lequel j'étais après la re- » traite de Moscou; cependant, j'ai vaincu à Lutzen, » à Bautzen et à Dresde, et sans les Saxons j'aurais » vaincu à Leipzig. Vous avez fait la faute de ne pas » assez m'aider pendant la campagne de Russie ; si à » ma retraite de Moscou, j'avais trouvé quarante mille » hommes de cavalerie, bonne ou mauvaise, pour » soutenir ma grosse cavalerie, nous étions vain- » queurs (3). »

Un des aides-de-camp du défunt prince Poniatowski prit alors la parole et dit :

« Sire, comment vouliez-vous que la nation se le- » vât et se compromît, quand, après tant d'efforts

(1) M. Thiers a probablement puisé son mot : « La flotte est plus » près d'Alexandrie sur la rade de Toulon que dans l'Archipel » dans ce parodoxe impérial : « Je suis plus près de la Pologne... »

(2) Napoléon parlant à des soldats se servit, pour cette dernière phrase, d'expressions énergiques, mais d'une telle crudité qu'il nous est impossible de les rapporter textuellement.

(3) Mais c'était bien là ce que le général Kniazewicz avait proposé à Napoléon, et on a vu plus haut comment cette proposition avait été accueillie par l'homme qui se croyait sûr de la victoire alors.

» faits depuis six ans, vous arrêtiez l'élan national et » ne vouliez pas prononcer le rétablissement de la » Pologne, même alors que vous marchiez contre la » Russie? »

L'empereur répondit : « Lisez le *Moniteur* (d'une » date qu'il cita), vous y verrez que la Pologne exis- » tait dans ma pensée; mais j'avais des ménagemens » à garder; j'avais besoin de l'Autriche. Peut-être » aurais-je dû vous parler à cœur plus ouvert; mais » vous auriez dû voir par tout ce que je faisais que » vous existiez et que vous m'étiez nécessaires. N'é- » tais-je pas votre souverain de fait? Malheureuse- » ment pour vous et pour moi, je ne l'étais pas direc- » tement et de droit. C'était peut-être une faute que » d'avoir donné ce titre au roi de Saxe, au lieu de » l'avoir pris pour moi; mais c'est qu'alors j'agis- » sais par demi-mesures, et les demi-mesures ne va- » lent jamais rien, chez vous moins qu'ailleurs. »

La conversation se prolongea près d'une heure, et Napoléon y mit fin par ces paroles remarquables, qui prouvent combien était grande encore sa foi dans son heureuse étoile :

« Ce n'est pas à des soldats que je m'adresse, dit- » il, mais à une assemblée de nobles Polonais. Que » me font quatre ou cinq mille soldats de plus, tels » braves que vous soyez? rien ou peu de chose. Ce » n'est donc point pour moi, mais c'est dans votre » intérêt comme nation que je parle. Comment! » après avoir suivi ma fortune dans les camps, vous » vous séparez de moi quand le moment des traités » approche! Encore une fois, ne vous abandonnez

» point à un moment de découragement national et
» songez à votre avenir. »

Un vétéran qui faisait partie de cette noble et brave cohorte (1) a dit : « Nous cédâmes moins » certes au tout puissant ascendant de la parole du » grand homme qui nous parlait, qu'au sentiment » d'une nationalité dont il ranimait l'espoir; nous le » suivîmes, non en soldats aventureux, mais comme » corps de nation.

» Notre reconnaissance l'a suivi partout, même » alors que tout l'abandonnait. Pourquoi? parce qu'il » avait parlé au sentiment national; et si la Pologne » n'a pas fait plus, c'est qu'il ne l'a pas voulu. »

La fortune, cette femme capricieuse, ne sourit plus à Napoléon. Il fallut cependant plusieurs mois encore pour abattre le ci-devant colosse; une année entière fut employée à le dépouiller de ses conquêtes avant-murs qu'il avait données à la France, le centre de sa puissance. Pendant les premiers mois de l'année 1814, on combattit pour la possession de la France même, et la lutte se termina sous les murs de la capitale; avec elle la France entière échappait à Napoléon : il avait cessé de régner.

Dans cette immense débâcle, la création de Napoléon, le duché de Varsovie, alla s'anéantir comme tant d'autres trônes qu'il avait fondés au temps de sa puissance, et la Pologne se retrouva placée dans la même condition où le dernier traité de partage l'avait mise, proscrite, effacée de la carte de l'Europe.

Le mal causé par la destruction de la Pologne,

(1) Le général comte Henri Dembinski.

cette clé de voûte de l'édifice européen, se fit principalement sentir au commencement du dix-neuvième siècle.

« N'oublions pas que la Pologne a souvent com-
» battu pour protéger, jamais pour dompter les li-
» bertés de l'Europe ; et si elle eût existé il y a vingt
» ans dans son indépendance primitive, Napoléon
» n'aurait pas été à Moscou, ni Alexandre à Pa-
» ris (1). »

(1) La Pologne jugée en Angleterre, n° 5, *Du Polonais*, p. 264.

cette clé de voûte de l'édifice européen, se fit principalement sentir au commencement du dix-neuvième siècle.

« N'oublions pas que la Pologne a souvent combattu pour protéger, jamais pour dompter les libertés de l'Europe ; et si elle eût existé il y a vingt ans, dans son indépendance primitive, Napoléon n'aurait pas dit à Moscou, ni Alexandre à Paris (1). »

(1) La Pologne jugée en Angleterre, n° 5, *Du Polonais*, p. 264.

III.

La Pologne au congrès de Vienne 1815-1830.

Lorsque le congrès de Vienne fut appelé à reconstruire l'équilibre européen détruit par Napoléon, il eut aussi à régler le sort des états secondaires qui avaient subi des changemens, des bouleversemens continuels. Parmi ces États se trouvait la Pologne représentée alors par le duché de Varsovie.

Mais en présence des ambitions qui cherchaient en ce moment à se satisfaire et qui s'agitaient au congrès de Vienne, sur quels défenseurs la Pologne pouvait-elle compter? Si son sort eût été lié à celui d'une maison royale et si cette famille, violemment dépossédée, eût pu élever la voix, cette voix eût eu plus de retentissement peut-être que celle du peuple polonais qui demandait justice!

Deux puissances seulement, la France et l'Angleterre, songèrent à la défendre. Encore, n'était-ce pas l'existence de la Pologne que ces puissances défendaient, ce n'était pas sa nationalité. Dans leur intérêt à elles-mêmes elles s'opposaient seulement à ce que le pays fût absorbé tout entier par la Russie qui, de son côté, pour mieux arriver à ses fins, ca-

chait sous un masque hypocrite ses desseins ambitieux.

Avant même le commencement des négociations entamées à Vienne, la Russie avait déclaré que la Pologne était occupée par ses armées et qu'il faudrait les en chasser. Mais elle prétendait en même temps qu'elle voulait le rétablissement de la Pologne et que ses efforts ne tendaient qu'à ce but.

Dans cette position quelle était la politique de la France et de l'Angleterre?

Ce fut le roi Louis XVIII lui-même qui rédigea les instructions remises aux représentans de la France, au congrès; et partant de ce point de vue qu'il fallait reconstruire l'équilibre européen, il en concluait justement qu'on devait veiller avec soin à ce qu'il ne fût pas trop accordé à l'Autriche en Italie, à la Prusse en Allemagne.

A l'égard de la Russie, les instructions enjoignent aux plénipotentiaires français de s'opposer à la prétention de rétablissement de la Pologne, et cela d'après les motifs suivans :

« D'abord, disent les instructions, la Russie ne veut » pas le rétablissement de la Pologne pour perdre ce » qu'elle en a acquis; elle le veut pour acquérir ce » qu'elle ne possède pas. Or, ce serait là créer pour » l'Europe un danger si grand, si imminent, que, » quoiqu'il faille tout faire pour la conservation de la » paix, si l'exécution d'un tel plan ne pouvait être » empêchée que par la force des armes, il faudrait les » reprendre. »

D'un autre côté, suivant ces instructions, la Pologne n'était pas susceptible de former un Etat indépendant, ni capable de recevoir une constitution forte; déclarée

indépendante, elle ne manquerait pas, par suite de l'anarchie, de retomber bientôt sous le joug de la Russie. Ne pouvant donc l'organiser d'une manière indépendante, ne pouvant pas non plus sans un péril évident la donner toute à la Russie, « et ce serait, ajoutent les instructions, la lui donner toute que d'a-
» jouter le duché de Varsovie à ce qu'elle possède
» déjà, » il faudra remettre les choses dans l'état où elles étaient lors du dernier partage.

Quant à l'Angleterre, effrayée aussi bien que la France des agrandissemens continuels de la Russie, elle s'opposait aussi à ce que cette puissance se fît protectrice de la Pologne de son plein gré. Lord Castelragh, représentant de l'Angleterre au congrès, ne croyait pas absolument à la sincérité des projets de l'empereur Alexandre. Celui-ci, qui paraissait honorer le ministre anglais d'une bienveillance toute particulière, lui avait développé ses intentions. Il voulait, disait-il, unir au reste du duché de Varsovie les provinces polonaises échues à la Russie par les partages antérieurs et en faire une monarchie séparée sur laquelle il aurait régné comme roi de Pologne, aux conditions qui seraient jugées propres à faire revivre ce royaume sous la dynastie russe. Mais lord Castelreagh profitant de la permission que lui avait accordée l'Empereur d'entamer avec lui une correspondance particulière à ce sujet, rédigea un long mémoire qu'il remit à l'empereur lui-même, et dans ce mémoire il combat de toutes ses forces les intentions d'Alexandre. En faisant observer que le gouvernement britannique ne voulait pas une politique contraire à celle de la Russie, lord Castelreagh rappelait que l'Angle-

terre venait de faire la guerre au Danemark pour assurer à l'Empereur le soutien de la Suède et en même temps pour consolider la possession de la Finlande; que les bons offices du gouvernement britannique avaient contribué à faire conclure entre la Porte et l'Empereur de Russie une paix qui avait assuré à celui-ci un agrandissement considérable; qu'enfin la paix avec la Perse par laquelle la Russie avait également fait des acquisitions étendues et importantes avait été signée au moyen de l'intervention active de l'ambassadeur britannique. Lord Castelreagh engageait ensuite l'Empereur à donner à l'Europe, en ce qui concernait les limites de ses possessions, un exemple de générosité et de modération. Il rappelait les différens traités signés antérieurement par la Russie avec la Prussse et l'Autriche pour le partage de la Pologne. « Quoiqu'il y ait, disait-il alors, des engage-
» mens garantis par des traités solennels qui se rap-
» portent au duché de Varsovie, il n'en paraît pas
» moins que S. M. l'empereur de Russie se croit en droit
» de disposer de la totalité du duché... que cependant
» à titre de grace et de faveur, il accorde à la Prusse
» la ville de Dantzig. » (1) Mais l'Empereur de Russie prenant pour prétexte de ses demandes ses devoirs moraux vis-à-vis des Polonais, l'ambassadeur anglais lui répondait avec une ironie railleuse que voilaient à peine quelques formules de respect « qu'un devoir
» moral ne pouvait jamais exiger qu'on agît en con-
» travention des traités les plus sacrés; » que si l'Empereur avait un pareil désir il pouvait essayer les amé-

(1) Gagern. Mein Antheil an der Politik, II, p. 287, Beil 9.

liorations qu'il projetait sur les provinces russes prises sur la Pologne; mais qu'une tentative semblable, quelque bienfaisante qu'elle pût être, ne laissait pas que d'être inquiétante quand elle était accompagnée d'un agrandissement aussi énorme; que d'ailleurs l'empire de Russie était assez grand pour qu'on y pût faire tout à l'aise des essais de ce genre. « Si en définitive, ajoutait-il, un devoir moral exige que la si-
» tuation des Polonais soit améliorée par un change-
» ment aussi considérable que celui du rétablisse-
» ment de leur monarchie, que cette mesure s'exécute
» d'après le principe large et libéral de les rendre
» réellement indépendans comme nation. » Ce serait un sacrifice, disait-il, mais S. M. impériale devait être disposée à faire de pareils sacrifices à ses devoirs moraux, car elle n'avait pas le droit de les demander à ses alliés.

On pense bien qu'un pareil mémoire dut étonner et blesser la morgue impériale ; aussi fut-il répondu à lord Castelreagh que de nouvelles remontrances seraient superflues. Néanmoins, l'Empereur, tout en attestant avec feu la pureté de ses intentions, faisait dire dans cette réponse qu'il n'était pas lié par les traités conclus avec la Prusse et l'Autriche, l'obligation résultant de ces traités ayant été anéantie par le résultat de la guerre. Cette dernière prétention était si exorbitante que lord Castelreagh, malgré cet avis que de nouvelles remontrances seraient superflues, crut devoir envoyer un second mémoire, dans lequel il réfutait les opinions de l'empereur de Russie. Il rappelle que le traité a été signé de bonne foi, que jusqu'alors chacun des signataires en avait rempli les

conditions avec sincérité, et qu'il n'y a pas de raison pour la Russie d'y contrevenir à ce moment. « Où » pourrait-on trouver, s'écrie-t-il, soit dans le texte » des traités, soit dans un auteur public du droit des » gens, un prétexte pour défendre ce pouvoir arbi- » traire de substituer, en cas de succès, des arran- » gemens nouveaux à ceux qui avaient été stipulés » dans les traités. »

Cette correspondance, devenue pleine d'aigreur des deux côtés, ne pouvait se prolonger. Lord Castelreagh fut prié de cesser toute communication autre qu'officielle, et il n'en résulta qu'une plus grande disposition de l'Angleterre à se rapprocher de la France et de l'Autriche pour s'opposer à la Russie, tandis que celle-ci se promettait bien de mettre ses projets à exécution quand le moment serait favorable.

L'Autriche s'effrayait bien aussi de l'ambition de la Russie; mais elle ne se sentait pas assez forte pour s'y opposer, même avec l'aide de l'Angleterre, et elle n'avait pas confiance dans la France. Un homme attaché à M. de Metternich répondait aux observations de M. de Dalberg : « Vous nous paraissez comme des » chiens qui aboient fort habilement, mais qui ne » mordent pas, et nous ne voulons pas mordre tous » seuls. » M. de Talleyrand comprit alors qu'il fallait en imposer aux alliés et leur donner une haute idée de la force militaire de la France. Son esprit, fécond en ressources, ne le laissa pas en défaut. Il écrivit à M. de Jaucourt, alors chargé du ministère des affaires étrangères, de lui envoyer en toute hâte, à Vienne, le général Ricard. Ce général arriva bien-

tôt, escorté de son aide-de-camp et d'une quantité incroyable de cartons et de registres. M. de Talleyrand lui fit l'accueil le plus distingué. Dans l'hôtel du prince, le général Ricard fut l'objet des attentions les plus marquées ; et en peu de jours, son arrivée était à Vienne le sujet de toutes les conversations. M. de Talleyrand passait avec lui des heures entières en tête-à-tête dans son cabinet. Au bout de quelques jours, le rusé diplomate laissa entrevoir que le but de la mission du général avait été de lui apporter les cadres de l'armée française, et qu'après examen des états qui lui avaient été remis, il avait trouvé que la France pouvait mettre sous les armes deux cent mille hommes. Une pareille déclaration suffisait pour faire de la France une alliée désirable, un ennemi redoutable.

Dès ce moment, l'Autriche prit une attitude plus ferme. Sur la demande de l'Angleterre, qui s'opposait à ce que la Russie passât la Vistule, l'Empereur d'Autriche soumit cet objet à la délibération d'un conseil, qui décida « que la Russie ne pouvait s'étendre plus loin sans menacer la sûreté des positions » militaires de l'Autriche. »

L'Allemagne, à son tour, s'émut de tous ces plans d'agrandissement. Les princes allemands comprenaient que si la Russie avait, dans ses projets d'occupation de la Pologne, l'appui de la Prusse, c'est parce que celle-ci espérait à son tour l'appui de la Russie pour ses desseins ambitieux. Ils protestèrent donc contre les tendances de la Prusse, et le prince régnant de Saxe-Cobourg, en cela organe du corps germanique, alla jusqu'à dire dans une note présen-

tée au congrès : « Que la Russie soutenait les accrois-
» semens de la Prusse en Allemagne, afin de trouver
» son appui quand elle chercherait à s'étendre sur
» l'empire ottoman, et que, par suite de ce plan, l'Al-
» lemagne serait détruite, l'empire ottoman renversé
» et la paix de l'Europe ébranlée. »

L'empereur Alexandre, en voyant ces réclamations unanimes s'élever contre lui, sentit un violent dépit. Il savait que toutes ces plaintes étaient dues en grande partie aux efforts de la France, qui avait tout fait pour dévoiler le fond de sa pensée ambitieuse et prémunir l'Europe contre elle, et il s'écriait, en parlant de la France ou plutôt des Bourbons : qu'il se serait attendu à plus de reconnaissance de leur part. Il voulut effrayer les alliés. Le grand-duc Constantin, qui avait reçu l'ordre de se tenir prêt à la guerre, adressa aux habitans du grand-duché de Varsovie la proclamation suivante : « L'Empereur, votre puissant protec-
» teur, vous fait un appel ; réunissez-vous autour de
» vos drapeaux ! Que votre bras s'arme pour la dé-
» fense de votre patrie et la consécration de votre
» existence politique ! »

M. de Nesselrode déclara en même temps au congrès que huit millions de Polonais étaient prêts à défendre l'indépendance de leur pays.

C'était une menace. Les trois puissances y répondirent par des préparatifs de guerre, et une alliance fut conclue entre elles le 3 janvier 1815. Les trois signataires s'engageaient à mettre sur pied 150,000 hommes en cas de besoin. Qui peut dire quel eût été le résultat de cette alliance à laquelle s'étaient réunis des États secondaires, tels que la Hollande, la Bavière

et le Hanovre. La Hollande s'engagea à fournir 40,000 hommes. Tout était disposé pour résister à la Russie et s'opposer à ses projets d'envahissement. Peut-être le premier ouvrage des trois puissances, après un succès qui paraissait probable, eût-il été de reconstruire la Pologne pour arriver par là au rétablissement de l'équilibre européen. Mais au moment où tout faisait présager des hostilités prochaines, le mauvais génie de la Pologne débarqua à Cannes pour ressaisir la couronne impériale de France.

Dès ce jour, la triple alliance fut dissoute. Les cours de France, d'Angleterre et d'Autriche ne songèrent plus à s'opposer à la Russie. Elles n'eurent plus qu'un but, celui de résister à Bonaparte. Cet événement consomma le sacrifice de la Pologne et riva plus que jamais les odieuses chaînes dont on l'avait chargée.

La réunion de la Pologne et de la Russie sous une même couronne fut donc concédée par le congrès, mais avec des réserves qui prouvaient combien on avait de peine à abandonner le système d'une puissance intermédiaire entre la Russie et l'Allemagne. On voulut qu'il ne manquât à la Pologne, pour être un état distinct, qu'un roi à elle. On stipula qu'elle aurait des institutions, une armée, des finances, une administration tout-à-fait à part. On espérait que les promesses de l'empereur Alexandre ne seraient pas illusoires, et l'on voyait encore dans cette Pologne non pas seulement un peuple noble et respectable rendu à la liberté, mais aussi une barrière vigoureuse opposée à l'ambition toujours croissante de la Russie. L'avenir devait prouver que la politique russe

n'abandonne jamais sa proie, et que si pendant un temps elle est obligée de la ménager, ce n'est de sa part qu'une espèce de concession faite à la nécessité ; que le jour venu, quand à force de ruse et de patience elle a su franchir ou tourner les obstacles, elle reprend et continue son œuvre d'envahissement et de destruction.

IV.

L'Empereur de Russie roi de Pologne donne une constitution à la Pologne.

L'Europe avait organisé son territoire d'après la décision du congrès de Vienne; l'acte final avait été arrêté le 9 juin 1815.

Le partage de la Pologne avait été consenti : une forte addition à la Galicie était concédée à l'Autriche; la Prusse avait le duché de Posen et plus d'un tiers de la Saxe qu'elle réunissait à sa monarchie; tout le duché de Varsovie revenait à la Russie.

L'acte du congrès avait constaté la nécessité de donner des institutions constitutionnelles à la Pologne. Alexandre de son côté avait fait des promesses. Le premier pas dans l'exécution fut une proclamation dans laquelle le czar disait :

« Polonais, de nouveaux liens vont vous unir à un
» peuple généreux qui, par d'anciennes relations, par
» une valeur digne de la vôtre et par le nom commun
» de nations *slaves*, est disposé à vous admettre à une
» confraternité qui sera chère et utile aux deux peu-
» ples.

» Une constitution appropriée aux besoins des lo-

» calités et à votre caractère, l'usage de votre langue » conservé dans les actes publics, les fonctions et les » emplois aux seuls Polonais, la liberté du commerce » et de la navigation, votre armée nationale, tous les » moyens garantis pour perfectionner vos lois, la » libre circulation des lumières dans votre pays, tels » sont les avantages dont vous jouirez sous notre do- » mination et sous celle de nos successeurs et que » vous transmettrez comme héritage à vos descen- » dans.

» Ce nouvel état devient *royaume de Pologne*, nom » si vivement désiré, depuis si long-temps réclamé » par la nation et acquis au prix de tant de sang et de » sacrifices! . . . . »

La constitution donnée à Cracovie pouvait faire croire que la Pologne jouirait bientôt du même bienfait. Cracovie était déclarée ville libre. Le czar disait à ce sujet :

« Pour aplanir les difficultés qui se sont élevées au » sujet *de la ville de Cracovie*, nous avons fait adopter » l'idée de rendre cette ville *neutre* et *libre*. Ce pays, » placé sous la protection de trois puissances libéra- » trices et unies, jouira du bonheur et de la tran- » quillité en se consacrant uniquement aux arts, » aux sciences, au commerce et à l'industrie. Il sera » comme un monument d'une politique magnanime, » qui a placé cette liberté dans l'endroit même (à » Cracovie) où reposent les cendres des meilleurs de » vos rois et où se rattachent les plus nobles souve- » nirs de la patrie polonaise.

» Enfin pour couronner une œuvre que les mal- » heurs des temps ont si long-temps retardée, on a

» consenti d'un accord unanime que dans les parties » mêmes de la Pologne soumises aux dominations » prussienne et autrichienne, les habitans fussent » désormais gouvernés par leurs propres magistrats » choisis dans le pays. »

Bientôt une assemblée solennelle fut convoquée à Varsovie, et au bruit des salves d'artillerie le rétablissement du royaume de Pologne fut proclamé. Un héraut d'armes au blason polonais lut l'acte de renonciation du roi de Saxe, la proclamation d'Alexandre, et déclara les bases de la constitution polonaise les mêmes que celles de 1791 (1). Alors les habitans prêtèrent par acclamation le serment inaugural au roi de Pologne et à la constitution. L'aigle et les drapeaux de Sobieski furent arborés sur tous les édifices. Sur la place publique, où un autel avait été érigé, les troupes polonaises prêtèrent serment à l'Empereur, roi de Pologne, et à la nation polonaise reconstituée (2).

A Cracovie, on fit l'inauguration des armes de la nouvelle république, en présence des commissaires des trois puissances protectrices, et les habitans, rattachant leur passé indépendant à cette sorte de résurrection de leur nationalité, refusèrent de célébrer des fêtes le 18 septembre, jour où Poniatowski avait glorieusement péri au passage de l'Elster.

L'Empereur de Russie ne s'en tint pas à ces preuves de bienveillance envers les Polonais : un régi-

(1) L'acte constitutionnel est postérieur ; on ne posa alors que les bases.

(2) Une médaille fut frappée pour le rétablissement du royaume de Pologne ; elle disait : *Unus nobis restituit rem.*

ment d'infanterie, un régiment de cavalerie et un d'artillerie furent déclarés garde royale polonaise; un gouvernement à part fut organisé; le comte Matusewich fut désigné pour le ministère des finances, le comte Motowski pour celui de l'intérieur et de la police.

La constitution dont les bases avaient été jusque là seulement posées, s'élaborait sous l'influence d'hommes d'état, de patriotes distingués.

A cette époque l'empereur Alexandre semblait préoccupé du désir d'entamer l'exécution d'un projet qu'il méditait depuis long-temps, celui d'établir dans son vaste empire de grandes divisions à chacune desquelles il aurait donné une forme de gouvernement plus ou moins libérale, suivant le degré de civilisation des habitans. La Pologne aurait été la partie qui aurait pu jouir de la plus grande somme de liberté. C'était par elle qu'il voulait commencer; mais pour que la réalisation de ce plan fût complète; l'Empereur devait réunir tous les fragmens de l'ancienne Pologne en un grand et unique royaume, et dans le but de préparer cette réunion, il permettait aux évêques de la Volhynie, de la Lithuanie et de l'Ukraine de se rassembler en synode avec les évêques du royaume de Pologne.

La conduite d'Alexandre dans ces circonstances ne pouvait manquer d'exciter bien des mécontentemens. L'Autriche et la Prusse voyaient avec ombrage les députés de Cracovie assister à la cérémonie du couronnement, où chaque palatinat parut avec sa bannière et ses couleurs; et d'un autre côté, les vieux

Russes murmuraient de la protection qu'accordait l'Empereur à un peuple vaincu.

Du reste, ni ce mécontentement ni ces murmures ne durent étonner l'empereur Alexandre; il avait été prévenu depuis long-temps. Dès le premier moment où l'idée de donner à la Pologne un gouvernement séparé avait germé dans son esprit, il avait consulté plusieurs de ses conseillers, et l'un de ceux à qui il s'était adressé lui remit un long mémoire pour le détourner de donner suite à ce projet. Ce curieux mémoire dû à la plume d'un homme d'état qui a joué un rôle important dans la politique de cette époque, le comte Pozzo di Borgo, mérite d'être analysé ici, car il expose parfaitement les sentimens de la Russie à l'égard de la Pologne, et il est difficile en le lisant de ne pas être frappé de certains passages qu'on pourrait appeler prophétiques.

Les premiers mots du mémoire sont déjà une sorte de protestation et font voir combien un semblable projet était en dehors de toutes les idées de la politique russe. « Sire, dit en commençant le comte Pozzo » di Borgo, Votre Majesté Impériale m'ayant ordonné » de lui exposer mon opinion sur la question concer- » nant le sort et le gouvernement future de la Polo- » gne, je me fais un devoir de mettre à ses pieds les » résultats de mes réflexions avec tous les sentimens » et j'ajouterai la terreur que m'inspirent la grandeur » et la difficulté du sujet. » Examinant alors l'état de la Pologne, le comte Pozzo di Borgo dit que par suite de la situation de ses différentes parties, on doit, en prenant une mesure quelconque, avoir égard aux intérêts de l'Autriche et de la Prusse et aussi à ceux

de la Russie « considérée comme empire dominant, » ayant droit à une préférence de premier ordre dans » toutes les décisions prises par son chef...» Selon le Mémoire, le premier résultat de l'existence d'une diète nationale, d'une représentation, d'une armée polonaise serait d'appeler toutes les parties de la Pologne à se rallier autour du nouveau drapeau ainsi arboré. « L'Autriche et la Prusse sont dans la nécessité de re» garder dès-lors leurs sujets comme étant dans un état » de rébellion permanent. » Elles devront se rapprocher pour chercher à conjurer ce danger et travailler à affranchir définitivement la Pologne pour affaiblir d'autant la Russie. L'Angleterre soutiendrait cette politique sans hésitation, et la France profiterait des circonstances lorsque la division aurait semé le trouble parmi les autres. La Russie resterait alors isolée car la Pologne, séduite par la perspective d'une indépendance entière et définitive, se réunirait au reste de l'Europe. Tels sont les principaux inconvéniens que signale le Mémoire, en considérant la mesure projetée par rapport aux puissances étrangères.

Au point de vue des intérêts de l'empire russe lui-même « les inconvénients, dit le Mémoire, sont d'une » nature encore plus délicate.... La conduite de la » Russie envers la Pologne a été constamment celle » d'un gouvernement fort et vigoureux contre un » autre qui ne l'est pas; » et alors M. Pozzo di Borgo expose en quelques lignes quelle a été la politique et quel est le but de la Russie.

» Dans tous les pays, dit-il, dans toutes les cir» constances, supposons une nation qui se démoralise » par une corruption politique sans bornes, qui s'a-

» gite et se déchire en factions à côté de sa rivale, » laquelle, dirigée par un gouvernement robuste et » adroit, marche avec un plan d'agrandissement suivi, » établit la discipline militaire dans ses armées et se » trouve elle-même composée d'un peuple obéissant, » brave, susceptible à la fois de soumission et d'en- » thousiasme, et il ne sera pas difficile de prévoir la » destinée qui les attend..... La destruction de la Po- » logne comme puissance politique forme l'histoire » moderne de la Russie presque tout entière. Le » système d'agrandissement sur les Turcs n'a été » que purement territorial et j'oserai dire secondaire » comparé à celui qui s'est opéré sur la frontière » occidentale. La conquête de la Pologne a été faite » principalement dans le dessein de multiplier les » rapports de la nation russe avec le reste de l'Eu- » rope et de lui ouvrir un champ plus vaste et un » théâtre plus noble et plus connu où elle aurait pu » exercer ses forces et ses talens, satisfaire son orgueil, » ses passions, ses intérêts. Ce grand plan a été cou- » ronné par le succès le plus complet. Vouloir séparer » la Pologne de la Russie, c'est vouloir en détruire » les résultats. »

Le comte Pozzo di Borgo ajoute :

« Dès qu'une masse de neuf millions d'hommes » constitués en corps de nation existera entre la » Russie et le reste de l'Europe civilisée, l'influence » et les communications réciproques qui dérivent du » contact immédiat diminueront sensiblement. Les » Russes, relégués derrière leur ancienne frontière » sans passer au-delà que comme simples voyageurs, » se trouveront presque étrangers aux autres nations.

» L'expulsion du gouvernement impérial hors de la » Pologne établit une solution de continuité qui les » obligera à tout recevoir comme de seconde main. » Les retards que cette séparation peut apporter au » développement de leurs facultés morales, à celui » de leur éducation, à la communication des lumiè» res, des arts et des idées libérales est incalculable. » C'était pour plonger à jamais la Russie dans la bar» barie et pour en faire exclusivement une puissance » asiatique que Napoléon imagina le rétablissement » de la Pologne, comme c'était pour faire drendre » aux Russes un rang distingué parmi les nations les » plus civilisées de l'Europe que les prédécesseurs » de Votre Majesté ont ambitionné des conquêtes » qui devaient nécessairement les amalgamer avec » elles. »

Après cet aveu si explicite et si clair de l'état de barbarie de la Russie, de son besoin de la civilisation européenne, en dehors de laquelle elle existe, le Mémoire examine les effets de la mesure relativement à la Pologne elle-même. Après avoir dit que l'amour de l'indépendance en Pologne est moins le résultat d'un patriotisme solide et éclairé que d'un sentiment vague de haine contre l'étranger, il ajoute : « Donnez» nous notre indépendance nationale, et nous serons » sages envers nos voisins, sincères avec la Russie et » d'accord entre nous-mêmes. C'est le refrain que » ne cessent de répéter les Polonais. La politique, » guidée par la raison, peut leur répondre à son » tour : Vous obtiendrez ce que vous appelez votre » indépendance et ne cesserez d'être les mêmes ; vous » conserverez envers les Russes votre haine habituelle

» réunie au dédain que va vous inspirer votre triom-
» phe actuel; vous vous laisserez corrompre par l'or
» et les intrigues de l'étranger qui voudra exciter des
» embarras dans l'empire; vous voulez une armée
» polonaise, faible dans les commencemens, pour être
» en garde contre les Russes; vous trouverez que
» votre indépendance n'est pas complète toutes les
» fois que le roi de Pologne ne vous sacrifiera pas
» l'Empereur de Russie; vous porterez le trouble dans
» sa politique générale en provoquant le trouble parmi
» vos compatriotes cédés à l'Autriche et à la Prusse;
» vous voudrez anticiper sur ses mesures et l'entraîne-
» rez par votre turbulence dans des complications con-
» tinuelles; vous êtes placés dans une position inter-
» médiaire entre lui et l'Europe. Tous les desseins de
» nuire à ses intérêts commenceront à s'exécuter chez
» vous. Aujourd'hui vous pouvez être mécontens,
» mais vous êtes inertes; tous vos compatriotes sont
» dans le même cas; les puissances n'ont pas d'inté-
» térêts différens à votre égard. Dès que vous obtien-
» drez l'existence que vous réclamez, vous aurez une
» organisation active et une influence nationale qui
» prendra nécessairement une direction divergente
» de l'unité systématique de la Russie. Votre conduite
» actuelle n'est ni sage ni délicate. A peine vous avez
» pu apercevoir le désir généreux et louable d'amé-
» liorer votre condition, que vous avez élevé le ton et
» crié à l'indépendance. Vous voulez l'obtenir sans
» craindre de compromettre votre auguste protecteur
» avec toute l'Europe. Vous n'admettez aucun essai
» préparatoire; vous ne cherchez dans cette révolu-
» tion que ce que vous croyez vous convenir et met-

» tez de côté les conséquences qui pourraient en ré-
» sulter pour tout le monde en exigeant pour com-
» mencement ce qui serait encore problématique
» pour la fin. Le titre de roi de Pologne, même si
» votre système était adopté, devrait compléter et
» non commencer votre existence politique ; une fois
» que l'Empereur de Russie l'aura adopté, il ne reste
» plus de retraite à la prudence. C'est une grande
» faute dans les affaires de si immense importance de
» se mettre du premier abord dans l'alternative des
» extrêmes succès ou faillites ; et si ce dernier cas
» arrivait, avez-vous calculé le malheur de vous sou-
» mettre de nouveau et celui de voir tant de généro-
» sité et de bonté amener pour résultat *une guerre*
» *d'extermination*. »

Si néanmoins l'Empereur est décidé à rendre leur indépendance aux Polonais, le comte Pozzo di Borgo indique la marche que, selon lui, il faudrait suivre. Toutes les précautions qu'il conseille peuvent se résumer en ceci : agir de manière que les puissances étrangères, aussi bien que la Pologne, ne considèrent les provinces polonaises cédées que comme une acquisition au profit de la Russie et que les améliorations qu'on apportera au sort des Polonais émanent seulement de la volonté du monarque sans qu'il y ait pacte ni convention. « De cette façon, dit le Mémoire,
» S. M. ne risque pas de blesser les intérêts généraux
» de son empire et les préjugés de ses sujets... Enfin
» elle agit dans l'esprit d'union et non de séparation
avec la Russie. » Il termine enfin par cette espèce de prédiction que les événemens n'ont que trop vérifiée :
« Si les Polonais s'obstinent à vouloir être étrangers

» à la Russie, il seront soumis et malheureux. » Malgré les nombreux avis contenus dans ce mémoire et en dépit de la terreur que son projet inspirait à M. Pozzo di Borgo, l'Empereur n'en persista pas moins dans sa volonté de constituer la Pologne. Il écrivit aux patriotes Kosciuszko, Dambrowski et Niemcewitz pour qu'ils vinssent fixer leur résidence à Varsovie. Répondant au sénateur président de la diète, Alexandre dit : « Je sais tout ce qu'a souffert le royau-» me ; mais des institutions libérales peuvent le » sauver. » L'influence du cabinet russe si considérablement agrandie en Europe se manifestait alors par des principes libéraux ; Alexandre réprimait le vieil esprit russe tandis que le royaume de Pologne voyait s'achever sa constitution. L'octroi de cette constitution vint couronner l'œuvre de la résurrection polonaise.

La diète polonaise s'assembla pour la première fois à Varsovie sous la présidence de l'Empereur, le 27 mars 1818. Ce monarque y loua sa propre générosité, ainsi que les avantages de la constitution qu'il avait donnée à ses sujets de Pologne.

Le ministre de l'intérieur rendit compte de l'organisation du clergé catholique, de l'adoption d'un système d'instruction publique qui devait faire couler la science dans toutes les classes, et des établissemens judiciaires et militaires qui par les lois et les armes, devaient assurer la nationalité polonaise.

Déjà, de plusieurs points du royaume, arrivaient des pétitions réclamant l'organisation du jury, la liberté de la presse, l'érection d'un monument à Kosciuszko, et le respect pour la charte constitutionnelle

en ce qui touche la nécessité, pour les décrets du roi, d'être contresignés par un ministre responsable. Les Polonais prenaient le gouvernement constitutionnel au sérieux. On était au terme de la session, qui fut ouverte et close dans l'espace d'un mois; la solution des ces diverses questions se trouva donc forcément remise à la session suivante, qui d'après l'acte fondamental ne devait se réunir qu'en 1820. Mais alors auront éclaté les mouvemens révolutionnaires qui menacèrent l'autorité royale en Espagne et à Naples, et dès ce jour l'empereur Alexandre rejetant toutes ses anciennes velléités libérales, prendra en aversion les gouvernemens constitutionnels. Alors aussi commence pour la Pologne une ère de souffrances, d'autant plus vives, que ses espérances avaient été plus grandes. On avait donné un nouvel élan à l'esprit d'indépendance des Polonais, et voilà que sous l'empire d'une terreur et d'une haine qu'eux-mêmes n'avaient rien fait pour exciter, ils sentent qu'on cherche à étouffer cet esprit d'indépendance, qu'on met de continuelles entraves au développement de la liberté, qu'on leur arrache, un à un et sans relâche, tout moyen d'action, de vie. Comment s'étonner que les nobles sentimens des Polonais, ainsi refoulés par une force despotique, n'aient fini par se révolter, et que cette compression brutale n'ait à la longue amené une explosion dont le bruit retentit dans toute l'Europe !

V.

Insurrection polonaise. — 1830.

Pour se faire une idée exacte de la levée de boucliers des Polonais vers la fin de l'année 1830, il faut se reporter à la constitution, telle qu'elle avait été donnée en 1815, et voir comment les conditions de cet acte furent exécutées; cette constitution assure à la Pologne 13 priviléges principaux. Elle porte :

1° Que la Pologne n'est unie à la Russie qu'en de cette vertu constitution de 1815.

2° Que l'autorité souveraine ne peut y être exercée que conformément aux principes de cette constitution.

3° Que la liberté individuelle et celle de la presse sont garanties.

4° Que les emplois ne seront donnés qu'à des Polonais.

5° Que la nation polonaise aura toujours une représentation composée du roi et de deux chambres.

6° Que le roi nommera les employés, et, entre autres, les agens diplomatiques et commerciaux.

7° Que les décrets du roi seront contresignés par un ministre responsable.

8° Qu'en cas de régence, le conseil de cette régence sera choisi par le sénat de Pologne.

9° Que les affaires étrangères, en tant qu'elles regardent la Pologne, passeront par le ministre secrétaire d'état.

10° Que les deux chambres voteront le budget.

11° Que l'ordre judiciaire est indépendant.

12° Qu'il y aura une armée polonaise et qu'elle conservera tous les caractères de nationalité.

13° Que le roi ne statuera par voie d'ordonnance que sur ce qui n'est pas l'objet d'une loi, d'un statut organique, ou sur ce qui n'appartient point aux attributions de la diète.

Enfin, *que la Charte est obligatoire pour tous les descendans d'Alexandre, qui l'a octroyée.*

C'était là le droit public de la Pologne, de cette Pologne étriquée, telle que le congrès de Vienne l'avait refaite.

Ce droit public fut violé dès les premiers instans.

On institua à la vérité un gouvernement et un ministère national à Varsovie; les deux chambres législatives, le sénat, et l'autre chambre, composée des nonces et des députés, entrèrent en fonctions, et pendant les trois premières années de l'existence du royaume de Pologne on put s'imaginer que tout ceci n'était point une vaine représentation, une déception.

Mais à côté de ce gouvernement national il en existait un autre qui était le véritable. Ce gouvernement

était concentré entre les mains du grand duc Constantin à qui l'empereur Alexandre avait confié dès 1815 le commandement de l'armée polonaise. Constantin était le vrai dépositaire du pouvoir; tout le reste n'était qu'une parade bonne à induire en erreur quelques esprits crédules, mais qui ne pouvait donner le change aux hommes clairvoyans, tels qu'un prince Czartoryski, un général Kniazewicz, et grand nombre d'autres hommes distingués de la Pologne, sincèrement dévoués à la cause de leur patrie.

Le caractère sauvage et à moitié barbare du grand-duc Constantin, ses emportemens, ses brusques incartades, ses caprices despotiques, les empiétemens qu'il se permettait, en sortant de la sphère toute militaire de général en chef de l'armée polonaise, pour faire prévaloir sa volonté tyrannique dans la direction des affaires politiques et civiles, étaient un sujet perpétuel d'ombrage pour le peuple polonais. Cependant l'autorité que l'empereur Alexandre exerçait sur son frère retenait celui-ci dans de certaines bornes qu'il n'eût été que trop disposé à franchir. L'empereur était fortement intéressé à ce que les Polonais conservassent le plus long-temps possible les illusions que ses promesses avaient fait naître dans leur esprit.

Ce fut dans ces circonstances que l'amour du grand-duc Constantin pour une dame polonaise fournit à l'empereur Alexandre l'occasion de fermer l'accès au trône impérial à son frère, son héritier présomptif. Alexandre connaissait le caractère du grand-duc Constantin, et le croyait peu propre à posséder un jour la couronne. Il appréhendait peut-être que

l'avénement de son frère ou son règne ne fussent souillés par une de ces tragédies si communes dans la famille impériale de Russie, et dans un pays où l'opposition au souverain ne se manifeste que par la mort violente du monarque. Constantin semblait être préoccupé d'une pensée semblable, et la perspective de pouvoir devenir empereur un jour ne semblait point lui sourire. Voici une anecdote qui semble le prouver :

Le grand-duc Constantin étant venu dans le voisinage des domaines du général Kniazewicz, celui-ci alla présenter ses hommages au prince, qui était accompagné de M. le comte de Langeron. Dans la conversation, il échappa à ce dernier un mot qui faisait allusion au règne de Constantin après la mort de l'empereur Alexandre. Le grand-duc interrompit brusquement le comte en disant : « Moi, empereur! » non! non! je suis très chatouilleux. » Ces quelques paroles furent accompagnées d'un mouvement très significatif, indiquant un homme qu'on saisit à la gorge pour l'étrangler. Le souvenir son père était probablement présent à la mémoire du demi-sauvage lorsque ces mots lui échappèrent.

L'amour fit le reste. Il épousa celle qui avait su lui inspirer une passion; mais ce ne fut qu'après avoir consenti, par un acte formel, que si l'empereur régnant venait à mourir avant lui, la couronne impériale passerait au grand-duc Nicolas, troisième fils de l'empereur Paul Ier.

L'empereur Alexandre ne survécut que trois ou quatre ans à cet arrangement de famille, qui resta enveloppé du plus profond mystère. La mort de

ce prince, loin du siége de son gouvernement menaça d'allumer la guerre civile dans l'empire; et la Russie fut sur le point d'avoir deux empereurs.

Constantin, qui résidait à Varsovie, venait d'être proclamé par son frère, le grand-duc Nicolas, lorsque l'acte de renonciation qu'il avait signé fut produit au grand jour. Nicolas se fit alors reconnaître empereur lui-même; et on fut un instant à ne savoir quel était le véritable empereur, où résidait la souveraine puissance. Cependant Constantin n'ayant point rétracté sa renonciation, l'empire demeura sans conteste à Nicolas. Celui-ci dut néanmoins réprimer la mutinerie de quelques régimens russes poussés à la révolte par des ambitieux qui, à la faveur de cette complication, espéraient faire réussir un mouvement révolutionnaire en Russie et en Pologne.

Le procès de la conspiration russe de l'année 1826 est connu, il fait partie de l'histoire de Russie; l'enquête qui suivit le mouvement révolutionnaire de Saint-Pétersbourg parut faire découvrir des relations existant entre quelques citoyens polonais et russes. On se plut à y trouver un crime flagrant, et plus de deux cents personnes furent arrêtées en Pologne et en Lithuanie.

Quoique les crimes d'état ressortissent du tribunal de la diète, ce fut une commission composée de Russes et de Polonais que l'on chargea de faire les enquêtes et de dresser l'acte d'accusation. Ce fut en grande partie l'œuvre d'un conseiller russe tout-puissant à Varsovie. Après un an de travail, la commission présenta son rapport. Fabriqué en haine de la nationalité polonaise, ce rapport cherchait à établir

qu'une conspiration, liée à celle de Russie, avait réellement eu lieu dans le royaume, et il appelait des peines sévères sur les Polonais. Mais l'empereur Nicolas avait, à son avénement, prêté serment à la constitution: « Polonais, avait-il dit, nous avons déjà déclaré que notre désir invariable est que notre gou-
» vernement ne soit qu'une continuation de celui de
» l'empereur Alexandre, de glorieuse mémoire, et
» nous vous déclarons, en conséquence, que les ins-
» titutions qu'ils vous a données resteront sans aucun
» changement. En conséquence, je promets et je jure
» devant Dieu que j'observerai l'acte constitutionnel
» et que je mettrai tous mes soins à en maintenir
» l'observation ». Il ne voulut pas si peu de temps après avoir prononcé un serment aussi solennel paraître l'enfreindre sans scrupule, et il renvoya les huit principaux accusés devant le sénat. Une nouvelle enquête fut ordonnée, et le sénat acquitta les accusés du crime de haute trahison, à la confusion du grand-duc Constantin et de ses conseillers russes, qui se virent enlever leur proie.

L'inquisition russe n'était pas satisfaite de trouver des coupables sur le territoire polonais, elle alla en chercher jusque dans les États voisins. La preuve, la voici.

Le général Kniazewicz, vétéran de l'armée polonaise, qui assista, jeune encore, à l'agonie et au dernier soupir de sa patrie, en défendant son indépendance sous les ordres du brave Kosciuszko, s'était retiré à Dresde où il vivait tranquillement et fort honoré de la cour et du gouvernement saxon. L'attention du cabinet de Saint-Pétersbourg fut appelée sur

le général Kniazewicz, et Nicolas fit demander au gouvernement saxon qu'on lui livrât ce prétendu conspirateur. Le roi de Saxe refusa de satisfaire à cette demande et répondit que si le général Kniazewicz était coupable il serait jugé d'après les lois du pays où il avait fixé son domicile. Force fut donc au gouvernement saxon d'envoyer le général à la citadelle de Kœnigstein, et ses papiers à Saint-Pétersbourg. Parmi ceux-ci se trouvait un fragment écrit de la main du général et relatif à l'équilibre européen : la résurrection de la nationalitée polonaise y était indiqué comme le seul moyen de rétablir l'équilibre entre l'Europe occidentale et orientale (1). Cet écrit

(1) Voici cet écrit du général Kniazewicz ; on verra qu'il ne présentait rien d'inquiétant pour la Russie ; que c'est là le projet d'un homme sérieux qui réfléchit et non pas le plan d'un conspirateur. Il faut remarquer, en outre, que ces lignes ont été écrites au moment où l'Europe se montrait animée du désir de régénérer la Grèce, en l'arrachant au joug de la Porte, et que le général Kniazewicz, en faisant bon marché de la Turquie, n'était que l'écho des opinions généralement adoptées à cette époque. Plus tard, il dit lui-même que ses sentimens étaient tout à fait changés à cet égard, et qu'il ne conseillerait certainement plus le partage de la Turquie.

De l'organisation du système politique de l'Europe (*écrit en* 1822, *à l'époque du congrès de Vérone*, *par M. le lieutenant-général Kniazewicz*).

Un peuple effacé de la liste des Etats ne peut obtenir d'existence politique que par des guerres sanglantes. Deux peuples se trouvent aujourd'hui dans cet état, la nation polonaise et la nation grecque : l'une et l'autre aspirent à rentrer dans leurs droits politiques.

La sainte-alliance veut, à quelque prix que ce soit, maintenir la paix en Europe, et pour cela toutes les puissances sont armées comme si elles étaient en état de guerre ; mais la nation grecque, voulant briser ses fers, a pris les armes, et sa position est telle qu'elle sera entièrement détruite, ou bien qu'elle composera un nouvel Etat.

inoffensif augmenta les soupçons du cabinet Russe, et à sa demande le général polonais fut traduit devant une commission spéciale en Saxe.

Mais cette guerre sanglante, où les Grecs sont abandonnés à leurs seules forces, changera en désert cette belle partie de l'Europe.

Jetons maintenant un coup d'œil sur l'état des puissances européennes, sur les vues de la sainte-alliance, et examinons s'il n'y aurait pas des moyens d'adoucir le sort de cette malheureuse nation grecque, d'établir l'équilibre entre les puissances et de prévenir une guerre peut-être générale.

Tous les cabinets redoutent la puissance colossale de la Russie, quoique l'empereur Alexandre montre une inclination décidée pour la paix et qu'il n'ait pas l'intention d'abuser de ses forces. Mais les autres puissances se voient obligées d'entretenir un nombre de troupes qui excède leurs moyens. Le moment paraît favorable pour l'empereur de mettre dans tout leur jour ses intentions pacifiques et de convaincre les autres puissances qu'il ne veut exercer aucune prépondérance. Sa magnanimité peut jeter les bases d'un équilibre à venir, et rendre leur existence politique aux deux nations effacées de la carte de l'Europe, et cela en créant pour ses successeurs deux Etats formidables au lieu d'un.

S'il déclare à la nation polonaise, qui est sous sa domination et qui est composée de douze millions d'hommes, qu'il lui garantit son existence politique, sous la condition qu'elle s'unira aux Grecs pour placer le grand-duc Constantin, son frère, sur le trône de Constantinople, la nation grecque et les autres peuples qui professent la même religion recevront ce prince comme un libérateur envoyé par la Providence, et le soldat polonais se battra avec intrépidité pour pouvoir dire : « Et moi aussi j'ai combattu pour contribuer à la restauration de ma patrie ! »

Pour établir l'équilibre entre les puissances, pour unir des nations déjà unies entre elles par la religion, les mœurs et le langage, il faudrait que la Prusse et l'Autriche suivissent l'exemple d'Alexandre et renonçassent, l'une à la grande Pologne et l'autre à la Galicie. Les peuples de ces deux provinces seraient tenus de contribuer de tous leurs moyens à la guerre contre les Turcs. La nation polonaise fournirait assez de braves, mais l'argent étant le nerf de la guerre, nous allons nous occuper de cet objet capital.

Une nation, que depuis un demi-siècle on a démembrée successivemant, et qui, enfin, a été effacée entièrement de la liste des nations,

Tout ceci n'était en réalité qu'une comédie: la cour de Saxe était convaincue de l'innocence du général Kniazewicz ; mais elle avait à ménager le puissant

ne peut entrer pour rien dans les dettes qui pèsent soit sur la Russie, soit sur la Prusse, soit sur l'Autriche ; mais elle serait obligée de contracter une dette immense pour fournir aux frais de la guerre, et les Grecs, une fois délivrés, prendraient sur eux la moitié de cette dette.

Au moyen du rétablissement de la Pologne et de celui de l'empire grec, la Russie, la Pologne, la Grèce et l'Autriche se trouveraient dans une position à ne pas inquiéter le reste de l'Europe.

En parlant du rétablissement de la Pologne, je n'ai point parlé du roi qu'on lui donnerait ni de la manière dont on indemniserait la Prusse et l'Autriche. J'aime à croire qu'elles suivront l'exemple d'Alexandre; mais si ce point formait de trop grandes difficultés, on pourrait placer sur le trône de Pologne le roi de Saxe et sa dynastie, et indemniser la Prusse par la Saxe et l'Autriche en Italie. — Ces idées d'indemnités sont vagues sans doute : je les abandonne aux diplomates plus versés que moi dans la politique.

Quant à la forme de gouvernement, la Pologne ne peut en avoir qu'un représentatif. La conduite de la nation grecque prouvera si elle est mûre pour cette espèce de gouvernement.

Ayant mis en équilibre la Russie, l'Autriche, la Pologne et l'empire Grec, nous allons examiner la situation des autres Etats de l'Europe.

La France et les Pays-Bas, tels qu'ils sont actuellement, peuvent se maintenir par leurs seules forces et faire un poids considérable dans la balance politique.

L'Allemagne, partagée en une multitude de petits Etats, mais liés entre eux par un acte fédératif où les différens intérêts seraient bien combinés, formerait une puissance imposante et formidable.

L'Espagne et le Portugal, lorsque le temps aura calmé les passions, uni les intérêts individuels, se retrouveront dans leur position précédente vis-à-vis des autres Etats de l'Europe, pourvu que ceux-ci ne s'immiscent pas dans leurs affaires.

La sagesse des monarques actuels trouvera les moyens de centraliser les gouvernemens d'Italie, en les liant entre eux par une confédération semblable à celle de l'Allemagne.

Je considère l'Angleterre comme une puissance isolée qui ne devrait exercer aucune influence sur le continent; elle n'a pas elle-même les forces nécessaires pour cela. Si elle a fomenté et entretenu plusieurs guerres, ce n'est que parce qu'elle n'épargne pas l'argent, que lui procure son immense commerce.

monarque du Nord. Le général polonais en fut quitte, grace à la sagesse du gouvernement saxon, pour quelques mois de détention « dans une citadelle où » j'étais, disait-il, soi-disant prisonnier. »

La mort de l'empereur Alexandre fut un nouveau malheur pour la Pologne. Nicolas, maître du trône de Russie, grace à l'abandon que son frère aîné lui avait fait de son droit à la succession, se trouva placé dans une position équivoque à l'égard de celui qui l'avait en quelque sorte couronné. Sa voix, si elle se faisait entendre, n'était point écoutée par le grand-duc Constantin, comme celle de son prédécesseur. Plus que jamais, Constantin visait à jouer le rôle d'un tyran à Varsovie, et quand des plaintes s'élevaient contre la violence de son gouvernement et qu'elles pouvaient arriver jusqu'au chef de l'état, celui-ci tenait un langage qui révélait sa propre im-

Il ne me reste plus qu'à parler des menées démagogiques qui effraient les têtes couronnées; mais ce sont les courtisans et les ministres que leur intérêt porte à augmenter ces frayeurs. L'orage qui pendant trente ans a agité l'Europe a dû brouiller et croiser singulièrement les intérêts individuels. Une paix signée ne peut pas les calmer tout d'un coup. La force ne peut ramener des préjugés que le temps a détruits, c'est-à-dire les priviléges de la noblesse et une soumission aveugle à l'église. Les efforts que les peuples ont faits pour briser le joug de Napoléon leur ont donné le sentiment de leur force et de leur dignité. L'expérience a prouvé que les rois qui ont su saisir cette révolution dans les idées de la multitude pour donner à leurs peuples un gouvernement représentatif, n'ont rien à redouter de ce fantôme qui fait trembler les autres rois sur leurs trônes.

On m'objectera que la France constitutionnelle n'est pas tranquille, que l'Espagne est en combustion. En France c'est la noblesse qui, dominée par l'intérêt particulier, fait tous ses efforts pour se rétablir dans ce qu'elle appelle ses droits. En Espagne, il est à désirer que le roi, ayant juré la constitution, l'observe franchement et la fasse observer de même, et la tranquillité se rétablira en peu de temps.

puissance à mettre un frein aux excès du persécuteur des Polonais. L'empereur Nicolas, dans ces circonstances, prêchait la patience : « Cela ne durera pas » toujours ; attendez le bénéfice du temps ; l'homme » est mortel. » Ces réponses évasives décélaient évidemment que l'empereur n'avait aucune influence sur l'esprit de son frère, et que la Pologne était condamnée à subir la volonté du grand-duc aussi longtemps que Dieu ne mettrait point un terme à cette carrière marquée par l'extravagance et la méchanceté (1).

Une fermentation sourde, mais comprimée par la crainte, continua, par conséquent, à subsister en Pologne depuis les premiers jours de l'avénement de Nicolas jusqu'à l'époque mémorable où l'Europe entière fut ébranlée par la révolution de juillet 1830 en France.

Nous vivons dans un temps où il n'y a plus ce qu'on peut appeler de politique locale. L'Europe n'a

(1) Il y avait dans le caractère du grand-duc Constantin un mélange de férocité et de sensibilité tout-à-fait inexplicable. Le trait que nous allons rapporter en est une preuve. Tout Varsovie l'a connu ; et combien les Polonais ne durent-ils pas gémir en voyant les farouches caprices du prince à moitié barbare auquel ils étaient livrés ! Le grand-duc avait un cocher auquel il était très attaché. Un jour ce malheureux serviteur n'ayant point rempli ses devoirs avec assez d'exactitude, Constantin ordonna que le châtiment de la bastonande lui fût administré. L'exécution eut lieu ; mais le patient ne sortit qu'aux trois quarts mort des mains de ses bourreaux. A cette nouvelle, le désespoir du grand-duc fut aussi violent que la colère l'avait été avant l'exécution. D'après ses ordres, son médecin fut chargé de prodiguer ses soins au cocher et de le rappeler à la vie. Soins inutiles ; le malheureux expira. Quand Constantin apprit sa mort, il entra dans un accès de fureur effroyable contre le pauvre médecin, le menaçant de le faire tuer s'il ne rappelait immédiatement son cocher à la vie ! ! !

pour ainsi dire qu'une histoire; que les événemens se passent sur les bords de la Seine, qu'ils éclatent sur les rives de la Tamise ou de la Vistule, sur les côtes que baignent la Baltique, la mer du Nord ou la Méditerranée, ces événemens se tiennent, ils sont unis par un lien moral que rien ne peut rompre; d'un bout de l'Europe à l'autre, deux principes sont en présence, et ces principes se sont juré une haine mortelle. Pourront-ils, à la longue, vivre en paix l'un à côté de l'autre? Si cet accord est impossible, si l'un des deux doit succomber, qui sera le vainqueur, qui sera le vaincu? Sera-ce l'Europe des rois, ou l'Europe des peuples?

Au seizième siècle, on se demandait : l'Europe sera-t-elle catholique ou réformée? On ne croyait pas alors à la possibilité d'une coexistence de deux cultes si acharnés l'un contre l'autre. Après une lutte longue et sanglante on finit cependant, non par s'entendre sur la question du dogme, mais par se tolérer mutuellement. Et que de générations d'hommes ont passé sur la terre avant d'arriver à ce faible résultat!

Aujourd'hui, le duel est entre les principes libéraux en matière gouvernementale et le principe de l'obéissance à la volonté du monarque.

L'empereur de Russie ne vit dans la révolution de Juillet qu'un attentat énorme contre la royauté; l'élection de Louis-Philippe Ier au trône de France ne fut à ses yeux qu'une audacieuse usurpation. Devant ces deux crimes, les fautes commises par Charles X et son gouvernement étaient complétement atténuées, effacées même.

L'empereur de Russie fut loin de comprendre que l'avénement du roi des Français était un bonheur et pour la France et pour l'Europe entière, parce que, grace à cet avénemeut, le principe monarchique se trouva sauvé dans un pays où la république aurait bien pu se glisser, et de là chercher à s'implanter ailleurs sur le continent. Mais la royauté absolue ne paraît pas être faite pour s'arrêter à des considérations d'un ordre aussi élevé ; et la logique est pour elle, la plupart du temps, un fruit sévèrement défendu. Pauvres rois !

Le comte Pozzo di Borgo comprit cette vérité, et ce fut lui qui, dit-on, entraîna le corps diplomatique à reconnaître immédiatement la royauté de Louis-Philippe, en faisant observer à ses collègues qu'il y aurait péril imminent. Cette démarche hasardée ne fut pas désavouée à Pétersbourg ; elle parut même obtenir l'assentiment de l'empereur, jusqu'au jour où la Révolution belge vint donner un nouveau cours aux idées du monarque. Il paraît qu'alors on commença à y considérer la reconnaissance du roi Louis-Philippe comme un acte prématuré, et plus tard même comme une erreur impardonnable ; car dans un de ces momens de délire si communs aux czars de Moscovie, Nicolas proclama que le seul prince qui n'eût pas failli en 1830 était le duc de Modène, qui avait refusé de reconnaître le roi de la révolution de Juillet.

Si nous avions un reproche à adresser à Louis-Philippe Ier, ce serait que, dans cette circonstance, il ne s'expliqua point avec assez de franchise à l'égard des cours de l'Europe lorsqu'il leur annonça la prise de possession du trône. Pourquoi ne pas quitter à cette

occasion le style officiel de la chancellerie ? pourquoi ne s'exprima-t-il point de manière à démontrer aux cabinets de l'Europe que le principe de la royauté eût été compromis en France s'il n'eût point accepté la couronne, et qu'en le faisant il avait non seulement rendu un service à la France, mais encore aux rois du continent ? Dans cette circonstance la royauté nouvelle eût dû exiger des remerciemens de la part des cabinets étrangers, plutôt que de mendier en quelque sorte une reconnaissance. Telle fut cependant sa conduite vis-à-vis de la cour de Saint-Pétersbourg, bien qu'ailleurs les choses se passassent avec plus de dignité et que d'autres cours s'empressassent de reconnaître le roi des Français.

La mission du général Athalin à Saint-Pétersbourg fut peu satisfaisante. L'envoyé français fut reçu par l'empereur Nicolas avec cette froideur qui décèle un profond dégoût, bien que la prudence indiquât que le moment de lever le masque n'était pas venu ; et si les relations entre les cabinets des Tuileries et de Pétersbourg ne furent point rompues, ce résultat doit sans doute être attribué en grande partie à l'habileté du comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie en France.

Voilà cependant comme on raisonnait sur le principe de légitimité et de l'hérédité, dans une cour où ces deux principes ont été bien plus des accidents fortuits que des règles invariables ; l'examen des successions à la couronne depuis la mort de Pierre-le-Grand seulement en fournirait la preuve.

Cependant de nouveaux griefs ne tardèrent point à envenimer l'aversion que la cour de Russie éprou-

vait pour l'ordre nouveau établi en France, et la révolte de la Belgique fut imputée par le cabinet russe. au gouvernement de Louis-Philippe Ier. L'empereur Nicolas prit fait et cause pour la maison d'Orange; c'est-à-dire qu'il se prononça et contre la révolution de Juillet et contre celle de Belgique, qui menaçait de priver le père de son beau-frère de la grande moitié de son royaume.

Dès ce jour, la Russie songea aux moyens de comprimer l'élan révolutionnaire en Europe; car déjà les populations allemandes commençaient à remuer de leur côté. Nicolas crut que le moment était venu de faire marcher ses colonnes russes vers l'Europe occidentale pour la châtier et la mettre à la raison.

Quant on eut acquis cette certitude en France, où l'on était peu préparé, pour l'instant, à la guerre, la propagande révolutionnaire qui, à cette époque, avait de puissans organes dans le ministère, se mit à travailler les Polonais. Il fallait les exciter à une insurrection qui donnerait de l'occupation à l'empereur de Russie et l'empêcherait de faire marcher ses troupes contre la France. C'était jeter des étincelles sur un amas de matières inflammables; l'explosion ne tarda point à suivre.

Depuis plusieurs années, les esprits étaient considérablement aigris en Pologne contre la domination russe; la jeunesse polonaise était impatiente de commencer l'œuvre de la contre-révolution. Cependant des hommes sages et prudens prêchaient la modération, entre autres le vénérable général Kniazewicz; de sa retraite de Dresde, il ne voyait pas sans effroi les maux qui pourraient résulter pour sa terre natale

d'une levée de boucliers intempestive. Le langage de la raison fut écouté pendant un temps. Mais il était écrit dans le livre des destinées de la Pologne que quelques jeunes gens sans expérience ouvriraient le nouvel abîme où iraient s'engloutir les espérances d'avenir des hommes d'un âge mûr et d'une raison éprouvée. Ceux-ci étaient malheureusement destinés à devenir victimes d'un acte qu'ils étaient loin d'approuver. Mais le mal étant fait, leur patriotisme les porta à ne reculer devant aucun sacrifice : leur intelligence, leur fortune, leur vie, ils les offrirent en holocauste à la patrie. Ce que la jeunesse irréfléchie avait follement commencé, l'âge mûr devait chercher à le diriger dans une voie de salut et de gloire pour la Pologne.

Oh! jeunes hommes de la Pologne! si d'entre ceux qui allèrent, dans cette nuit fatale, franchir le seuil du palais du grand-duc Constantin, il en est qui aient survécu à cette immense tragédie, que de reproches n'ont-ils pas à se faire!...

La révolte éclata à Varsovie le 29 novembre 1830, et quelques porte-enseignes envahirent le palais habité par le grand-duc Constantin, pour le sacrifier à la vengeance du peuple polonais. Le grand-duc n'eut que le temps de se sauver par une issue dérobée, et comme son palais était situé hors de la ville, sa retraite ne fut pas difficile; il ne rentra plus dans Varsovie, et appela autour de lui les troupes russes et polonaises qui y étaient en garnison. Avec cette force armée, s'élevant à plus de huit mille hommes, il demeura spectateur impassible de la révolution qui s'organisait dans la capitale de la Pologne. Ceci a donné lieu de

supposer que le gouvernement russe voulait laisser aux Polonais le temps d'en venir à quelque mesure désespérée, dans le but d'écraser plus tard le mouvement révolutionnaire et d'en faire porter la peine à la Pologne, en y supprimant un ordre de choses que le cabinet de Saint-Pétersbourg n'avait subi que comme une nécessité impérieuse en 1815. Mais s'il en est ainsi, il est permis de supposer aussi que les Russes ne se sont pas attendus à ce que la résistance serait aussi longue, aussi énergique, et qu'elle servirait à prouver que le colosse russe n'était pas si redoutable qu'on le supposait, puisque la soumission de la Pologne révoltée lui coûta tant de peines, tant de trésors, et l'empêcha d'exécuter ses projets contre de l'Europe occidentale. Celle-ci put rester tranquille : la Pologne combattait pour elle.

Quoi qu'il en soit, la révolution polonaise s'organisa pour ainsi dire sous les yeux du grand-duc Constantin, qui, dans cette circonstance, se renferma strictement dans ses attributions de chef de l'armée. Le gouvernement de la Pologne, qui n'avait agi jusqu'à ce jour que sous l'influence russe, se métamorphosa alors en gouvernement polonais, et s'adjoignit plusieurs hommes distingués et populaires ; le général Chlopicki fut proclamé général en chef. Ces premières mesures prises, le gouvernement polonais résolut de traiter avec le grand-duc, toujours campé avec son armée à peu de distance de Varsovie. Cette tentative fut infructueuse, et le grand-duc Constantin rejeta avec hauteur toute espèce de rapprochement, en disant « qu'il ne se couvrirait pas d'infamie comme » venait de le faire son beau-frère le prince d'Orange

» en pactisant avec les révolutionnaires en Belgi-
» que. »

Enfin, le grand-duc se décida à quitter le territoire de la Pologne avec ses troupes, pour se retirer dans les provinces de l'empire russe; il n'emmenait avec lui que les troupes russes ; les régimens polonais, qui jusqu'à ce jour étaient restés sous ses drapeaux, allèrent grossir l'armée des insurgés. C'est de cette manière, à la fois honteuse et incompréhensible, que finit la domination du grand-duc Constantin en Pologne.

Le manifeste polonais dit en parlant de cette révolution : « La nuit du 29 novembre fut éclairée par
» les feux de la liberté; dans un seul jour, la capitale
» délivrée; dans quelques jours, toutes les divisions
» de l'armée unies par la même pensée, les forteresses
» occupées, la nation armée, le frère de l'Empereur
» se reposant avec les troupes russes sur la générosité
» des Polonais, et ne devant son salut qu'à cette seule
» mesure; voilà les actes de cette révolution héroïque,
» noble et pure comme l'enthousiasme qui l'a en-
» fantée. »

Le gant était jeté; la Pologne devait vaincre ou mourir. Elle se prépara à la lutte avec une énergie extraordinaire et digne de la sainteté de sa cause.

VI.

Négociations du gouvernement polonais. — 1831.

Au moment de continuer la lutte dangereuse entreprise avec succès jusque-là, le gouvernement polonais songea à négocier et à se procurer l'assistance des puissances étrangères.

Il s'adressa à la France, à la Prusse et à l'Autriche.

Les cours de Berlin et de Vienne crurent devoir rester neutres tant que les populations du grand-duché de Posen et de la Galicie ne se joindraient point au mouvement insurrectionnel.

On chercha cependant à entraîner la Prusse par la perspective de brillans avantages. On parla à cette cour de la possibilité de refaire une Pologne forte et indépendante, et de placer sur le trône de ce royaume un prince de la maison royale de Prusse. Ces offres furent faites par le général Kniazewicz à M. de Jordan envoyé de la cour de Berlin à celle de Dresde. M. de Jordan parut être émerveillé de cette perspective; il promit d'en écrire à son gouvernement, mais les relations de famille prévalurent à Berlin sur la raison d'état. La proposition ne fut point agréée. La cour de Prusse persista à se renfermer dans une stricte neutralité pour ne pas déplaire à l'empereur Nicolas, et faire davantage eût peut-être déplu aux popula-

tions prussiennes qui, plus sages que leur gouvernement, nourrissaient un éloignement secret pour cette alliance russe qui enchaînerait la destinée de la Prusse à la volonté de l'empereur de Russie.

Du côté de l'Autriche, la cause polonaise n'avait pas grand'chose à espérer; elle était considérée à Vienne comme se rattachant à la cause de la révolution de juillet et à la chute de Charles X. On doutait de la stabilité de l'ordre nouveau en France à la cour de Vienne: « *Qui sait combien il durera?* » fut la réponse à une ouverture faite relativement à l'insurrection polonaise (1). Ne serait-on pas autorisé à supposer, d'après cette réponse, que l'Autriche ne s'abstenait de se déclarer en faveur des Polonais que dans la crainte que la contre-révolution s'opérant en France, elle ne se trouvât seule engagée dans une guerre contre la Russie et la Prusse.

La cour de Russie, de son côté, rejetait toute espèce d'intervention de la part des puissances étrangères dans sa querelle avec la Pologne; le cabinet de Saint-Pétersbourg n'entendait point se soumettre au régime des protocoles, et l'exemple du roi des Pays-Bas, qui s'était laissé lier les mains par la conférence de Londres dans sa dispute avec les Belges, lui avait appris qu'il vaut mieux faire seul ses affaires, quand on le peut, que de les laisser faire par d'autres.

Restait la France, de qui la Pologne se croyait en droit de pouvoir attendre quelque appui. Le partage de la Pologne a toujours été impopulaire dans ce pays, et le premier démembrement a singulièrement

(1) Historique. Ces détails ont été donnés par le général Kniazewicz.

contribué à discréditer la royauté, en France, sous Louis XV.

Les intérêts de la Pologne furent confiés au patriotisme éclairé du général de Kniazewicz, qui se rendit à Paris pour traiter avec le gouvernement. Le grand but de la France était atteint; la Russie était obligée de rester chez elle. Il s'agissait maintenant de sauver la Pologne, qui s'était, dit-on, généreusement sacrifiée pour la France. Celle-ci était pleine d'enthousiasme pour la cause polonaise. Tantôt, excités sous main par la propagande, des individus dont l'apparition ne laissait point que d'inspirer une certaine terreur, venaient hurler sous les fenêtres du palais royal demandant aide et assistance pour les Polonais leurs frères; d'autres fois, ces mêmes hordes déguenillées se ruaient en masse vers l'hôtel de l'ambassade russe et là éclataient en imprécations contre la Russie et son Empereur : c'était la diplomatie des rues et du peuple souverain, qui fut tout puissant à Paris aussi long-temps qu'un homme aussi inepte que M. Laffitte se trouva placé à la tête du ministère.

Lafayette et la propagande promettaient beaucoup; le gouvernement français paraissait plein de bonne volonté, mais se trouvait dans une position difficile et ne pouvait pas faire grand'chose : il avait à lutter contre l'émeute à l'intérieur; la possibilité d'une guerre sur sa frontière du Nord entre les Belges et les Hollandais l'obligeait à une grande prudence. Le trésor était dans une pénurie incroyable, et l'armée dans un état à ne pouvoir songer pour l'instant à la guerre. Le gouvernement devait craindre par conséquent de se brouiller ouvertement avec l'Empereur de Russie, et bien que

les deux cours fussent en assez mauvais termes, on cherchait le plus possible à éviter une rupture, rupture qui eût été désirée de la part de la Russie avant la levée de boucliers des Polonais, mais qu'elle redoutait alors dans l'appréhension de voir la France embrasser ouvertement la cause de la Pologne.

Qu'une guerre ne soit point sortie de cette complication, c'est véritablement une espèce de miracle, d'autant plus qu'à cette époque ceux qui devaïent diriger l'état en France se laissaient aller au cours des événemens sans règle de conduite précise.

Enfin, la France fut débarrassée du ministre incapable qui ne paraissait propre qu'à enhardir les désordres de toute espèce; le 13 mars 1831, elle eut le bonheur de voir placer à la tête du ministère un véritable homme d'état. Casimir Périer saisit d'une main vigoureuse ce gouvernail; il se promet de ramener le vaisseau dans le port ou de mourir à la peine.

A cette époque la lutte était flagrante entre la Russie et la Pologne; il fallait des secours et il en fallait immédiatement. Les Russes revenus de leur premier étourdissement dirigeaient des masses énormes sur la malheureuse Pologne qui était à sa porte, tandis que toute l'Allemagne était placée entre la Pologne et la France. C'était une des chimères de l'époque que ce projet d'envoyer une armée française au secours de la Pologne. Cette armée y serait-elle arrivée? Elle eût probablement rencontré les troupes prussiennes et autrichiennes sur le Rhin, et la lutte se fût engagée immédiatement de ce côté, sans utilité pour les Polonais.

Cependant, Lafayette et la propagande faisaient grand bruit; les journaux déclamaient contre l'incurie du gouvernement français qui exposait la nationalité polonaise à périr une seconde fois. Casimir Périer, fatigué de ses reproches, dit à cette occasion au général Kniazewicz : « Amenez-moi M. Lafayette, » pour nous concerter sur le *possible.* » Mais Lafayette ne voulut jamais venir trouver le ministre (1); parce qu'il sentait probablement qu'il demandait *l'impossible*, et qu'il ne voulait point entendre parler du possible, dans la crainte d'être accusé à son tour d'abandonner la cause des Polonais à elle-même.

Le seul moyen de servir efficacement la Pologne eût été de provoquer une déclaration de guerre du divan à la Russie. Le comte Guilleminot, ambassadeur de France à Constantinople, pénétré de l'importance de la cause polonaise, aurait, dit-on, remis au divan une note confidentielle, dans laquelle il représentait à la Porte que l'indépendance de la Pologne assurait l'existence politique de la Turquie, et que le moment était venu où la Turquie, en secondant les efforts des Polonais, pouvait rentrer dans les possessions que la Russie lui avait arrachées.

Cette prétendue note fut-elle remise au divan ? Si elle le fut, cette démarche fut-elle faite de l'aveu du gouvernement français ? Le divan dénonça-t-il le conseil de l'ambassadeur français à la cour de Pétersbourg ? Quoi qu'il en soit, la seule puissance qui eût pu coopérer à l'affranchissement de la Pologne ne bougea point, et le comte Guilleminot fut rappelé

(1) Historique. Ces détails ont été donnés par le général Kniazewicz.

peu de temps après de Constantinople. Était-ce parce qu'il avait échoué dans sa négociation? ou fut-il rappelé pour ne point donner d'ombrage à la Russie? Le jour viendra où le mystère qui enveloppe cette partie de l'histoire du règne de Louis-Philippe sera éclairci. Jusque-là on ne peut que se livrer à des conjectures et déplorer que le divan n'ait point compris que le moment était venu pour lui de se venger des nombreux outrages qu'il avait reçus du cabinet russe; est-il croyable que dans une semblable circonstance les flottes françaises et anglaises eussent fait défaut à la Turquie? Cela n'est pas présumable. Mais la Providence, dans sa sagesse, en avait ordonné autrement.

Ecoutons cependant ce que dit à ce sujet un historien contemporain qui peut être considéré comme le défenseur et l'avocat du gouvernement de 1830. Aurait-il deviné juste? Dans tous les cas son plaidoyer, sera toujours une triste page dans l'histoire du premier roi de la dynastie nouvelle.

M. Capefigue dit ce qui suit sur le rappel du comte Guilleminot de son ambassade à Constantinople, rappel qui coïncide avec l'envoi de M. de Mortemart à Pétersbourg, pour y porter « l'assurance qu'on ne » gênera en rien la juste et sévère répression de » l'empereur Nicolas, en invoquant toutefois le » souvenir des traités de Vienne sur la nationalité po- » lonaise (1) ».

» Comme cette mesure (le rappel du général Guil- » leminot) se rattache à deux époques différentes, il

(1) *L'Europe depuis l'avènement du roi Louis-Philippe*, t. 5, p. 51.

» est besoin de bien définir les événemens afin d'ex-
» pliquer la conduite de chacun et la part qu'il faut
» faire aux deux cabinets. J'ai déjà dit que sous le
» ministère de M. Laffitte, il y avait eu dans le con-
» seil des volontés de guerre, et, en tous cas, des
» imprudences de paroles telles que les hostilités au-
» raient pu en être le résultat funeste, surtout à l'é-
» gard de l'Autriche, la Russie et inévitablement de la
» Prusse. Mais à côté de cette diplomatie propagan-
» diste, il y avait la politique intime du cabinet, à la-
» quelle le général Sébastiani servait d'interprète.
» Cette politique voulait maintenir l'heureux état de
» paix en Europe, malgré les mauvais vouloirs du
» parti de la guerre. De là ces tiraillemens intérieurs
» qui préparèrent à la fin la chute du cabinet de
» M. Laffitte.

» A Constantinople le général Guilleminot rece-
» vait ses informations de deux sources, de Vienne et
» de Paris ; à Vienne le maréchal Maison, inconsis-
» tant, souvent étourdi, s'était laissé entraîner au parti
» de la guerre, ou, pour mieux dire, à une sorte de tur-
» bulence diplomatique, d'agitation sourde, fort ca-
» pable d'amener une rupture, mais heureusement
» désarmées par la sagesse personnelle du roi. De sorte
» que sur les indications de l'ambassade de Vienne,
» le général Guilleminot s'était fait des idées d'hos-
» tilités imminentes et de guerre immédiate. Les in-
» formations de Paris étaient loin d'être aussi pré-
» cises; d'ailleurs elles émanaient de deux sources
» bien diverses: la pensée haute, immuable et un mi-
» nistère passager. Or, un esprit sagace, un ambassa-
» deur moins préoccupé des dépêches du maréchal

» Maison et des insinuations de M. Laffitte aurait pu
» voir qu'on n'était pas aussi près des idées de guerre
» qu'il pouvait le croire, et que la paix serait mainte-
» nue parce qu'elle était un besoin ; en effet, c'était
» le moment où le duc de Mortemart partait pour Pé-
» tersbourg avec de pacifiques engagemens. Alors,
» plus que jamais, le cabinet des Tuileries faisait as-
» surer Berlin, Pétersbourg, Vienne de son bon vou-
» loir pour maintenir la paix et l'exécution des trai-
» tés.

» Dans ces circonstances et par un zèle honorable,
» un patriotisme plus généreux qu'habile, le comte
» Guilleminot crut de son propre chef devoir agir au-
» près de la Porte-Ottomane, l'inviter à armer, parce
» que la guerre lui paraissant inévitable, la Porte se-
» rait nécessairement appelée à jouer un rôle d'auxi-
» liaire contre l'Autriche et la Russie. C'était une tra-
» dition de la diplomatie napoléonienne, qui ne se
» faisait pas une juste et parfaite idée de la situation
» réelle des événemens ; la guerre n'aurait pas lieu ;
» nul ne la voulait, peu devaient l'oser.

» La France, telle que l'avait faite la révolution de
» Juillet, ne devait pas compter sur des alliances,
» même sur de bienveillantes relations avec la Tur-
» quie, que les Polonais déjà faisaient sonder sans suc-
» cès ; et, d'ailleurs, de telles insinuations qui pou-
» vaient être le sujet de causeries intimes avec le
» Reis-Effendi, ne devaient en aucun cas être écrites
» dans des notes communiquées au divan. Comment
» le général Guilleminot, qui depuis trois ans habi-
» tait Constantinople, ne savait-il pas que ces notes
» seraient données en copie par la Porte elle-même

» aux ambassadeurs des grandes puissances, ou bien » que ces ambassadeurs les obtiendraient par corrup- » tion, chose si facile et si usuelle dans ce pays. » C'est ce qui arriva, et copie des notes de l'ambassa- » deur français fut envoyée par les légations à Saint- » Pétersbourg, à Vienne et à Berlin.

» Qu'on s'imagine dans quelle position difficile, » contradictoire, allait se trouver le cabinet de Paris. » Partout il faisait dire : « Je veux la paix, mon désir » c'est le désarmement, mon but est d'amener une » solution pacifique. » Et en même temps on appre- » nait par des notes authentiques que l'ambassadeur » français à Constantinople invitait la Porte à armer, » à se tenir prête comme auxiliaire contre l'Autriche » et la Russie. On devait donc exiger le rappel du gé- » néral Guilleminot comme un désaveu à la politique » de guerre, quand on voulait le raffermissement de » la paix, et cette satisfaction fut donnée à l'Euro- » pe (1). »

Le *Moniteur* annonça le rappel du comte Guilleminot en termes très laconiques : « Paris, 30 avril 1831. » M. le comte Guilleminot, ambassadeur du roi à » Constantinople, est rappelé. » Admirable docilité !

On a fait précéder le récit de M. Capefigue parce qu'il renferme quelques révélations assez curieuses, mais fort maladroites avant tout. Voyons maintenant comment le rappel du comte Guilleminot était considéré à Constantinople, et ce qu'un voyageur qui était à cette même époque admis dans l'intimité de l'ambassadeur raconte à ce sujet.

(1) Capefigue, t. 5, p. 54.

A une époque (probablement avant le soulèvement des Polonais), le mauvais vouloir des cours du Nord, de la Russie et de l'Autriche principalement, était si manifeste, qu'on s'attendait d'un moment à l'autre à une rupture entre ces cours et le gouvernement de juillet 1830. L'appréhension dans laquelle on était que l'échange des courriers entre Paris et Constantinople ne devînt impossible vu le mouvement des troupes, engagea le ministère à ne plus correspondre directement avec le général Guilleminot. Celui-ci fut informé par le maréchal Maison, alors ambassadeur à Vienne, qu'à l'avenir il recevrait ses instructions par l'entremise de l'ambassade de Vienne, puisque là on était plus à même de juger si l'envoi des courriers à Constantinople pouvait avoir lieu sans danger.

En conséquence, le maréchal Maison reçut l'ordre de prévenir le maréchal Guilleminot qu'il devait pousser la Porte à s'armer afin de pouvoir servir d'auxiliaire à la France dans la guerre qui paraissait à la veille d'éclater. Tandis que l'ambassadeur français recevait ces ordres formels de Vienne, un motif de prudence faisait que les dépêches écrites de Paris au comte Guilleminot ne contenaient que des choses vagues et insignifiantes, la véritable correspondance étant celle entre l'ambassadeur français à Vienne et le géneral Guilleminot.

Conformément à ces instructions, le général Guilleminot excita la Porte à se mettre en mesure, et le sultan Mhamoud paraissait très disposé à profiter de cette occasion pour se venger de la Russie. Déjà des paroles aigres avaient été échangées entre le Reis-Effendi et l'envoyé russe. Telle paraît avoir été la si-

tuation avant l'insurrection du peuple polonais. Cet événement calma considérablement l'ardeur guerrière des cabinets du Nord, qui comprirent que ce qu'ils avaient de mieux à faire était de dompter ce soulèvement, sans lui fournir un nouvel aliment par une rupture avec la France. Le langage de ces cabinets changea à l'égard du gouvernement français, et l'on se montra tout disposé à vivre en paix avec l'ordre de choses nouveau en France, pourvu que le gouvernement de 1830 s'abstînt, de son côté, de toutes mesures agressives. De là, changement de langage aussi de la part du cabinet français. Cependant, comme l'ordre avait été donné au général Guilleminot de *chauffer* la Porte-Ottomane, les cours du Nord se plaignirent que, tandis qu'on tenait un langage pacifique à Paris, on agissait dans un sens tout opposé à Constantinople.

Le cabinet français, pour se tirer d'embarras, mit tout sur le compte de l'ardeur irréfléchie de son ambassadeur. Celui-ci fut ouvertement sacrifié, mais il ne fut pas la dupe de la rouerie, et voici ce qui contribua à la lui révéler : Peu de temps avant son rappel, le général Guilleminot reçut une dépêche en duplicata du ministre des affaires étrangères. Cette missive était empreinte du caractère le plus pacifique et portait une date déjà ancienne, correspondante à l'époque où il recevait des instructions belliqueuses du maréchal Maison. Le comte Guilleminot ne comprit rien à ce duplicata de vieille date, dont le primata ne lui était pas parvenu. Néanmoins, cette dépêche incompréhensible portait un numéro d'ordre. L'ambassadeur vérifia alors sur les registres des dépêches

reçues les numéros d'ordre, et, après inspection, il se trouva que ce *duplicata* portait le même numéro qu'une autre lettre d'une parfaite insignifiance et reçue par lui depuis long-temps déjà Il comprit alors sans peine que le *duplicata* en question avait été fait après coup et pour le besoin du moment, et qu'il n'en existait point de *primata*. Il soupçonna que ce duplicata n'avait été écrit que pour le montrer au comte Pozzo di Borgo, qui faisait à cette époque un vacarme affreux à Paris et *criait comme un aigle* contre la conduite du général Guilleminot à Constantinople. Celui-ci, furieux, montrait à qui voulait le voir le *duplicata* et le registre de ces dépêches afin de bien constater ce double emploi du numéro, qui lui expliquait le tour dont il était victime.

Son rappel mit fin à son ambassade, et il revint à Paris très animé contre le gouvernement et décidé à donner des explications catégoriques sur sa conduite à la chambre des pairs. Le ministre des affaires étrangères le reçut le mieux du monde, lui donna quelques bonnes paroles et finit par lui dire que l'ambassade à Bruxelles avait été conservée pour lui. Le comte Guilleminot ne parla pas à la chambre des pairs, comme il l'avait annoncé. Il alla passer quelque temps au sein de sa famille. Revenu à Paris, il donna à la chambre quelques explications tardives qui furent à peine écoutées, car le moment opportun était passé. Enfin l'ambassade de Bruxelles était donnée ou fut donnée peu de temps après à un autre. Évidemment M. Guilleminot est un homme qui fut sacrifié au comte Pozzo di Borgo et à la Russie.

On voit qu'entre le récit de M. Capefigue et celui

du voyageur témoin oculaire de ce qui se passa à Constantinople il y a beaucoup d'analogie, et que l'épisode du *duplicata* vient expliquer bien des choses. Mais si à une époque donnée, la Porte a été *chauffée*, et cela par ordre venu de Paris, et puis laissée de côté également par ordre venu de Paris, ne pourrait-on pas supposer qu'à cette même époque, les Polonais ont été également *chauffés* et puis abandonnés à eux-mêmes lorsqu'on n'a plus eu besoin d'eux? Alors; oh! alors..... Mais dans ce cas-là il vaut mieux se taire, car ce silence en dira plus que les pages les plus éloquentes à la vue de cette merveilleuse progression de la platitude à l'infamie.

M. Thiers, qu'on avait connu si belliqueux, était devenu aussi très pacifique depuis que de journaliste il était *passé* homme d'état, comme jadis sous l'empire on passait de soldat roi. Le rédacteur en chef du *National* eût sans doute embouché la trompette guerrière en faveur de la Pologne, mais le nouvel homme d'état n'eut à lui offrir que des soupirs et des larmes.

Il a dit dans un opuscule publié en 1831 et intitulé *La Monarchie de* 1830, ce qui suit sur la Pologne :

« C'est ici un lamentable sujet...; mais que pou-
» vait donc faire la France? Il y a des gens qui, afin
» de lui trouver des torts, voudraient lui donner des
» montagnes à soulever, pour lui reprocher ensuite
» de ne l'avoir pas pu. C'étaient plus que des monta-
» gnes qu'on lui donnait à soulever ici, c'étaient les
» airs à traverser avec des canons et des armées.

» Examinons ce triste sujet.

» Pour la Pologne, nous ne pouvions pas invoquer

» le droit de non-intervention. La Pologne est devenue propriété de la Russie par le droit qui a fondé tous les Etats, la conquête. Elle n'en avait pas été affranchie par le droit qui affranchit tous les Etats sujets, par la résistance, et la résistance prolongée. La Russie aurait bravé pour la Pologne tout, même une guerre faite par Napoléon avec 600,000 hommes. C'était pour elle une question de vie ou de mort. Perdre la Pologne, c'eût été pour elle rétrograder de quatre règnes.

» Nous mêler activement à cette question, c'était donc la guerre pour un peuple ami, mais étranger; la guerre à six cents lieues, distance qui faisait que la tête de Napoléon s'ébranlait toujours en y regardant; qui le décidait en 1807 à conclure à Tilsitt plus tôt, moins bien qu'il n'aurait voulu; qui lui faisait en 1812 refuser de reconnaître la Pologne, parce qu'il disait, lui Napoléon, qu'on ne pouvait pas guerroyer sûrement à six cents lieues de soi, la Prusse et l'Autriche étant derrière. C'était la guerre sans résultats probables; car nous aurions trouvé la Pologne morte avant notre arrivée, morte de la main des Autrichiens, des Prussiens et des Russes. C'était la guerre; et pourquoi? pour rien, si ce n'était pour faire une grande Pologne; une grande Pologne que Kaunitz et Frédéric n'ont pas cru possible, eux les premiers intéressés, que la Convention et Napoléon n'avaient pas faite! En vérité, on croit rêver quand on songe que de pareilles choses ont été sérieusement proposées de notre temps.

» A défaut de la guerre, des secours à travers la

» Baltique et l'Allemagne étaient une puérilité qui » ne mérite pas d'être discutée. La reconnaissance » ne donnait pas un soldat de plus à la Pologne, ne » pouvait pas ajouter à son courage qui était au » comble, et brouillait inutilement la France avec » l'Europe. Elle l'exposait à une fausse démarche en » lui faisant reconnaître un néant. Elle lui interdisait, » en reconnaissant la Pologne insurgée, d'intercéder » pour la Pologne vaincue, et de la couvrir des » traités.

» Ce que la France a dû et a pu, c'est d'offrir sa » médiation, c'est-à-dire de faire des démarches, que » l'Angleterre, tout aussi généreuse que d'autres, n'a » pas voulu imiter, parce qu'elle n'aime pas les choses » inutiles. La Pologne est donc restée comme une » grande douleur pour nous, et ne pouvait être autre » chose. C'est un noble et impuissant effort de cœurs » généreux, dans lesquels notre heureuse délivrance » avait réveillé l'amour, l'espoir, la passion de l'indé- » pendance, et auxquels nous avons eu le regret de » ne pouvoir tendre la main. Nous sommes sauvés, et » ils ont péri! Pour nous c'est la douleur de celui qui » du rivage voit des malheureux disparaître sous les » flots. Mais peut-il, doit-il se précipiter avec fem- » mes, enfans, perdre lui et tout ce qui lui est cher, » sans sauver ceux qu'il voit en péril?

» Tout ce que nous entendons chaque jour là dessus » ne prouve, chez ceux qui le disent, ni plus de » sympathie ni plus de zèle pour les Polonais que le » gouvernement n'en éprouve. C'est tout simplement » emploi fait des malheurs des autres pour attaquer, » calomnier, déconsidérer un gouvernement qu'on » déteste. . . . . »

Telle était l'opinion de M. Thiers alors personnage éminemment gouvernemental ; mais depuis lors M. Thiers a rompu avec la pensée immuable, et aujourd'hui il trouvera peut-être pour la Pologne quelque chose de plus significatif que des soupirs et des larmes et cette médiation qui permettait à la France de couvrir des traités la Pologne vaincue.

Le rôle de la France se borna donc à une médiation qui fut reçue avec dédain par le cabinet de Pétersbourg ; et joignant le mépris à l'ironie, celui-ci laissa retourner le duc de Mortemart en France, avec la promesse qu'on exécuterait fidèlement les traités en faveur du royaume de Pologne.

Le chargé d'affaires français en Russie écrit après le départ du duc de Mortemart :

« Fidèle aux instructions qui m'ont été données par » les ministres de S. M., je continuerai à réclamer la » stricte exécution des traités en faveur du royaume » de Pologne. Le duc de Mortemart a emporté les » promesses les plus formelles sur ce point important, » et je représenterai, comme il n'a cessé de le faire, » combien il est dans les véritables intérêts de la Russie, « dans celui de la justice de remplir ses promesses. » La chambre, en exprimant au nom de la France l'as- » surance que la nationalité de la Pologne, ce peuple » héroïque, lui serait conservée, émet un vœu que » les promesses formelles et réitérées de l'Empereur » autorisent à regarder comme très fondé. Le duc de » Mortemart a reçu à cet égard les assurances les plus » directes et les plus positives. Il n'a jamais, dans ses » conférences avec l'Empereur et M. de Nesselrode, » laissé entrevoir le plus léger doute sur la réalisa-

» tion de ces promesses. Elles seront, en dernier lieu, » garanties par cette expression mémorable : *Que les » paroles d'un souverain doivent être inviolables com- » me un décret de la Providence* (1).» (31 août 1831.)

Ainsi, à l'époque où cette nationalité avait certainement cessé d'exister dans la pensée de l'empereur de Russie, on faisait briller ces fausses espérances aux yeux du gouvernement français. L'Empereur n'avait qu'une pensée : il voulait se venger d'avoir été obligé de céder au principe révolutionnaire dans l'affaire hollando-belge, en incorporant la Pologne dans la Russie, malgré les promesses les plus formelles et la foi des traités.

(1) Capefigue, dans une note de la page 213 du tome 5.

» tion de ces promesses. Elles seront, en dernier lieu, garanties par cette expression mémorable : *Que les paroles d'un souverain doivent être inviolables, comme un décret de la Providence* (1). » (31 août 1834.)

Ainsi, à l'époque où cette nationalité avait certainement cessé d'exister dans la pensée de l'empereur de Russie, on faisait briller ces fausses espérances aux yeux du gouvernement français. L'Empereur n'avait qu'une pensée : il voulait se venger d'avoir été obligé de céder au principe révolutionnaire dans l'affaire hollando-belge, en incorporant la Pologne dans la Russie, malgré les promesses les plus formelles et la foi des traités.

(1) Capefigue, dans une note de la page 213 du tome 6.

VII.

Lutte entre la Pologne et la Russie. — 1831.

La lutte de huit mois entre la Pologne et le colosse russe est admirable. Si son issue a été funeste, elle a cependant son bon côté ; elle a retrempé l'énergie des Polonais, principalement de ces provinces de l'ancienne Pologne qui depuis un demi-siècle ont été incorporées à l'empire russe, et dont les populations commençaient à se ressentir d'un engourdissement fatal. Le breuvage administré en 1831 à la Pologne fut amer, mais l'a rajeunie ; et la Pologne domptée devait en quelque sorte sortir de la lutte plus vivace qu'avant sa défaite. C'est la punition que la Providence inflige à la Russie. Dieu veuille que le temps ne soit point éloigné où elle ressentira de nouveau la morsure du vautour, qui de temps en temps lui ronge les entrailles comme à Promethée pour avoir dérobé le feu céleste ; la Russie n'a-t-elle point dérobé le feu sacré de la nationalité polonaise ? Non, cet attentat ne restera point impuni ; ayons foi dans la justice divine.

Les esprits à Saint-Pétersbourg n'étaient point dis-

posés à la clémence, et les insurgés de Varsovie ne songeaient pas à la soumission. Au commencement de l'année 1831, la Pologne publia son manifeste; de grands citoyens rédigèrent l'exposé des nombreux et légitimes griefs de la Pologne contre la Russie. C'était une peinture fidèle et animée de tous les maux qu'elle avait soufferts, de toutes les humiliations qu'elle avait supportées, depuis que la Russie lui avait promis la liberté politique en échange de l'indépendance nationale.

La Pologne remet sous les yeux de l'Europe toutes les conditions du contrat qui l'unissait à la Russie. Ces conditions ont été violées à vingt reprises; mais, avant de courir au combat, la Pologne raconte comment elle a conservé le droit d'être libre par les traités, avant de savoir si elle le restera de fait par les armes.

La liberté polonaise ne se montrait sous aucune apparence hostile pour les trônes de l'Europe. Son appel à l'humanité des souverains et des peuples fut simple et touchant. Mais sa confiance dans la sainteté de la cause qui lui mettait les armes à la main avait quelque chose d'imposant qui commandait le respect. Les dernières lignes du manifeste feront battre plus d'un cœur généreux.

« Si même, dans cette lutte dont nous ne nous dis-
» simulons pas les dangers, nous devions combattre
» seuls pour l'intérêt de tous, pleins de confiance en
» la sainteté de notre cause, en notre propre valeur
» et en l'assistance de l'Eternel, nous combattrions
» jusqu'au dernier soupir pour la liberté; et si la Pro-
» vidence a destiné cette terre à un asservissement per-

» pétuel ; si, dans cette dernière lutte, la liberté de » la Pologne doit succomber sous les ruines de ses » villes et les cadavres de ses défenseurs, notre en- » nemie ne régnera que sur des déserts, et tout bon » Polonais emportera en mourant cette consolation » que si le ciel ne lui a pas permis de sauver sa pro- » pre liberté et sa propre patrie, il a du moins, par » ce combat à mort, mis à couvert pour un moment » les libertés de l'Europe menacée. »

Voilà comment s'exprimaient ces nobles martyrs; c'était un peuple qui ne rougissait pas de placer le nom de l'Eternel, du Très-Haut, à côté du mot de liberté.

Depuis cette célèbre déclaration, dans laquelle les Américains du Nord exposèrent au monde leurs griefs contre l'Angleterre, jamais nation n'avait revendiqué ses droits dans un langage plus empreint de conviction et de grandeur. Et combien il y avait moins de périls, pour les Américains du Nord, à protester contre la tyrannie de l'Angleterre ! L'Amérique était protégée par les mers, par l'espace, par les tempêtes ; l'Angleterre ne pouvait envoyer, de loin en loin, que de petites armées ; il y avait pour les insurgés des retraites toutes prêtes dans les vastes solitudes couvertes de forêts auxquelles ils étaient adossés.

Voyez la situation de la Pologne ! Devant elle, quatre cent mille Russes ivres de férocité, de ressentiment, de jalousie nationale ; derrière, la Prusse, cette cour de Prusse complice de la Russie et son esclave, portant avec une espèce d'orgueil les chaînes dans lesquelles le cabinet de Sain t-étersbourg a su l'enlacer ; derrière encore, l'Autriche, autre com-

plice de la Russie, qui ne laissera pas passer un fuyard, si les Polonais ont le malheur d'être vaincus, et qui est prête à tomber sur eux, si la Galicie remue. La France! elle est loin; elle est à quatre cent lieues. Les Polonais savent tout cela; ils ont considéré leur situation sous tous ses aspects; ils veulent être libres, ou bien ils légueront leur vengeance à d'autres temps, à des générations plus heureuses.

Sublime résolution! Ce manifeste fut une rupture complète avec la Russie; la question devait se décider sur un champ de bataille. Il ne s'agit plus pour les Russes de comprimer une insurrection : c'est une révolution qu'ils ont en face, et une révolution dont le retentissement menace incessamment de franchir leurs propres frontières.

La diète polonaise fut convoquée pour le 17 janvier 1831; l'armement de la population se poursuivait avec un enthousiasme inexprimable; les dons patriotiques affluaient de toutes parts.

La Russie, de son côté, se préparait avec ardeur à réduire cette Pologne rebelle. L'empereur, prétend-on, avait dit dans sa conversation avec les envoyés de Varsovie : « Les Polonais pointeront leurs canons » contre leur propre patrie. » Un ukase de réunion pure et simple avait été promis aux Russes. La Pologne était sacrifiée d'avance à la noblesse moscovite, qui voyait avec jalousie ce fantôme de nationalité conservé à la Pologne.

L'envoi de cette députation polonaise à la cour de Pétersbourg ne servit qu'à fortifier les deux partis dans la résolution de ne rien céder de leurs prétentions. L'empereur Nicolas crut y reconnaître une

preuve de faiblesse et de crainte, et les Polonais furent tentés d'y voir une lâcheté de la part de ceux qui s'étaient rendus à la cour du czar dans l'espoir de parvenir à un arrangement capable de prévenir l'effusion du sang.

Le peuple polonais demandait la guerre avec enthousiasme, et son généralissime Chlopicki se refusait à le conduire au combat. Le 18 janvier 1831 il se démit de ses fonctions de dictateur et du commandement en chef de l'armée polonaise. L'armée éleva à ce poste le prince Michel Radziwill. En même temps se forma un gouvernement suprême national composé de cinq membres, sous la présidence du prince Adam Czartoryski. Les membres du gouvernement entrèrent paisiblement en fonctions; de nouvelles et énergiques proclamations furent adressées à la nation.

Le général en chef prince Radziwill était le descendant d'une famille illustre de la Lithuanie; on espérait que ce nom aurait une influence favorable auprès de la noblesse lithuanienne, et que celle-ci viendrait rejoindre le drapeau des enfans de la Pologne à la voix d'un chef militaire pris dans ses rangs.

L'armée russe ne tarda point à s'élever à 60,000 hommes, et le feld-maréchal Diebitsch, qui s'était acquis un nom redoutable dans la dernière guerre contre la Turquie, devait commander en chef cette armée, que d'autres troupes russes, en marche déjà de tous les côtés de l'empire, allaient rejoindre; ces forces, quand elles seraient réunies, pouvaient monter à plus de 150,000 hommes.

Le feld-maréchal Diebitsch avait promis à l'empe-

reur Nicolas d'entrer à Varsovie un mois après la déclaration de la déchéance du trône de la maison impériale de Russie.

Le 5 et le 6 février 1831, les armées russes franchirent sur cinq points différens la frontière polonaise.

Tout le mois de février se passa en combats plus ou moins meurtriers entre les Polonais et les Russes. Dans les premiers jours de mars, Diebitsch campait encore en vue de Varsovie, mais sans oser ni l'attaquer par Praga, ni franchir la Vistule, parce qu'il l'avait tenté inutilement plusieurs fois.

Le prince Radziwill n'avait accepté le commandement en chef de l'armée polonaise qu'à la condition qu'il le remettrait au plus capable. Dans un conseil de guerre, tenu vers la fin de février, on nomma le général Skrzynecki, qui s'était couvert de gloire depuis l'ouverture de la campagne, au poste de généralisme.

Le nouveau chef de l'armée polonaise méditait de quitter la défensive, pour prendre l'offensive; mais avant d'accomplir son dessein il entama des négociations avec le feld-maréchal Diebitsch; il lui adresse, en date du 12 mars 1831, une lettre où il l'engage à consentir à des arrangemens. Cette démarche fut considérée par le généralissime russe comme un signe de crainte. En conséquence, le chef de l'armée polonaise se décida à prendre l'offensive, et ce coup audacieux fut suivi d'un succès si étonnant que bientôt après les Russes se virent repoussés à une assez grande distance de Varsovie. Diebitsch en conçut un violent dépit; les quolibets vinrent l'accabler de toutes parts.

Les Russes surtout ne l'épargnèrent point; car il avait, à leurs yeux, le tort d'être étranger.

Il n'entre point dans le plan de cet ouvrage de parler en détail des opérations d'une guerre qui fournit une belle page de plus aux fastes héroïques de la malheureuse Pologne ; il est incontestable qu'aussi long-temps que le feld-maréchal Diebitsch fut à la tête de l'armée russe, celle-ci essuya plus de revers qu'elle n'obtint de succès. Dans cet intervalle, l'insurrection prenait de jour en jour plus de développemens en Lithuanie, en Volhynie, en Podolie, en Samogitie, et jusque dans les plaines de l'Ukraine.

Skrzynecki s'adressait aux sentimens religieux de ses compatriotes, et ses ordres du jour étaient empreints d'une profonde piété, d'une confiance illimitée dans l'assistance du Tout-Puissant. Lorsqu'il ouvrit sa seconde campagne, il obtint des succès qui firent espérer que le moment de la résurrection de la Pologne n'était pas éloigné ; ce fut un beau rêve qui malheureusement dura peu.

Le but du généralissime polonais était d'empêcher ou du moins de retarder la jonction de la garde impériale russe et du corps d'armée sous les ordres du général Sacken avec l'armée du maréchal Diebitsch. Dans ce but, le général Uminski avait reçu l'ordre de passer la Vistule et de se diriger sur Ostrolenka, à la tête d'un corps d'environ quinze mille hommes. Il y arriva sans beaucoup d'obstacles, et ce mouvement inattendu jeta l'alarme dans l'armée russe. Pendant que le général en chef menaçait, par le corps d'Uminski, la droite et le centre de l'armée russe, il jetait, le 30 mars, un pont au dessus de Varsovie, et se

portait avec rapidité sur le corps du général Geismar, retranché à Varsovie. Le 31 mars, au point du jour, le général russe fut attaqué avec impétuosité par l'armée polonaise et forcé dans toutes ses positions. Après un combat opiniâtre, où il perdit une grande partie de ses troupes, il opéra sa retraite dans la direction de Minsk, toujours vivement pressé par les Polonais. A mesure qu'il se rapprochait de cet endroit, de nombreux renforts venaient à son secours; mais il essaya inutilement de se maintenir dans les positions susceptibles de défense qui se présentaient sur sa route; partout il fut culbuté. Vers le soir, il fit sa jonction avec le corps du général Rosen. Là une nouvelle bataille s'engagea ; elle fut sanglante. Les Russes perdirent encore une fois toutes leurs positions et laissèrent sur le champ de bataille deux mille morts ou blessés : six mille prisonniers dont un général, douze pièces de canon, autant de caissons, furent les trophées de la victoire.

Le lendemain l'armée polonaise obtint un nouvel avantage près de Minsk; elle fit deux mille prisonniers et enleva six pièces de canon.

Ces succès furent accueillis avec enthousiasme dans une grande partie de l'Europe, où plus d'un cœur battit de joie, tant à cause de ses sympathies pour la Pologne que de son aversion pour la Russie.

Les manœuvres du général polonais annonçaient le projet d'attaquer successivement les forces dispersées du feld-maréchal Diebitsch, de chercher à les battre en détail, et rappelaient la tactique suivie par Bonaparte en 1796 à Millesimo, à Montenotte et sur les bords de l'Adige.

Mais l'énorme disproportion des forces auxquelles les Polonais eurent bientôt à résister ne permit pas de réaliser les belles espérances qu'avait fait concevoir l'habileté du général en chef.

Au milieu des succès de l'insurrection, on apprit que le feld-maréchal Diebitsch était mort subitement dans son quartier-général. Les uns mirent cet événement sur le compte du choléra; d'autres l'attribuèrent à un suicide; d'autres enfin parlèrent d'un empoisonnement : on avait voulu, disait-on, se débarrasser d'un général en chef malheureux, d'un étranger, pour donner sa place à un Russe. A peine cette nouvelle est-elle connue, qu'une seconde mort est annoncée, c'est celle du grand-duc Constantin (1).

L'empereur donna le commandement de l'armée au feld-maréchal Paskewitsch Erivansky. Ce nouveau chef rejoignit les troupes à Pultusk.

Aux hardis débuts du généralissime polonais on vit bientôt succéder la lenteur et l'inaction; cette conduite fut interprétée de différentes manières : les uns y virent un excès de prudence, d'autres l'attribuèrent aux conseils des gouvernemens français et anglais, et voici ce qu'on trouve à ce sujet dans les mémoires du général Lafayette :

« Deux plénipotentiaires étaient arrivés à Paris et » au nom de leur gouvernement demandèrent quatre » mesures : 1° la médiation de la France; 2° la neu- » tralité des puissances voisines de la Pologne; 3° la

(1) Ces morts suivirent de très près l'envoi du comte Orloff au quartier général de l'armée russe. On publia à cette occasion, en Allemagne, une brochure intitulée : *Orloff l'empoisonneur*, et prohibée sévèrement en Russie et en Prusse.

» reconnaissance du gouvernement national; 4° des » secours indirects. Ces quatre services pouvaient » être rendus sans devenir une cause de guerre.

» On a répondu d'abord à la demande de la mé- » diation qu'il fallait traiter directement avec l'em- » pereur Nicolas.

» Ce n'est qu'au milieu de juin que le ministre a » dit à la légation que si les Polonais tenaient pen- » dant le mois de juillet, ils entreraient alors dans la » politique européenne. Cela fut répété le 17 juillet » d'une manière encore plus prononcée.

» Le gouvernement français conseilla formellement » de ne pas risquer une bataille générale, conseil qui » fut répété à Londres par le ministre anglais et par » M. de Talleyrand; et pour que ces conseils parvins- » sent au plus tôt à Varsovie, le ministre offrit d'ex- » pédier un courrir qui partit le 7 juillet : — *Car je » veux, dit-il, qu'on tienne encore deux mois.*

» Le courrier a fait parvenir les depêches; on en a » aujourd'hui la preuve par la réponse de la léga- » tion (1) et par les journaux de Varsovie; c'est ce » qui explique l'excessive prudence de l'armée polo- » naise et du gouvernement à l'époque du passage de » la Vistule (2) »

Enfin, on trouve dans les publications officielles ces expressions de l'ancien gouvernement provisoire du prince Czartoryski :

« Mais nous nous sommes reposés sur la noblesse » et la sagesse des cabinets; en nous y fiant, nous

(1) Lettre du général Kniazewicz et du comte Plater au général Lafayette. — Paris, le 20 sept. 1831.

(2) *Mémoires* du général Lafayette, t. 6.

» n'avons pas tiré parti de toutes les ressources qui » s'offraient intérieurement et extérieurement ; pour » gagner l'approbation des cabinets, mériter leur » confiance et obtenir leur appui, nous ne nous som- » mes jamais écartés de la plus stricte modération, » qui a paralysé bien des efforts qui nous auraient » secondés dans ces derniers temps. Sans les promesses » des cabinets, nous aurions pu frapper un grand » coup qui peut-être eût été décisif; mais nous crû- » mes qu'il fallait temporiser, ne rien laisser au ha- » sard, et nous avons la certitude aujourd'hui qu'il » n'y a que le hasard qui puisse nous sauver. »

Ces temporisations donnèrent à l'armée russe le moyen de passer la Vistule; on l'imputa à crime au généralissime polonais, qui perdit le commandement pour ne pas s'y être opposé.

Ce fut seulement alors que tout le monde ouvrit les yeux sur l'imminence du danger; et l'inaction manifeste causée par l'espoir de l'intervention française ayant été signalée comme une trahison, cette idée s'empara d'une foule d'esprits, l'on perdit toute confiance dans ces hommes qui étaient à la tête des affaires.

Une mésintelligence funeste se manifesta entre les divers partis; la capitale de la Pologne fut troublée par des émeutes; des mains polonaises qui ne devaient verser que le sang russe versèrent le sang polonais.

Le gouvernement provisoire se retira, et un ambitieux sans capacité, profitant des circonstances, se mit à la tête d'une faction à Varsovie et arriva par ce moyen au pouvoir suprême.

Il est difficile d'assigner une cause spéciale aux violences qui vinrent compliquer d'une manière fatale la position déjà si précaire des Polonais. Il faudrait avoir assisté à cette lutte intérieure pour pouvoir préciser avec plus ou moins d'exactitude quels hommes et surtout quelles idées mirent en mouvement des passions aussi ardentes et aussi désordonnées, tandis que l'harmonie seule pouvait imprimer à la lutte contre le dominateur étranger ce cachet de force qui fait triompher le plus faible du plus fort. Si les bras armés d'un glaive vengeur ne manquèrent point à la Pologne, ce furent évidemment les institutions qui lui firent défaut au moment suprême.

« La Pologne insurgée, a dit une des notabilités de » l'émigration polonaise, même dans les circonstances » fâcheuses où elle se trouvait en 1831 et abandonnée » de toute l'Europe, aurait pu résister à son ennemi. » Elle avait déjà surmonté les plus grandes difficultés, » elle n'est tombée que parce qu'elle ne s'était pas » donné un gouvernement fort, un centre unique » d'action, une direction sûre à son noble enthou- » siasme. »

Grande, immense leçon pour les peuples qui croient que le courage seul suffit pour revendiquer et reconquérir leurs droits! Cependant, soyons justes; reconnaissons que dans ces huit mois d'une lutte, pour ainsi dire journalière, il restait peu de temps aux Polonais de s'occuper de l'établissement d'institutions politiques. L'élément d'ordre qui manquait à la Pologne insurgée, c'était la royauté; si dans les premiers momens de leur révolution les Polonais eussent trouvé un prince doué d'une grande ame, qui

eût voulu consentir à accepter une couronne, qu'à bon droit on pouvait appeler une autre couronne d'épine, pour le salut d'un peuple malheureux, il serait possible que l'issue de la lutte eût été toute différente, et aujourd'hui la Pologne serait peut-être au nombre des nations indépendantes.

Du jour où Paskewitsch eut pris le commandement de l'armée, les Russes ne comptèrent plus que des succès; après le passage de la Vistule, ils se rapprochèrent peu à peu de Varsovie, et dans les premiers jours de septembre, la ville se trouva entièrement bloquée, sans que le généralissime polonais, Krukowicki, devenu dictateur, par la dissolution du gouvernement suprême national, eût fait le moindre effort pour l'empêcher.

Alors les Russes proposèrent d'entrer en négociations. Paskewitsch demanda la reddition, l'occupation d'un rayon déterminé par les forces russes et l'envoi à Pétersbourg d'une députation, qui devait, disait-il, rapporter la reconnaissance de la nationalité polonaise, ainsi qu'une amnistie entière pour les insurgés. Malgré les intrigues mises en œuvre par le généralissime polonais pour faire accepter ces conditions, qui n'étaient qu'un leurre, les chambres le rejetèrent : » Plutôt mourir que de ternir l'honneur national, » telle fut la réponse.

Le 5 septembre, le feld-maréchal Paskewitsch fit ses dispositions, et dans les journées des 6 et 7, Varsovie fut livrée à toutes les horreurs d'un siége dont l'issue n'était malheureusement point douteuse au point où en étaient arrivées les affaires. Le 8 la capitale de la Pologne était au pouvoir des Russes. L'armée

polonaise s'était retirée, dans la nuit qui précéda cette fatale journée, à Praga, d'où elle dirigea sa marche sur Modlin. — Mais la perte de la capitale, la dissolution du gouvernement, l'incertitude, le découragement, la perspective de se voir bientôt cerné de toutes parts par les vainqueurs, toutes ces circonstances réunies entraînèrent la dissolution de l'armée polonaise, qui peu de temps auparavant s'élevait encore à 80,000 hommes. Quelques semaines après, il n'en resta plus de vestiges; il ne resta que le souvenir de la bravoure avec laquelle elle avait tenu tête pendant plusieurs mois au colosse russe.

L'empereur de Russie apprit à cette occasion combien il en coûte de régner sur un peuple vaincu, mais qui n'est point dompté; un peuple qui porte des chaînes sans perdre le sentiment de sa nationalité; un peuple qui baisse la tête sous le joug, mais qui sent battre son cœur d'une légitime indignation; un peuple qui sait qu'on veut le proscrire, l'effacer de la liste des nations et qui a juré de rester peuple et de transmettre l'amour du nom polonais à la postérité; un peuple enfin qui sait qu'une nation ne s'efface point sur la surface du globe et qui, fort de cette conviction, attend tout du bénéfice du temps, parce qu'il viendra un jour où d'autres peuples auront besoin de son aide pour mettre des bornes à une domination qui pèse d'un poids trop lourd dans la balance politique du continent.

Pologne, enveloppe-toi d'un linceul, couche-toi dans la tombe, fais chanter des hymnes funèbres à ta mémoire; mais rappelle-toi qu'une nation n'est point soumise aux lois de la nature, que l'être moral n'est

point sujet à la dissolution comme le corps physique. Un jour cette tombe s'ouvrira au son du clairon et de la trompette guerrière, au roulement du tambour, aux hennissemens des chevaux, au cliquetis des armes, au grondement du canon. Quand la pierre sépulcrale qui te couvre sera enlevée, Pologne, tu rejetteras ton linceul et apparaîtras jeune et pleine de vie à l'Europe, qui saluera ta résurrection d'un triple *alleluia*.

Peu de mots suffisent pour peindre le triste rôle que le gouvernement de la France joua à cette occasion.

Dans la séance du 17 août 1831 à propos de la discussion sur une adresse à la couronne, le général Lafayette présenta un amendement tendant à déclarer que la France *reconnaissait l'indépendance de la Pologne*.

Un ministre, M. d'Argout, fit rejeter la proposition à l'aide de cet argument : « Cette *reconnaissance,* » dit-il, *serait une infraction anx traités de* 1815, *et* » *nous devons les respecter pour que les autres les* » *respectent* ».

Dans la séance du lendemain M. Bignon proposa une autre amendement ainsi conçu :

« Dans les paroles touchantes de Votre Majesté sur » les malheurs de la Pologne, la Chambre des députés » aime à trouver une *certitude* qui lui est bien chère : » *la nationalité polonaise ne périra point.* »

Un ministre, M. Sébastiani, s'empressa de présenter un sous-amendement, pour que le mot *assurance* fût substitué à celui de *certitude*.

Pendant plusieurs jours ministres et députés ba-

taillèrent sur ces deux locutions, sur les rapports ou les différences qui pouvaient exister entre elles. Il y eut à ce propos des mouvemens à la Demosthènes, des harangues cicéronniennes d'une éloquence et d'une profondeur admirables. Le sort de la Pologne et de l'Europe, prétendait-on, était attaché à cette nuance de linguistique.

Le ministère resta maître du champ de bataille ; le mot *assurance* triompha et le gouvernement fut tout fier de cette éclatante victoire bien digne assurément de figurer dans les fastes de la France à côté des noms de Lens, Rocroi, Denain, Marengo, Austerlitz et Iéna.

Mais bientôt le sac de Varsovie, le massacre des Polonais, l'anéantissement de la nationalité polonaise vinrent attester l'importance et l'utilité de ces futiles débats.

Alors ce même ministre que l'on avait vu prêt à monter au Capitole pour rendre grace aux dieux d'avoir obtenu que l'*assurance* fût substituée à la *certitude* que la nationalité polonaise ne périrait point, le même M. Sébastiani, disons-nous, vint, après que cette nationalité eut rendu le dernier soupir en défendant son dernier boulevard, proférer de ce ton tristement solennel qu'on connaît au personnage, ces mots ou plutôt cette insultante épigramme : « *L'ordre règne* » *dans Varsovie.* »

La France n'eut à offrir aux malheureux Polonais que des disputes de grammairiens et de rhéteurs ! triste analogie avec le Bas-Empire.

Pendant que les Français bavardaient, le czar faisait faire un pas de géant à la Moscovie, aux dépens de la civilisation européenne.

Alors à la charte de 1815 fut substitué le statut organique du 28 février 1832. La charte de 1815, résultat nécessaire du traité de Vienne, contenait dix-huit dispositions principales, qui toutes concouraient à garantir la nationalité polonaise. L'acte du 23 février 1832, dit statut organique, les supprime *toutes* (1).

Alors aussi commencent ces horribles persécutions politiques et religieuses qui font rougir l'humanité, mais qui sont impuissantes à faire rougir le front de l'empereur Nicolas, parce que, comme autocrate, il est placé en dehors de l'humanité (2).

Alors commence cette guerre d'extermination contre tout ce qui porte le nom de liberté, d'indépendance au temporel comme au spirituel.

Alors aussi commence ce vandalisme, ce pillage des universités, des bibliothèques, des musées; cette guerre contre l'instruction publique et contre l'histoire, les souvenirs de la Pologne. Enfin, ce pays parut être condamné à reculer jusqu'à la barbarie de ses vainqueurs, et la Pologne qui, d'après l'opinion de M. Pozzo di Borgo, était appelée à être le lien, l'intermédiaire entre l'Europe civilisée et la Moscovie encore à moitié barbare, sembla de ce jour

(1) On trouve l'énuméré très succinct de ces dispositions avec les citations des articles de la Charte de 1815 qui les garantissent, et des articles des statuts qui les suppriment, dans *La Pologne, province russe*. — Imprimerie de Guiraudet.

(2) Il se place lui-même en dehors de l'humanité. Il est Dieu, dit-il; c'est donc à cette divinité nouvelle à prouver par ses actes si elle doit être rangée au nombre des divinités propices ou de celles que le royaume des ténèbres peut seul envoyer sur terre pour le tourment du genre humain.

destinée à devenir le marche-pied d'attentats futurs de la barbarie contre la civilisation de l'Europe centrale et occidentale. Il semblait que l'Empereur de Russie, persécutant les Polonais, voulût rappeler les empereurs romains persécutant les chrétiens; et, pour que la conformité fût parfaite, il ne manquait plus que de livrer les Polonais aux bêtes du Cirque.

VIII.

De la notabilité polonaise.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

Que reste-t-il aujourd'hui du peuple polonais ? Sa nationalité, une nationalité vivace. Ses profondes racines la lient intimement au sol de la Pologne, tandis que l'amour de la patrie et la religion sont les deux auxiliaires qui combattent incessamment l'œuvre d'une politique odieuse et anti-européenne.

Cette nationalité a inspiré à un publiciste les réflexions suivantes ; elles furent publiées dans un journal à l'époque de la chute de Varsovie, en septembre 1831 :

« Le sang que la Pologne a répandu dans son martyre donne à sa cause quelque chose de la sainteté impérissable des religions, qui, elles aussi, s'affermissent par la persécution.

» C'est cette nationalité qui semble ne plus être qu'un nom et qu'une idée populaire, et qui n'en est que plus vivace, c'est elle que la philosophie de l'histoire doit étudier avec soin. Jamais rien ne fut plus digne de sa méditation que le spectacle

» d'un peuple aboli depuis plus de cinquante ans déjà,
» et qui continue à vivre par je ne sais quelle force
» qui lui est propre. Nulle part on ne peut mieux
» étudier que sur la Pologne ce que c'est que la na-
» tionalité, quel est ce principe mystérieux et puis-
» sant de la vie des peuples. Trois souverains puis-
» sans se sont accordés pour tuer un peuple; les
» coups ont été portés, le fer a plongé dans les en-
» trailles, le sang a coulé à flots : comment donc ce
» peuple n'a-t-il pas été tué? Comment ce corps,
» dont on croyait avoir fait un cadavre insensible qui
» se pouvait dépécer et disséquer à loisir, palpite-t-il
» encore? Quelle est cette sève obstinée qui pousse
» encore de temps en temps des rameaux si verts et
» si majestueux?

» Ce principe de vie qui a soutenu et perpétué la
» Pologne à travers ses trois ou quatre morts succes-
» sives, c'est la nationalité. Dieu avait compté à la
» nation Polonaise plus de jours que la politique n'a
» voulu lui en accorder. Le caprice des rois n'a pas pu
» ôter à ce peuple une seule des minutes que la Pro-
» vidence lui avait mesurées. Sa vie, telle que le Ciel
» la lui avait faite dans ses décrets éternels, étant
» plus longue que celle qu'a voulu lui permettre l'am-
» bition, il s'est établi une lutte entre l'œuvre de
» Dieu et l'œuvre des hommes, entre la vie mysté-
» rieuse que la divinité s'obstinait à laisser à la Polo-
» gne et cette mort officielle que les hommes croyaient
» lui avoir donnée. La Pologne s'est sans cesse révol-
» tée. Ces révoltes, c'était sa vie, c'était ce que Dieu
» lui avait donné de force vitale qui éclatait par la
» rébellion, ne pouvant faire mieux. Le géant était

» enseveli sans être mort, et il agitait sa tombe.
» L'homme ne peut pas plus tuer les nations avant le
» temps marqué par Dieu, qu'il ne peut les faire vivre
» au-delà de ce temps, ou qu'il n'en fera naître. Voilà
» cinquante ans qu'on veut faire mourir la Pologne,
» et elle vit encore, grace à Dieu.

» La révolte n'est pas le seul signe de la nationalité
» des peuples. La révolte témoigne qu'un peuple,
» quoique vaincu, quoique conquis, sait encore qu'il
» est un peuple et qu'il veut être indépendant. C'est
» donc un symptôme important que la révolte, quand
» on veut juger de la nationalité d'un peuple ; mais
» ce n'est pas le seul symptôme : il y en a un au-
» tre plus caractéristique et plus expressif : c'est la
» puissance que les peuples ont de produire de grands
» caractères. C'est à ce signe que je reconnais la na-
» tionalité des peuples.

» Quand un peuple meurt de mort naturelle, parce
» qu'il a fait son temps, parce que son principe de
» vie nationale est épuisé, rien n'est si aisé à voir. Il
» s'éteint comme un vieillard, sans agitations, sans
» douleurs, doucement, il se pose dans sa tombe :
» point de révoltes ; point de revendications, les ar-
» mes à la main, de son indépendance nationale; point
» non plus d'hommes hardis et généreux qui pren-
» nent en main la cause de leur patrie vaincue, et qui
» protestent contre l'asservissement. Il y a dans les
» individus le même sentiment de décadence, le même
» découragement, le même désespoir, que dans le
» peuple. Point de révoltes, point de grands hommes :
» ainsi meurent les peuples dont la nationalité est
» épuisée.

» Aucun des signes caractéristiques de la mort des » peuples n'a paru en Pologne. Ses révoltes sont ve- » nues de temps en temps interrompre la prescription » de sa conquête. A-t-elle produit des hommes gé- » néreux? L'histoire répond. Chacune de ses insur- » rections a légué quelques noms à l'avenir, et la » dernière n'a pas été de ce côté plus stérile que les » autres. Ce sont des noms dignes de respect que » ceux des Chlopicki, des Czartoryski, des Skrzinecky.

» Ainsi donc, à considérer les deux signes carac- » téristiques de la nationalité des peuples, les révoltes » et les grands caractères, la nationalité polonaise n'est » point morte; et cependant, quand nous nous de- » mandons si la Pologne est capable de ressusciter, » si le royaume de Sobieski peut encore revivre, l'in- » certitude commence. Entre toutes les choses im- » possibles, la plus impossible, à mon avis, c'est la » résurrection des peuples. La Pologne a eté frappée » avant le temps; elle avait plus de jours à vivre qu'il » ne lui en a été donné; mais elle n'avait pas la pru- » dence qui sait conduire et diriger la vie. Livrée à » l'incertitude et à la fureur des partis, elle ne savait » point vivre, et pourtant elle n'était point non plus » arrivée à cet état où les nations doivent périr. Agi- » tée plutôt qu'abattue par la fièvre des discordes, c'est » au milieu de ses convulsions que ses ennemis l'ont » saisie; ils ont cru la pacifier en l'asservissant. Ç'a été » tout le contraire. L'esprit de trouble qui la faisait se » déchirer elle-même est devenu plus noble et plus » ardent une fois qu'il y a eu des maîtres tyranni- » ques contre qui il fallait lutter; ses discordes intes- » tines sont devenues des insurrections nationales.

» Quelle sera donc la destinée de cette grande et sin-
» gulière nation à qui il semble aussi impossible de
» vivre que de mourir? Quel est son avenir? Quel
» rôle est-elle appelée à jouer dans le Nord?

» Défions-nous des prophètes : c'est l'écueil de la
» philosophie de l'histoire. Que si cependant nous
» consultons la philosophie de l'histoire sur le sort
» à venir de la Pologne, elle se permettra de penser
» que le rôle du peuple polonais n'est pas fini, qu'il
» a quelque chose encore à faire sur la terre, qu'il a
» une mission qui se découvre déjà, et dont le mys-
» tère s'éclaircira à mesure que nous marcherons.

» Les races slaves n'ont point encore fait leurs dé-
» buts sur la scène du monde civilisé; elles restent
» sur le seuil de la porte, jusqu'ici elles ne l'ont point
» franchi. La Russie n'a point encore été pétrie par
» la civilisation moderne. Le ferment divin reste à la
» surface, il ne descend point au sein profond des
» masses. Quelques jeunes seigneurs polis, aimables,
» spirituels, une administration faite à l'image de
» l'Europe, une cour brillante, tout cela n'est point
» un peuple civilisé. Le soleil de la civilisation fond
» par les bords le vieux glaçon moscovite; mais il ne
» pénètre pas jusqu'au cœur, qui reste immobile et
» dur. Il faut à cette masse quelque chose qui la se-
» coue et la remue profondément, quelque chose de
» plus puissant que la main de Pierre-le-Grand et de
» Catherine II, quelque chose qui ne tombe pas goutte
» à goutte comme les influences de l'esprit impérial,
» quelque chose qui vienne d'en bas et qui ébranle
» ses fondemens, quelque chose qui tienne la Russie
» dans un mouvement et une fermentation perpé-

» tuels, quelque chose enfin qui soit une cause tou-
» jours vivante de troubles, de guerres et d'agitations.
» Cette révolution éternelle, attachée comme un brû-
» lot au flanc de la Russie, c'est la Pologne! La Rus-
» sie a conquis un volcan qui l'échauffera en l'em-
» brasant. Le partage de 1772 était gros de troubles,
» et la justice divine a donné pour filles à cette grande
» iniquité du dix-huitième siècle toutes les révolu-
» tions à venir du nord de l'Europe. Elles sortiront
» tour à tour de son sein sans que de long-temps en-
» core sa fécondité s'épuise et se lasse.

» Tel est l'avenir de la Pologne, tel est son rôle.
» Elle est, pour parler comme l'Écriture, le sel qui
» donnera la saveur aux races du Nord; elle est le
» ferment qui doit travailler les races slaves. Impré-
» gnée de l'esprit des nations occidentales, imbue de
» leurs maximes de liberté, ce n'est pas en vain, ce
» n'est pas sans fruits qu'elle est mêlée à la Russie
» par la victoire comme par la défaite, par la conquête
» comme par la résistance. Voyez quel écho ont eu,
» au sein même de l'empire russe, les cris de la Polo-
» gne; voyez quel contre-coup a eu sa glorieuse ré-
» volte. La Lithuanie, la Wolhynie, l'Ukraine même,
» les colonies militaires, tout se remue quand la Po-
» logne se secoue. Le monde slave tremble tout entier
» quand Varsovie s'agite. La Pologne est le levier qui
» fait mouvoir jusque dans ses fondemens ce vieux
» monde jusque-là inébranlable; et ce levier, ne l'ou-
» blions pas, a pour point d'appui la civilisation mo-
» derne. La Pologne, encore un coup, est le germe
» de la civilisation à venir des races slaves; c'est la
» semence d'un monde qui doi figurer un jour dans

» l'histoire; et cette semence, dispersez-la, jetez-la » au vent, peu importe, elle n'en sera pas moins fé- » conde. Vous me demandez comment cela se fera, » comment le germe grandira, comment l'arbre croî- » tra! Demandez aussi aux botanistes comment dans » les plantes la semence mâle s'envole dans les airs » pour chercher la semence femelle, comment elles » se rencontrent, comment les vents ne contrarient » pas ces rendez-vous mystérieux, comment ils les » servent; demandez le secret de la nature!

» Concluons : la Russie a usurpé la Pologne, Dieu » a puni ce crime par lui-même. La Pologne est une » révolution vivante attachée à la Russie, et qu'elle » traîne comme son boulet de punition. Mais comme » les punitions de Dieu ne châtient pas seulement le » passé, mais qu'elles préparent l'avenir, la Pologne, » comme un divin ferment, travaille et pousse à la » civilisation les nations slaves du Nord. C'est de cette » manière que la justice de Dieu se concilie avec sa » Providence, les châtimens du passé avec les œuvres » de l'avenir, le malheur passager des peuples avec » l'éternel progrès de l'humanité. »

Pour combattre cette nationalité, quelles sont les armes que la Russie emploie? Les persécutions politiques et religieuses : c'est trop à la fois. Qu'on se rappelle que Philippe II voulut essayer un jour de rendre Espagnols les sujets des Pays-Bas, en enlevant à ces provinces leurs priviléges nationaux, et en interdisant à leurs habitans l'exercice d'un culte qui n'était point celui que l'Espagne professe. L'issue de cette lutte fut plus funeste à la métropole qu'à ces provinces révoltées. En dépit de la cour de Madrid,

elles conservèrent ce que Philippe II s'était efforcé de leur faire perdre, leur nationalité.

La nationalité des Polonais, c'est leur foi catholique et leur juste horreur pour le pontife botté, éperonné et armé d'un glaive exterminateur au lieu de la crosse épiscopale, qui s'impose comme un objet d'adoration aux Grecs schismatiques. Le Polonais, les yeux tournés vers le trône où siége le successeur de saint Pierre, vit par sa foi et avec elle ne perd pas l'espérance.

IX.

La Russie.

La politique russe a beau prendre ses précautions, elle a beau cacher ses pas dans l'ombre de la diplomatie, elle ne peut pas empêcher qu'on ne compare le point d'où elle est partie et le point où elle est arrivée, et qu'on ne s'alarme de l'immense espace qui les sépare.

Les caractères de la diplomatie russe sont la grandeur dans les projets, l'unité dans l'action, une patience infatigable dans l'exécution et l'emploi de tous les moyens.

Les projets du cabinet de Saint-Pétersbourg ne sont pas seulement grands, ils sont gigantesques. L'exposé des conquêtes que la Russie a déjà faites et de celles qu'elle prépare dispense de toute démonstration. Au commencement du dix-huitième siècle, Pierre Ier, après avoir arrêté ses regards sur la carte du monde, s'écria : « *Dieu n'a fait qu'une Russie!* » Alors, il conçut ces immenses desseins dont il commença l'accomplissement, et qu'il légua aux czars dans son testament.

Depuis Pierre Ier, un des axiômes qui préside à la

politique russe est celui-ci : *Rien n'est impossible*. Dans l'exécution des plus vastes projets, il n'y a pour elle qu'une question de temps, et, comme les czars se succèdent pour représenter pendant leur règne cette pensée gigantesque, ils la transmettent à leurs successeurs, qui depuis un siècle ne sont que les continuateurs de la pensée Pierre-le-Grand.

Pour les aider dans l'accomplissement de leur tâche incessante, les czars ont deux espèces d'instrumens qui, quoique les moins apparens, par cela même peut-être qu'ils sont les moins apparens, ne sont certes pas les moins influens : ce sont, d'une part, les grandes-duchesses russes ; de l'autre, ces êtres n'appartenant à aucun sexe et qu'on pourrait appeler la diplomatie russe en cotillons. Les czars cherchent à empoisonner les cours de l'Europe de ces grandes-duchesses qui, ne cessant pas de se considérer comme une émanation de la divinité dont elles se séparent, veillent, en dépit de leur introduction dans une autre famille, dans un autre pays, aux intérêts d'une seule famille, d'un seul pays, à l'intérêt de la famille impériale, aux intérêts de la Russie ; ces grandes-duchesses restent russes avant tout ; car elles restent fidèles à l'église grecque, pour ne pas perdre leur droit de succéder au trône de Russie ; elles refusent d'embrasser la foi de leurs époux et celle de leurs enfans pour rester fidèles à l'idolâtrie russo-grecque, qui fait du chef de l'empire une émanation de la divinité, un dieu sur terre, une idole souillée du sang de ses sujets. C'est encore par un raffinement de l'ambition moscovite qu'une grande-duchesse, tout en ayant l'apparence de se dénationaliser par son mariage, n'en

reste pas moins, dans le for intérieur et par le sentiment religieux si puissant sur l'esprit des femmes, sujette russe. Elle est par sa religion tenue à l'*adoration* et à la fidélité envers le chef de l'empire et de l'église greco-russe (1).

(1) Veut-on la preuve irrécusable que ces grandes-duchesses sont idolâtres et que le culte dû à l'empereur de Russie leur interdit tout autre sentiment de nationalité que celui de la nationalité russe? On la trouve dans le *Catéchisme sur le culte dû à l'autocrate de toutes les Russies, ou Explication du quatrième commandement de Dieu, relatif au gouvernement temporel, publié par ordre suprême, à l'usage des églises et institutions catholiques romaines dans l'empire de Russie.* — Wilna, 1822, imprimerie du diocèse, in-18, p. 12 et suiv.

Texte du catéchisme :

Première demande. — « D'après la religion du Christ, comment » considère-t-on l'autorité de notre autocrate régnant sur toutes les » Russies? »

Réponse. — « On considère l'autorité de l'autocrate comme celle qui » procède directement de Dieu. »

Troisième demande. — « D'après la religion, qu'est-ce que nous » devons, nous autres sujets, à l'autocrate de toutes les Russies? »

Réponse. — « L'adoration, la soumission, l'obéissance, la fidélité, » le paiement des impôts, le service, amour par-dessus toutes choses, » actions de graces et prières devant Dieu ; enfin, tout ce qui » peut se réunir dans ces deux mots : Adoration et fidélité. »

Quatrième demande. — « Comment faut-il adorer l'autocrate? »

Réponse. — « Par tous les moyens que l'homme possède : par ses » paroles, par ses signes, par ses actions et démarches ; enfin, dans le » plus intime de son cœur. »

Neuvième demande. — « En quoi et comment faut-il prouver no- » tre amour? »

Réponse. — « Par notre participation, selon notre influence, aux » succès sans bornes de notre autocrate, de son empire, qui est notre » patrie, et de toute sa famille. »

Dixième demande. — Faut-il prier Dieu pour notre seigneur l'auto- » crate et pour la Russie, notre patrie? »

Réponse. — « ....

» et comme la patrie est inséparable de notre autocrate, ces prières » lui profiteront aussi. »

Dix-septième demande. — « Quels sont les motifs surnaturels? »

Quant à la diplomatie en cotillons, elle a pour mission de trôner *in partibus* et de prendre par la vanité tous ces petits hommes d'état qui, pour avoir seulement l'honneur d'être admis auprès de ces agens secrets du czar tout puissant, se laissent endormir et

Réponse. — « D'abord l'autocrate est une émanation de Dieu ; il est » son lieutenant et son ministre ; la désobéissance à son autorité est » une désobéissance directe aux volontés divines, desquelles émane » tout pouvoir..... »

Il résulte de ce catéchisme que, dans le sens extérieur comme dans le sens intime, l'empereur de Russie pousse l'impiété jusqu'à vouloir établir l'*identité de la personne de l'empereur avec Dieu.* Telle est la religion que professent les grandes-duchesses de Russie ; on voit qu'avec une religion semblable il ne peut exister pour ces princesses que cette patrie qui se confond avec la personne de l'autocrate, qu'elles adorent, et que par conséquent elles doivent rester étrangères à la patrie de leurs époux ; ce ne sont donc que des agens du cabinet russe, chargés spécialement de *travailler aux succès sans bornes de notre autocrate, de son empire*, etc. ; et chaque fois qu'un empereur de Russie offrirait la main d'une grande-duchesse à un prince de l'Europe civilisée, il faudrait repousser ce présent perfide, et répondre par ce vers de Virgile :

« *Timeo Danaos et dona ferentes.* »

On assure que c'est cette même prétention qui a fait manquer le mariage de la grande-duchesse Olga avec le jeune duc de Bordeaux, et bien que l'empereur Nicolas eût fort à cœur de faire conclure cette alliance, il l'a sacrifiée au principe qui ne permet pas, en Russie, qu'une princesse de la maison impériale embrasse la foi de son époux.

Certes, c'eût été un bien étrange spectacle que de voir s'établir le culte d'un faux dieu sous le toit même d'un petit-fils de saint Louis. Les Bourbons de la branche aînée, bien que tombés du faîte de la puissance, ont conservé toute leur grandeur ; c'est là leur unique consolation dans l'exil. Mais si le duc de Bordeaux eût consenti à prendre pour femme une grande-duchesse de Russie, c'eût été de ce jour que l'abaissement eût commencé pour la branche aînée. Indépendante jusque-là, elle serait alors tombée dans l'étroite dépendance de la cour de Russie, qui l'eût condamnée à servir d'instrument à sa politique anti-européenne.

tromper sur les desseins de la Russie, tandis qu'eux-mêmes laissent pénétrer et deviner les leurs. Ne serait-il pas plus que temps de se garder de ce venin russe et d'établir, pour empêcher l'invasion, une espèce de cordon sanitaire.

Une coalition européenne seule pourrait arrêter les projets de la cour de Saint-Pétersbourg, une coalition dans le genre de celle qui ravit l'empire à Napoléon ; car aussi long-temps que le cabinet russe ne trouvera pas devant lui ce mur d'airain, il parviendra à se jouer des efforts partiels qui pourraient être mis en œuvre pour l'arrêter dans sa carrière d'envahissement.

L'histoire est là pour prouver que c'est toujours à l'aide, soit des luttes entre les autres puissances, soit du manque d'accord entre les cabinets de l'Europe, que la Russie exécute ses projets d'agrandissement et que le cabinet de Pétersboug sait choisir avec une admirable sagacité le moment opportun de frapper un de ces grands coups qui lui valent toujours

Telles sont les conséquences qu'il faut tirer du catéchisme, abominable monument d'impiété et de folie tout à la fois, dont nous venons de donner des extraits.

Evidemment, un semblable catéchisme ne peut convenir qu'à un peuple encore barbare. Tout peuple chrétien et civilisé couvrirait de huées et de sifflets celui qui se ferait le propagateur d'une semblable doctrine ; car dans toute la chrétienté les commandemens de Dieu passent avant tout, et il n'y a qu'en Russie où ils soient soumis à être revus, corrigés et augmentés par celui qui se dit l'*alter ego* de Dieu sur la terre. Jamais aucun pape n'a tant osé.

Si un catéchisme catholique, *imprimé par ordre supérieur*, contient de pareilles énormités, il est facile de juger ce que doit être un catéchisme à l'usage de l'Eglise greco-russe, élaboré dans l'esprit de l'autorité jalouse et illimitée du chef de cette Eglise.

une extension de territoire et une augmentation de puissance (1).

Un coup-d'œil sur le passé nous donnera l'idée de l'effrayante progression suivant laquelle la puissance russe a marché vers l'Occident depuis un siècle. Il n'y a que deux nations aujourd'hui sur le continent européen, sans compter l'Espagne, qui soient en communication immédiate avec les deux mers, et c'est là tout le secret de leur puissance. Ces deux nations sont la France, à l'extrémité occidentale de l'Europe, et la Russie, à son extrémité orientale. La Russie, depuis un siècle, et depuis un siècle seulement, a osé aspirer à s'asseoir à la fois sur la Baltique et sur la mer Noire, comme la France est assise sur la Méditerranée et sur l'Océan. Ce sont les conquêtes de Pierre-le-Grand qui ont amené, au commencement du dernier siècle, la Russie sur la Baltique ; elle n'avait de ports jusque-là que sur la mer Blanche. C'est Catherine II qui, la première, a atteint la mer Noire par la conquête des bouches du Don, de la Crimée et des Palus, appelés mer d'Azof. La même Catherine a successivement, de 1772 à 1795, gagné du terrain sur la Baltique par les trois partages de la Pologne, depuis l'embouchure de la Dwina jusqu'à celle du Niemen, et sur la mer Noire, par ses victoires sur les Turcs, depuis la mer d'Azof jusqu'à l'embouchure du Dniester.

Les traités de 1815 ont fait avancer la Russie, toujours de l'Est à l'Ouest, depuis le Niemen jusqu'à la Vistule, et la paix de 1812 avec la Porte, sous l'em-

(1) L'affaire de Cracovie en est encore une preuve toute récente.

pereur Alexandre, lui a fait faire un nouveau pas sur la mer Noire, depuis le Dniester jusqu'au Pruth à l'Occident, et à l'Orient depuis l'embouchure du Don jusqu'à la grande arête du Caucase, entre la mer Noire et la mer Caspienne. Enfin, la guerre de 1828 à 1830, qui a fait faire à la Russie de nouveaux progrès sur la rive asiatique et sur la rive européenne de la mer Noire l'a conduite jusqu'à l'embouchure du Danube. La guerre de 1831 contre la Pologne a changé en souveraineté effective le simple droit de suzeraineté qu'elle avait obtenu en 1815 sur l'ancien grand-duché de Varsovie. Voilà les progrès de la Russie depuis un siècle.

Dans le cours de soixante-quatre ans environ, la Russie a reculé ses frontières de trois cents lieues vers Vienne et Berlin; elle a gagné cent soixante-dix lieues sur la route de Constantinople ; elle est arrivée à quelques lieues de la capitale de la Suède, et tout vis-à-vis elle fortifie l'île d'Aland. Durant ce même temps, elle s'est avancée de trois cent cinquante lieues au moins vers la capitale de la Perse et la frontière des Indes. Les régimens qui stationnent aujourd'hui sur les confins de la Russie, à l'ouest de la mer Caspienne, n'auraient pas plus de chemin à faire pour retourner à Moscou que pour aller à Attock sur l'Indus, et ils sont plus loin de Saint-Pétersbourg que de Lahore. Aussi, ce que la Russie a acquis durant ces soixante-quatre ans, depuis 1772, surpasse-t-il en étendue et en importance son empire entier en Europe avant cette époque.

A l'heure où nous sommes, ce gouvernement, obscur et débile naguère, mène soixante-huit millions

d'hommes. Ajoutons que l'accroissement annuel de la population est, dit-on, de six cent mille ames, deux tiers de plus que nulle part ailleurs.

Certes, il y a là de quoi frapper d'effroi ceux qui n'auraient pas arrêté leur attention sur ce développement extraordinaire, et l'on s'explique comment la *Gazette de Moscou* a pu menacer de dicter à Calcutta son premier traité de paix avec l'Angleterre.

» Si nous voyons, dit avec beaucoup de sens un » écrivain anglais, qu'un gouvernement a poursuivi » sans relâche un objet important à travers plusieurs » règnes et pendant l'espace de tout un siècle ; qu'il » a sacrifié à cet effet la vie d'un million de ses sujets » et des sommes immenses d'argent ; si nous le voyons » renouveler tous les ans ses efforts et accumuler ses » moyens d'action, avancer constamment, soit dans » l'une, soit dans l'autre direction, et se servir tou- » jours des mêmes moyens, il nous est impossible de » douter qu'il ne continue à nourrir les mêmes inten- » tions ; et lorsqu'il les désavoue, c'est par des actes » et non par des paroles qu'il pourra jamais nous » prouver un véritable changement dans sa politi- » que. »

La Russie est-elle disposée à s'arrêter dans ce système de conquête et d'agrandissement? Nous ne le croyons pas. — De quel côté tournera-t-elle à la première occasion ses vues ambitieuses? Sera-ce vers l'Inde, vers Constantinople, ou vers l'occident de l'Europe.

Les efforts de la Russie vers l'Inde ne sont point redoutables pour le continent européen ; plût à Dieu qu'elle ne visât qu'à étendre sa domination en Asie.

La civilisation du monde n'y ferait, peut-être, que gagner, car à tout prendre la Russie est plus civilisée que les peuplades de l'Asie centrale; l'Angleterre seule peurrait en éprouver des inconvéniens, relativement à ses possessions dans l'Indoustan; et dans ces immenses contrées il y a de quoi satisfaire et l'ambition de la Russie et celle de la Grande-Bretagne.

Mais l'ambition de la Russie la porte spécialement à devenir de plus en plus une puissance européenne ; cette ambition ne peut être satisfaite qu'à ce prix, et pour être véritablement une puissance européenne, il lui manque les clés de sa maison tant au nord qu'au midi : le mot est d'Alexandre, ces clés sont les Dardanelles et le Sund (1). Tant que ces deux détroits ne seront point au pouvoir de la Russie, elle aura beau se proclamer, elle-même, puissance maritime, qu'elle ne le sera pas davantage pour cela. Les flottes combinées des puissances de l'Europe occidentale pourront toujours tenir les flottes russes en charte-privée, soit dans la Baltique, soit dans la mer

(1) Depuis que ceci a été écrit, le traité dit *des détroits* est venu mettre à néant les principales clauses du traité Unkiar-Iskelessy. Ceci est, à la vérité, un petit échec que l'Europe occidentale a fait subir à la politique russe en Orient; mais la cour de Pétersbourg s'en console en pensant que tôt ou tard elle saura bien prendre sa revanche.

Un autre mécompte essuyé par cette même cour, c'est qu'elle avait donné une des filles du czar pour femme à un prince destiné à régner un jour en Dannemark; le Sund confié à la garde d'un gendre de l'empereur, c'était là une pensée qui ne pouvait que flatter agréablement le cabinet russe; mais ici la mort est venue détruire ces belles espérances, en enlevant la jeune princesse russe à son époux.

Toutes les fois que la mort vient enlever une grande-duchesse, c'est un soulagement pour l'Europe, car dans la pensée intime et profonde du cabinet russe, ces princesses sont toutes destinées à devenir les anneaux de la chaîne que la Russie prépare pour l'Europe occidentale.

Noire, et interdire à ses escadres l'entrée de la mer du Nord et de la Méditerranée. Le désir de la Russie doit donc être de s'emparer de la capitale de l'empire ottoman et de la Suède ; aussi long-temps que le cabinet de Saint-Pétersbourg ne sera pas en possession de ces deux points, qui lui assureraient un empire incontestable sur mer, il n'est guère croyable que la Russie se hasarde à étendre ses conquêtes ves l'Occident de l'Europe ; mais s'il est décidé, dans les décrets de la Providence, que la Suède et l'empire turc doivent subir un jour le joug russe, l'irruption des hordes du Nord vers l'occident de l'Europe serait inévitable.

Espérons que l'Europe, attentive, saura déjouer les projets du cabinet de Saint-Pétersbourg ; que tous ses efforts seront dirigés pour maintenir la Russie dans son infériorité comme puissance maritime. Que l'Angleterre et la France se chargent de ce soin, et la nationalité polonaise est encore là pour les seconder dans cette noble entreprise ; aussi long-temps que la Pologne sera une province frontière de l'empire russe. sa nationalité servira de boulevard à l'Europe occidentale. Mais nous désespérerions de l'avenir de la Pologne et de celui de l'Europe civilisée, si la Russie parvenait à avoir ses avant-postes aux Dardanelles et à Landscrona; en possession de ces deux points d'appui, dans le Nord et dans le Midi, il lui serait sans doute facile de faire avancer son centre jusque sur l'Oder ou sur l'Elbe.

Qui pourrait la retenir, elle qui ne connaît aucune considération capable de l'arrêter et qui n'obéit qu'à son seul intérêt ?

La cour de Berlin autrefois ne se croyait pas en possession de la Prusse tant qu'elle n'était pas maîtresse des bouches de la Vistule. La Russie, reconnaissant la justesse de cette manière de voir, ne se croira pas non plus entièrement maîtresse de ses provinces polonaises, si elle ne commande à son tour sur l'embouchure de la Vistule; et un jour ce roi de Prusse, qui rêve plus qu'il ne pense, se réveillera dépouillé par la puissance à l'agrandissement de laquelle il a si imprudemment contribué. Cette spoliation en amènera une autre; en repoussant la Prusse des rives de la Vistule on la rejettera sur l'embouchure de l'Elbe et du Weser, incorporant dans ses possessions, à titre de compensation, les petits états de Brunswich, de Schleswig et le Hanovre. Alors aussi, en dépit des traités de Vienne, l'heure aura sonné pour les villes libres de Brême, Lubeck et Hambourg. On ne souffrira pas leur indépendance plus qu'on n'a souffert celle de Cracovie.

Plus que le déchirement du royaume des Pays-Bas, la suppression de l'indépendance de Cracovie a ébranlé les fondemens de l'édifice politique européen. L'Europe centrale, l'Allemagne en a frémi, et pourquoi? parce que tous les petits Etats de l'Allemagne touchent aux Etats des deux complices de la Russie, et que le jour où celle-ci voudra ravir la Galicie à l'Autriche et le duché de Posen à la Prusse, le cabinet de Pétersbourg ne manquera pas de dire à la première: indemnisez-vous aux dépens de la Bavière, de la Suisse, n'importe; et à l'autre elle dira: vous convoitez depuis long-temps ce qui reste de la Saxe, et votre ambition vous porte à devenir puissance

maritime, cela ne dépend que de vous; mon appui vous est assuré, mais faites-moi place.

Ainsi, peuples et rois de l'Allemagne, tremblez : les traités qui consacrent vos droits sont déchirés, anéantis; rien ne vous garantit vos Etats; depuis l'attentat contre Cracovie, c'est le bon plaisir du czar de Moscovie qui a remplacé le droit public en Europe.

Si on veut un exemple frappant que c'est ainsi que le cabinet de Pétersbourg s'y prend pour assouvir cette ambition, qui ne s'arrêtera que quand elle aura atteint le littoral, le voici :

La dernière année du règne de Charles X en fournit une preuve éclatante. L'empereur Nicolas, dans l'espoir de resserrer l'alliance entre les cours de Russie et de France, à l'époque où la guerre contre la Turquie lui faisait espérer la conquête de Constantinople, ne fit-il pas bon marché de cette Belgique, l'héritage futur de son beau-frère, de cette même Belgique dont un an après il déplora si vivement la perte pour la maison d'Orange? Cette Belgique fut offerte au roi de France par l'empereur Nicolas; c'était le moyen de s'assurer d'un troisième complice; mais Charles X, qui savait que le titre d'honnête homme est pour le moins aussi enviable et aussi précieux que celui de roi, refusa, et la cour de Russie ne recueillit cette fois que la honte d'une proposition infâme.

Telles sont les conséquences pour l'Europe du premier mouvement de la Russie sur l'Oder et l'Elbe; son ambition sera loin d'être satisfaite, et qui sait jusqu'où elle pourra aller en refoulant sans cesse de-

vant elle la civilisation qui fait honte et obstacle à la barbarie?

L'imagination ne peut concevoir rien de plus sombre ; un tel dénouement ne serait rien moins que la répétition des invasions des Huns et des Vandales qui, au cinquième siècle, bouleversèrent l'empire romain et replongèrent pour un temps l'Europe centrale et méridionale dans l'ignorance et dans la barbarie.

Car si le prince des moqueurs a dit en flagornant son amie, Catherine la Grande : « C'est du Nord que nous vient la lumière, » on peut assurer qu'aujourd'hui ce même Nord ne pourrait nous donner que le despotisme le plus brutal, des persécutions religieuses inouïes, et telles qu'on n'en retrouve qu'au temps des martyrs et sous le règne d'un Philippe II ; enfin, le knout pour *ultima ratio* ; ce sont là les douceurs que nous apporterait le soi-disant gouvernement paternel de l'autocrate russe.

Tel est cependant l'avenir qui se prépare pour nous, hommes de l'Europe occidentale, si on n'arrête à temps ce fléau, ce mouvement lent, mais toujours progressif des Russes vers le Midi et l'Occident. Nous serons forcés de céder la place à ces hommes du Nord, qui enverront les vaincus et les récalcitrans peupler les rudes parages abandonnés par eux.

Ce mouvement n'est pas uniquement un vœu du cabinet russe; c'est celui d'une puissante agglomération d'hommes qui voudrait quitter un climat âpre, des neiges et des glaces presque éternelles, pour s'installer sous une zone plus tempérée, et y jouir des douceurs qui lui sont refusées dans le Nord. Sous le

point de vue moral et intellectuel on peut dire de la Russie, avec le comte de Maistre : « *ce grand cada-* » *vre gelé, dont le froid a conservé les formes.* » Mais sous le point de vue matériel on peut dire aussi avec Jean-Jacques ce qu'il disait dans le *Contrat social* :

« L'Empire russe voudra subjuguer l'Europe et » *sera subjugué lui-même.* Les Tatars, ses sujets ou » ses voisins, deviendront ses maîtres et les nôtres. » Cette révolution me paraît infaillible. *Tous les rois* » *de l'Europe travaillent de concert à l'accélérer.* » C'est là que git principalement le danger ; la politique du cabinet russe s'associe volontiers à ce grand mouvement ; il reçoit l'impulsion plus qu'il ne la donne, comme la chaloupe la reçoit du vaisseau auquel elle est attachée. Les hordes du Nord, les Tatars, se déplacent; ils marchent en avant. Seulement, le cabinet de Saint-Pétersbourg s'efforce d'imprimer la régularité à cette émigration, à ce déplacement, qui perd, par là, le caractère désordonné des premières invasions des peuples du Nord ; c'est à cela que se borne le rôle du cabinet russe, qui appelle à son secours la politique, instrument de conquête inconnu aux Attila et aux Gengiskan.

L'empereur Nicolas n'ignore pas que la volonté nationale en Russie est impérieuse, qu'elle veut être écoutée. Malheur au souverain qui la méconnnaîtraît ; car il est exposé à rencontrer des bourreaux dans ceux qui entourent de plus près sa personne sainte et sacrée. La fin tragique de Paul I[er] doit toujours être présente à l'esprit de son fils.

Après cette nuit d'épouvante, où la famille du czar attendait avec anxiété le résultat du crime et de la

lutte entre la victime impériale et ses bourreaux, quelle aurore pour Alexandre ! Il se montre au public, on l'adore, on se prosterne devant le dieu de la Russie; mais pour arriver à la divinité du jour, il a fallu fouler aux pieds, étrangler la divinité de la veille ! Voilà la Russie. Partout ailleurs avec le père on massacrerait les fils, ou ceux-ci survivant vengeraient la mort de leur père; mais à la cour de Saint-Pétersbourg l'obstacle enlevé, le prince, tout rentre dans l'ordre accoutumé, et après avoir rempli l'office d'étrangleur, on revient au métier de courtisan. Et l'on voudrait nous faire accroire qu'une cour où se passent des actes aussi sauvages est une cour européenne ! Erreur ! c'est toujours le *grand Chan des Tatars ;* seulement ce qui se passait autrefois sous la tente du chef de la horde, se passe de nos jours dans des palais de marbres et sous des lambris dorés.

Mais est-il étonnant que lorsque les sujets au jour de leur colère traînent leur souverain par les cheveux et l'étouffent de leurs mains, le prince se croie tenu à peu de tendresse envers de pareils sujets (1)?

(1) Grace soit rendue à M. de Custine pour la publication de son curieux ouvrage sur la Russie. Le mérite de ce livre a encore été augmenté par la stupide réfutation due à une plume russe ; n'ayant que cela à dire, il aurait mieux valu se taire. L'ouvrage de M. de Custine acquiert d'ailleurs un grand degré d'autorité lorsqu'on le compare à un tableau de la Russie écrit sous le règne d'Elisabeth, par un agent diplomatique de cette princesse, nommé Fletscher. En comparant ces deux ouvrages, on voit que le fond de barbarie est toujours le même, mais que ce qui était franchement barbare à la fin du seizième siècle se cache aujourd'hui sous le vernis de la civilisation et de la politesse.

Le bon gouvernement en Russie a pour base un échange d'atrocités.

Que la souveraineté du peuple se formule d'une manière ou d'une autre, on la retrouve dans les annales de tous les peuples. En Russie, c'est ordinairement par la mort violente du chef de l'empire qu'elle est tranchée. L'Empereur étranglé, la prescription de l'autorité absolue est interrompue, et le peuple russe retourne à l'obéissance; il redevient esclave soumis, adorateur servile, jusqu'à ce qu'une nouvelle strangulation impériale soit devenue indispensable; car dans ce pays les coups ont toujours porté sur le tyran, jamais sur la tyrannie.

Il nous semble que l'Empereur de Russie doit voir avec une profonde terreur les cordons qui retiennent les rideaux de sa couche impériale, ceux qui garnissent les croisées de sa chambre. Ces cordons doivent avoir pour lui une éloquence terrible; c'est un véritable *memento mori*. L'instrument du supplice est toujours là; quant aux exécuteurs n'en a-t-on point trouvé parmi les grands de l'empire qui formaient le cortége de Paul Ier? L'empereur Nicolas peut-il être assuré qu'il n'en trouvera pas parmi ceux qui fléchissent le plus humblement les genoux devant lui?

L'Empereur de Russie doit par conséquent se placer dans une attitude d'hostilité envahissante envers toute l'Europe pour satisfaire aux exigences d'une puissance qui le domine, et qui, malgré lui peut-être, le condamne au rôle d'un autre Attila ou d'un autre Théodoric.

X.

Conclusion.

En résumé, le principe conservateur de l'équilibre politique en Europe date du seizième siècle; ce fut le développement extraordinaire de puissance de la maison d'Autriche, sous Charles-Quint et ses successeurs, qui en fit sentir le besoin.

Pendant près d'un siècle les cours de l'Europe n'eurent qu'un seul but : celui de ramener le colosse de la puissance autrichienne à des proportions moins gigantesques, et par conséquent moins menaçantes pour les autres puissances.

La France, l'Angleterre, les princes de l'Empire, la Suède et la république des Provinces-Unies y ont tour à tour contribué, soit simultanément, soit isolément ; chacun a fait son devoir à cette époque parce que chacun avait assez de bon sens pour comprendre que, le danger étant grand, il ne fallait point attendre pour le combattre qu'il fût devenu plus formidable. Si on eût tardé davantage, on aurait couru le risque de le voir grossir à un point tel qu'il eût été impossible de s'y soustraire.

L'entreprise conduite par des héros, tels qu'un

Henri IV, un Gustave-Adolphe, un Maurice, un Frédéric Henri d'Orange et une femme à l'ame virile, Élisabeth d'Angleterre, s'accomplit lentement; mais à Munster d'abord, puis à l'île des Faisans, la maison d'Autriche reçut la loi ; de ce jour l'Europe n'eut plus à redouter sa dictature ; elle put respirer en liberté.

Le dix-septième siècle fut témoin d'un nouvel et long attentat d'un homme contre l'indépendance des peuples ; cet homme fut Louis XIV.

Déjà sa puissance avait soumis à sa volonté une grande partie du continent européen ; le reste attendait avec effroi le joug que lui préparait si audacieusement le cabinet de Versailles. Louis XIV profita habilement et de la terreur qu'il sut inspirer, et du manque d'énergie qu'il rencontra au début de sa carrière de spoliation. Il marchait à grands pas vers ce qu'on désignait alors sous le nom de monarchie universelle. Mais la Providence lui suscita un rival en temps utile, un prince doué d'une ame fortement trempée, d'un génie pénétrant, d'une patience infatigable; c'est à l'aide de ces qualités réunies que Guillaume III sut tenir tête à Louis XIV; et pour parvenir à son dessein, il ameuta l'Europe contre la France. Le grand homme mourut à la peine ; mais ce qu'il n'avait pu terminer de son vivant, d'autres surent l'achever après sa mort.

Marlborough, Eugène et Heinsius acceptèrent le legs glorieux de Guillaume III. La France fut réduite à des proportions telles, que l'Europe, après la paix d'Utrecht, put vivre en paix, à l'abri d'un juste système de pondération politique.

Un siècle plus tard, il ne restait aucun vestige et de cette paix et de l'équilibre qu'elle avait établi. L'Europe était enchaînée au char triomphal d'un grand homme de guerre, qui de lieutenant en second était parvenu au rang de roi des rois, car ceux-ci en étaient réduits au point qu'ils croyaient se grandir à mesure qu'ils s'abaissaient devant cette merveilleuse puissance.

Le conquérant, le dominateur de l'Europe occidentale eût trouvé un complice dans le nord de cette même Europe s'il eût voulu tolérer une puissance égale à la sienne vers le pôle et les confins de l'Asie. Il ne le voulut pas, et par là il fournit à l'Europe la possibilité de le refouler d'abord dans les limites de la France, puis de détruire sa puissance. L'homme extraordinaire tomba sous les coups d'une ligue qui ne s'était formée que pour rétablir l'équilibre politique dans la vieille Europe.

Trois fois déjà elle a été menacée, et trois fois elle est parvenue par des efforts soutenus soit à prévenir le danger qui la menaçait, soit à se soustraire à la violence qui pesait sur elle.

A l'heure où nous traçons ces lignes, l'Europe est menacée une quatrième fois. Le danger est grand; il est pressant; il est plus formidable qu'il ne le fut lorsque la maison d'Autriche et Louis XIV réveillèrent les justes craintes des peuples du continent; il est plus à redouter même que ce qu'on pouvait raisonnablement attendre d'un Napoléon. Le danger d'alors provenait du fait d'un *homme;* le danger d'aujourd'hui provient de celui d'un grand peuple.

Serions-nous moins sages que nos devanciers? Nos

ancêtres se seraient bravement défendus de subir le joug de l'Autriche et de la France, et nous, enfans dégénérés de la sagesse et de la prudence de nos pères, nous tendrions docilement le cou à celui de la Russie!.....

Veillons donc, nous peuples de l'Europe occidentale et centrale, car l'ennemi est à nos portes, et si les cours et les cabinets nous font défaut, ne permettons point qu'on nous forge des chaînes, parce que les rois et leurs conseillers sont aveugles, et que Dieu leur a refusé l'intelligence nécessaire pour apercevoir un danger que le bon sens indique, que tout le monde voit, hormis ceux qui par leur position devraient être les premiers à le voir, à s'en inquiéter et à prendre les mesures nécessaires pour s'en garantir.

La prépondérance de la Russie est une question devant laquelle toutes les autres pâlissent. Elle seule devrait occuper toute l'attention des cabinets, parce que c'est une question européenne, une question pleine d'avenir, une question de salut général à laquelle personne ne peut rester indifférent, hormis ceux qui conspirent dans l'ombre la ruine de l'indépendance du continent.

Au moyen âge, la voix d'un cénobite poussa des milliers d'hommes à aller chercher un tombeau en Palestine. Plût à Dieu qu'un nouveau Pierre L'Hermite vînt à surgir au milieu de nous et que sa voix éloquente y prêchât avec succès cette nouvelle croisade, sainte par la sagesse dont elle porterait le cachet.

La situation de l'Europe est à peu d'exceptions près, territorialement parlant, ce qu'elle était quand l'Europe sortit des mains des architectes politiques qui

travaillèrent à la réédification de l'édifice européen à Vienne ; mais moralement, il s'y est opéré une immense révolution depuis 1830.

De 1815 à 1830, l'Europe parut n'être qu'une grande famille confiée à la direction de plusieurs chefs qui, à tout prendre, s'entendaient merveilleusement bien sur ce qu'ils appelaient leurs intérêts dynastiques.

Mais le roi Louis-Philippe, en prenant place parmi ces chefs, désunit ce qui était uni. Son élévation sur le trône créa deux intérêts distincts ; l'Europe est bien positivement divisée aujourd'hui en deux zones.

Plusieurs publicistes ont distingué ces deux divisions sous le nom de zone absolutiste et de zone libérale. En adoptant cette division, ils placent dans la première les peuples et Etats qui vivent sous le régime d'un gouvernement plus ou moins absolu. Dans la zone opposée, ils ont groupé tous les pays régis par des constitutions et en possession d'un gouvernement représentatif. Cette définition, toutefois, peut paraître défectueuse ; des pays ne sont pas toujours alliés pour avoir une forme de gouvernement analogue. L'analogie dans les institutions gouvernementales ne crée pas toujours similitude d'intérêts politiques, ne fait point disparaître certaines antipathies nationales, certaines rivalités de cabinets, tant s'en faut.

Il serait donc préférable de s'en tenir à une définition qui semble avoir le mérite d'être beaucoup moins vague, parce qu'elle est applicable à la position vraie du continent européen. L'Europe est divisée aujourd'hui en Europe occidentale et orientale ; chacune de ces divisions à un intérêt, un avenir très distinct.

La ligne de démarcation entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale ne serait pas difficile à établir. La première comprendrait tous les pays qui ne font pas partie de l'empire moscovite ; car l'Europe orientale ou barbare, c'est la Russie.

Malheureusement cependant il se trouve deux puissances en Europe qui, par suite de leur complicité à un grand crime politique, n'appartiennent ni à l'Occident ni à l'Orient. Si elles s'éloignent des Etats de l'Occident par une invincible répugnance pour les institutions politiques des Etats de l'Europe occidentale, elles ne voient pas, sans une inquiétude très fondée, le colosse russe grandissant outre mesure dans l'Orient, pesant sur elles de tout son poids, et menaçant de les engloutir dans un avenir plus ou moins éloigné. Ces deux puissances sont la Prusse et l'Autriche. Se tournent-elles vers l'Occident, le mot *constitution*, semblable à la tête de Méduse, les fait frémir ; l'assujétissement matériel à la domination russe les épouvante si elles jettent les yeux du côté de l'Orient ; car l'assujétissement moral résulte déjà de la complicité du crime politique dont la Russie profite, par l'espèce de sujétion dans laquelle elle tient ses deux complices. *Ut haberet et reges instrumenta servitutis*, disait Tacite.

Une de ces commotions violentes, qui sont toujours parties du Nord, pourra seule mettre un terme à l'incertitude qui balotte ces cabinets de Vienne et de Berlin ; et comme les peuples de ces contrées ont plus à craindre des hordes que la Russie pourrait un jour vomir sur elles que des populations civilisées de l'Occident, il est présumable qu'à l'heure du danger le

choix de l'Autriche et de la Prusse proviendra moins de leurs cours que des populations, qui indiqueront à ces cabinets le parti qu'ils devront prendre.

Les populations germaniques ne se sont-elles pas déjà senties profondément émues à la vue du nouveau signe de servitude que les cours de Vienne et de Berlin viennent de donner dans l'affaire de Cracovie, et la Porte, qui ne voit que lâcheté et complicité du côté de l'Autriche et de la Prusse, ne s'attend-elle pas que d'un jour à l'autre l'Empereur de Russie mettra en avant quelques-unes de ces prétentions ambitieuses devant lesquelles elle devra humblement baisser la tête si la Fance et l'Angleterre ne se présentent pour la garantir de quelques spoliations nouvelles.

Sauf cette région peureuse et perfide entre les deux divisions de l'Europe, les positions respectives sont d'ailleurs bien dessinées.

La Russie est là, menaçante, n'attendant que le moment propice de faire un pas de plus vers l'Occident, un nouveau mouvement en avant de la Vistule sur l'Oder. Mais avant de faire avancer son centre sur l'Allemagne elle doit nécessairement tenter d'achever son mouvement sur son aile méridionale, c'est-à-dire de prendre pied en Turquie, s'emparer de Constantinople et des détroits, et devenir ainsi ce que, Dieu soit loué, elle n'est point encore, une puissance maritime formidable.

L'occident de l'Europe est donc intéressée à empêcher ce premier accroissement de puissance de la Russie dans le midi, pour ne pas devenir plus tard victime d'un nouvel accroissement du côté de l'Alle-

magne et de l'Europe centrale, ce qui serait dans la force des choses.

A la tête des puissances de l'Europe occidentale marchent la France et l'Angleterre; l'une et l'autre sont également intéressées à empêcher le débordement de la domination moscovite : l'une, comme puissance maritime et commerciale, l'autre comme grande puissance territoriale, mais dont la prépondérance relative s'affaiblit à mesure qu'il s'élève en Europe une domination qui la surpasse de beaucoup en étendue, en population et en forces matérielles.

La France et l'Angleterre sont placées dans une position à pouvoir dire conjointement à la Russie : « Tu n'avanceras pas de la largeur d'un » pouce, soit sur ta frontière du Midi, soit sur celle » du Nord, soit du côté de l'Allemagne. Nous pre- » nons sous notre protection la puissance que tu » voudrais essayer de violenter pour la dépouil- » ler; nos flottes réunies bloqueront les tiennes et » dans la Baltique et dans la mer Noire. Notre assis- » tance sera non seulement accordée pour empêcher » que tu te livres à de nouvelles spoliations, mais » elle est acquise aussi à ces peuples que tu as réunis si » injustement à ta domination. A notre voix ils s'émou- » vront; les Finlandais pourraient redevenir Suédois, » les Polonais ressaisir leur vieille et respectable na- » tionalité, si odieusement foulée aux pieds par toi; » les populations mahométanes rentrer sous la domi- » nation de la Porte, la Georgie redevenir province » de la Perse. Ainsi attaquée et traquée comme on » traque les bêtes féroces, de tous les côtés en même » temps, tu ne sauras auquel courir le premier, et

» tant de peuples divers, ayant à venger tes iniques
» spoliations, tes cruelles persécutions, se donneront
» rendez-vous dans le centre de ton empire pour y
» danser sur le cadavre de l'ennemi cause de tant de
» soupirs, de larmes et de sang! »

Voilà ce que l'Europe peut attendre de l'Angleterre et de la France réunies; elle l'attend avec raison, parce que ces deux puissances sont dans une position à pouvoir le faire quand elles le voudront, et le jour viendra où elles le voudront, parce que c'est une question dont dépend leur avenir, celui de l'humanité et de la civilisation.

La France et l'Angleterre n'ont-elles pas, d'ailleurs, une grande, une honteuse faute politique à expier? Elles restèrent spectatrices impassibles du partage de la Pologne. Cet Etat fut effacé de la liste des nations, et la France et l'Angleterre ne parurent pas se soucier de la destruction de cette antique nationalité, qui combattit si long-temps et si vaillamment pour la liberté de l'Europe, qui fut le boulevard de l'Occident quand l'empire des Osmanlis menaçait la chrétienté. Le Polonais a rougi de son sang et sa terre natale et celle de ses voisins, pour empêcher que la croix ne fût renversée et qu'on y substituât le croissant. Comment ces valeureux champions du christianisme ont-ils été récompensés? Par la proscription d'un nom qu'ils avaient à tout jamais rendu illustre, par la sujétion au joug de l'étranger schismatique, barbare, par l'asservissement à la plus odieuse, à la plus inhumaine des dominations. Et le jour malheureux où la Moscovie envahissait la Pologne, l'Orient entama l'Occident, la barbarie sortit de ses limites

pour faire une criminelle conquête sur la civilisation.

Si la Pologne eût existé au commencement de ce siècle, si cette clé de voûte de l'édifice politique n'eût pas fait défaut au continent, est-il présumable que l'occident de l'Europe eût été forcé d'envoyer ses enfans périr misérablement au milieu des glaces et des neiges de la Russie, et qu'à son tour la Moscovie eût envoyé les siens camper sur les bords du Rhin et de la Seine pour y goûter les douceurs de l'Occident et les animer du désir d'échanger les rigueurs de leur climat septentrional contre celui de contrées plus favorisées de la nature? Lorsque sous le Bas-Empire les hordes du Nord eurent savouré les vins d'Italie, le souvenir ne s'en effaça pas, et le Nord ne tarda point à venir se ruer sur le Midi; sa rudesse sauvage triompha facilement d'une civilisation qui avait amolli, vicié les populations du Midi. Un pareil destin nous serait-il réservé?

La solution de cette question doit être la question dominante pour la France.

La Providence n'aurait-elle permis une révolution qui, bien que rapidement accomplie, a cependant encore coûté beaucoup de sang, que pour donner à une nouvelle famille la gloire de s'asseoir sur le trône de saint Louis? Non, les intérêts particuliers d'une famille n'entrent pour rien dans les décrets de la Providence. Un principe universel préside a ses décrets : l'humanité.

Donc cette révolution révèle à la France un but noble et glorieux : c'est un but européen; c'est la rupture de l'alliance monstrueuse entre l'Orient et l'Occident, la rupture entre les cours de Pétersbourg et

des Tuileries. Des liens de reconnaissance, mais d'une reconnaissance funeste pour l'Europe et pour la catholicité attachaient les Bourbons de la branche aînée à la famille et à la politique des czars.

Le choix d'un roi nouveau a rompu cette alliance. Avant 1830, les deux principales puissances de l'Europe, la France et la Russie, par l'organe de leurs souverains respectifs, se tendaient la main. C'était une alliance où l'Orient avait tout à gagner, l'Occident tout à perdre. Aujourd'hui la France et la Russie sont placées dans une situation naturelle pour deux Etats qui représentent l'un la civilisation, l'autre la barbarie; elles s'observent la main posée sur la garde de leur épée.

Au dix-septième siècle un grand homme, Guillaume III, vint en Angleterre, et s'y fit couronner par la nation pour rompre l'alliance britannique et française qui menaçait l'indépendance de l'Europe. L'alliance fut rompue, le continent fut sauvé et Guillaume III proclamé le libérateur de l'Europe.

En 1830, la Providence a couronné un nouveau roi pour dissoudre l'alliance entre la France et la Russie, pour veiller aux intérêts de l'Europe occidentale menacée depuis long-temps par l'Orient.

Quelle gloire serait réservée à celui qui comprendrait qu'aujourd'hui, comme à l'époque de Guillaume III, l'Europe a besoin d'un défenseur! L'Europe a les yeux fixés sur ce prince; car elle sait ce que c'est qu'un roi placé à la tête de trente-quatre millions de Français.

Telle est la mission européenne qui semble imposée à celui qui a consenti à se charger du poids de

cette couronne. Dieu veuille, pour le bonheur de l'humanité, que ne manquant pas à sa mission, il sache et puisse accomplir ce glorieux mandat! C'est à cette condition seule que lui et ses successeurs pourront se faire un grand nom et se concilier à jamais l'amour et le respect des peuples.

FIN.


Biblioteka Główna UMK
300020951425

30—

